

43.559 B

1944

COURS D'ETHNOGRAPHIE
○ ET DE GÉOGRAPHIE
ETHNOGRAPHIQUE ○ ○

DONNÉ

à la Licence en Géographie (Faculté des Sciences)

et à la Licence en Sciences Commerciales

PAR

JOSEPH HALKIN

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE



TROISIÈME ÉDITION

IMPRIMERIE D. CORMAUX,

LIÈGE

PATRIMOINE
DE L'UNIVERSITÉ
DE LIÈGE

Je dédie ce petit volume à la mémoire de

Julien FRAIPONT,

Professeur à l'Université de Liège,

mon regretté collègue et vénéré ami,

auquel les sciences anthropologiques sont redevables,
entre autres, de la description des ossements de
l'homme de Spy.

JOSEPH HALKIN.

COURS D'ETHNOGRAPHIE

ET DE

GÉOGRAPHIE ETHNOGRAPHIQUE

PLAN DU COURS :

- INTRODUCTION : *Les sciences anthropologiques ; définitions, domaine, utilité.*
- CHAPITRE I^{er} : *Ethnographie générale ; caractères distinctifs des groupes ethniques.*
- CHAPITRE II : *Les groupes ethniques ; leur situation géographique ; leurs caractères particuliers.*
- CHAPITRE III : *Anthropologie générale ; caractères distinctifs des variétés humaines.*
- CHAPITRE IV : *Les variétés humaines ; leur situation géographique ; leurs caractères particuliers.*
- CHAPITRE V : *Paléanthropologie et paléethnographie.*
- CHAPITRE VI : *Notions d'anthropogéographie.*
- CHAPITRE VII : *Ethnographie d'une région déterminée ou étude d'un groupe ethnique.*
- CONCLUSION.
- BIBLIOGRAPHIE ETHNOGRAPHIQUE.
-

INTRODUCTION

A. — LES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

On désigne généralement sous le nom de sciences anthropologiques les sciences qui ont pour but l'étude de l'homme, soit au point de vue physique, soit au point de vue psychique ou social. Elles sont nombreuses, mais d'importance diverse. Les principales, dont il faut tenir compte ici, se répartissent en deux grands groupes :

Tout d'abord les sciences qui étudient la vie physique de l'universalité de l'espèce humaine ainsi que de ses groupes physiques, les variétés humaines. Elles sont au nombre de trois : *a*) l'anthropologie générale étudiant l'espèce humaine dans son ensemble (objet du chapitre III de ce cours); *b*) l'anthropologie spéciale déterminant les variétés, les types et leurs caractères (objet du chapitre IV de ce cours); *c*) la paléanthropologie qui est l'anthropologie des variétés disparues (objet de la 1^{re} partie du chapitre V de ce cours).

Ensuite les sciences qui étudient la vie psychique et la vie sociale des hommes ainsi que des groupes sociaux, les groupes ethniques ou les peuples. Elles devraient s'occuper des sociétés humaines sous tous les rapports, mais comme de nombreuses sciences ont depuis longtemps pour domaine l'étude des peuples civilisés, l'ethnographie et l'ethnologie se sont surtout cantonnées dans l'étude des peuples incultes et mi-civilisés. Ces sciences sont au nombre de quatre : *a*) l'ethnographie ou description des caractères ethniques et sociologiques et des états de civilisation des groupes ethniques pris séparément; elle constate les faits, les décrit; elle comprend l'ethnographie proprement dite (objet des chapitres II et VII de ce cours) et la paléethnographie qui s'appelle aussi préhistoire ou archéologie préhistorique, dont le

domaine est l'étude de la civilisation et des industries des peuples disparus (objet de la 2^e partie du chapitre V de ce cours); *b*) l'ethnologie ou étude comparative des données fournies par l'ethnographie; elle explique les états de civilisation et formule les lois générales qui ont présidé à l'éclosion ou à l'évolution de ces états; elle compare et explique; elle tend vers une histoire de la civilisation dont elle signale les progrès aux divers stades parcourus par l'humanité; *c*) l'anthropogéographie, appelée plus souvent aujourd'hui géographie humaine, qui est l'étude des influences telluriques ou des phénomènes géographiques sur l'homme vivant en société (objet du chapitre VI de ce cours); *d*) la sociologie ou science de la constitution des sociétés et de leur développement; elle a pour objet la recherche des lois régissant les phénomènes qui s'accomplissent dans leur sein; on l'a aussi définie, l'étude de l'interdépendance des faits sociaux.

Remarquons que ces divisions des sciences anthropologiques sont loin d'être absolues; elles sont surtout théoriques.

Pour ce cours, nous considérons ethnographie comme désignant l'ethnographie et l'ethnologie réunies (objet du chapitre I^{er} de ce cours).

B. — HISTOIRE DE L'ETHNOGRAPHIE

La science ethnographique date de 1860 environ, mais de tout temps on a fait des recherches ethnographiques: les voyageurs de toutes les époques ont donné dans leurs récits de voyage des renseignements sur les peuples qu'ils visitèrent. Nous pouvons déterminer quatre périodes dans cette histoire: *a*) jusqu'au milieu du xv^e siècle: voyages des Phéniciens, travaux d'Hérodote, d'Aristote, de Xénophon, de Tacite, César, Polybe et d'autres dans l'antiquité; au moyen âge, Marco Polo et des voyageurs portugais; *b*) depuis l'époque des grands voyages et découvertes jusque vers 1830: l'horizon géographique s'agrandit de jour en jour et les faits ethnographiques abondent; Vasco de Gama, Colomb, Cook, Tasman, etc.; en même temps des savants classent ces faits, les étudient: Buffon, Montesquieu, Ritter, Prichard, Schlegel, Bopp, etc.;

à la fin de cette période, l'ethnographie est formée; c) la troisième période va de 1830 à 1860: c'est une période de lutte entre l'ethnographie et l'anthropologie; les anthropologistes n'admettaient pas que l'ethnographie fût une science distincte, mais voulaient qu'elle fût une dépendance de l'anthropologie; et les ethnographes prétendaient que leur science, et par sa méthode, et par ses moyens, devait former une discipline tout à fait indépendante; aujourd'hui, ces controverses sur le domaine de l'anthropologie et de l'ethnographie ont cessé; d) la quatrième période commence vers 1860, époque à laquelle les ethnographes abandonnent définitivement aux anthropologues l'étude de la vie physique de l'homme et les anthropologues commencent à revendiquer avec moins d'apreté, comme étant de leur domaine, l'étude de la vie psychique et sociale des peuples; des sociétés d'ethnographie sont fondées, des chaires d'ethnographie sont créées, des musées (Londres, Berlin, Paris, Leyde, Tervueren, Cologne) sont établis, de nombreuses revues publient des travaux de spécialistes, un Bureau international d'ethnographie est établi à Bruxelles. Des questionnaires ethnographiques facilitent les recherches et les constatations des voyageurs et des missionnaires.

C. — MÉTHODE DE L'ETHNOGRAPHIE

Il est assez difficile d'exposer en quelques mots la méthode employée par l'ethnographie dans ses recherches sur la civilisation des peuples. Un premier point, c'est la constatation précise, complète et impartiale de tous les faits ethnographiques et leur comparaison avec des faits similaires constatés chez d'autres peuples. En second lieu, c'est la détermination et l'examen des couches culturelles dans chaque peuple, qui permettent de reconnaître d'abord les éléments de la civilisation la plus ancienne, puis les éléments apportés par le contact avec d'autres civilisations ou produits par évolution, soit spontanément, soit à cause de ces contacts, enfin les modifications que l'introduction de ces nouveaux éléments produit dans la civilisation étudiée. Ainsi l'on parvient à connaître l'histoire de la civilisation chez chaque peuple

et, par comparaison, à connaître l'histoire de la civilisation générale de l'humanité.

D. — UTILITÉ DES ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES

Pour le géographe, l'ethnographie est une science absolument nécessaire, car la géographie n'est pas seulement l'étude de la terre, mais aussi des hommes et des rapports entre la terre et l'homme.

Au commerçant, elle rendra de très grands services, parce qu'elle lui fera connaître les peuples avec lesquels il sera en relations commerciales et les produits de leur art et de leur industrie ; au colon, elle fournira sur les indigènes du pays où il se rend des renseignements précieux.

A l'homme politique, elle dira quelles sont les coutumes juridiques et sociales des hommes qu'il doit gouverner et élever à un état de civilisation meilleur et elle évitera au colonial de coûteuses méprises ; au missionnaire, elle exposera les idées religieuses et morales du peuple qu'il doit évangéliser.

L'ethnographie est de toute première utilité pratique et, au point de vue scientifique, elle fournit des documents très importants pour la connaissance de l'évolution de l'humanité, de sa culture et de son intelligence.

REMARQUE. Les nombres 1, 2, 3 ... 202 placés en vedette dans les chapitres I^{er} et III sont en rapport avec la numérotation de notre *Questionnaire ethnographique et sociologique* qui sert de base à une vaste enquête ethnographique et sociologique sur les peuples de civilisation inférieure, et qui est publié dans : *Annales de la Société belge de sociologie*, t. II, pp. 229-262, et en tiré à part, 94 pp.

CHAPITRE PREMIER

ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE ; CARACTÈRES DISTINCTIFS DES GROUPES ETHNIQUES

L'espèce humaine se divise de deux manières différentes : si l'on ne tient compte que des caractères physiques, c'est-à-dire somatiques qui sont ou anatomiques, ou physiologiques, ou pathologiques, les divisions obtenues sont des variétés humaines, qui se différencient notamment par la couleur de la peau, la nature des cheveux, la taille, l'indice céphalique, l'indice nasal, etc. (voir les Chapitres III et IV de ce cours).

Mais si l'on ne tient compte que des caractères psychiques, c'est-à-dire si l'on part des caractères sociologiques et si l'on fait intervenir les caractères linguistiques et la situation géographique, on arrive à une division des humains en groupes ethniques, lesquels se différencient notamment par des mœurs et des coutumes spéciales quant à la vie matérielle, à la vie familiale, à la vie religieuse, à la vie intellectuelle et à la vie sociale. Nous classerons tous les faits ethnographiques sous ces rubriques, mais il est à remarquer qu'un seul fait, assez souvent, peut se classer dans plusieurs paragraphes suivant le côté plus spécialement envisagé : par exemple, la circoncision est une déformation ethnique et comme telle classée sous le n° 194, mais c'est aussi, parfois, la preuve qu'on est initié et, comme telle, elle est classée sous le n° 75 ; c'est quelquefois aussi une coutume religieuse et il faut la mentionner, entre autres, sous le n° 113, c.

I. RENSEIGNEMENTS ETHNOGRAPHIQUES ET GÉOGRAPHIQUES GÉNÉRAUX

Avant d'aborder l'étude d'un groupe ethnique ou d'une peuplade, il convient de réunir un certain nombre de détails qui feront connaître ce groupe d'une façon générale.

1. **Nom** de la tribu ou de la peuplade ; nom qu'il se donne lui-

même et nom que les autres lui donnent (esquimau = inuit); traduction et origine du nom (esquimau = mangeurs de chair crue).

2. **Situation géographique** de ce groupe, étendue du territoire qu'il habite, nature de ce territoire, pays de plaine, de montagnes, sec, fertile, etc.; caractères physiques du pays surtout pour déterminer leur influence sur le genre de vie des habitants, régime hydrographique, météorologie, productions naturelles, situation astronomique (voir le Chapitre VI de ce cours).

3. **Carte du pays** ou croquis de la région signalant surtout les cours d'eau, les montagnes, la situation des villages. Carte ou plan d'une agglomération-type signalant la situation des maisons et des champs cultivés.

4. **Population**, ses mouvements, augmentation, diminution, causes; nombre d'habitants par maison, par village; distance entre les villages; densité.

5. **Occupation principale**: chasse, pêche, jardinage, agriculture, cueillette, élevage, commerce, métiers, vie sédentaire, nomade.

6. **Population flottante**, immigration, émigration.

7. **Parenté avec les tribus voisines**; lieu d'origine de la peuplade. Déterminer les diverses couches de population; quelquefois des nouveaux venus se sont complètement mélangés aux anciens et ces immigrés peuvent avoir influencé ou modifié l'état de civilisation de la peuplade.

8. **Etat physiologique et mental**.

9. **Mœurs en général**.

II. VIE MATÉRIELLE

A. — SOINS DONNÉS AU CORPS ET EXERCICES CORPORELS

10. **Soins de propreté**. Les soins donnés au corps varient avec les peuples: les uns (japonais) prennent très souvent des bains, d'autres ne se lavent que rarement, plusieurs s'enduisent le corps d'huile ou de graisse. Bains ou lavages ou ablutions, pris chauds, froids, en public, en privé, en commun. Savon? La religion ordonne parfois les bains ou certaines ablutions, pourquoi?

11. **Coiffure.** Les cheveux méritent une attention particulière, les coiffures sont différentes suivant les régions, les âges, les sexes, la nature des cheveux. Ils sont rasés totalement (musulmans) ou en partie (enfants siamois), ou laissés longs (cinghalais) ou coupés courts (siamois), tressés (chinois) ou relevés en chignon (coréens) ou ramassés en plaques (mongoles) ou laissés flottants (indonésiens). Les peuples à cheveux frisés (foulbés, papous) ont une coiffure très perfectionnée; elle est simple chez les peuples à cheveux crépus. Les cheveux sont parfois coupés à certaines époques de la vie ou de l'année, ainsi comme marque de deuil (juifs) ou par punition (les adultères chez les sémites), etc. Différences entre les sexes. Les instruments employés pour la coiffure : peignes, épingles; les ornements et bijoux attachés aux cheveux. Les chapeaux, voir n° 37.

12. **Ongles.** Ils sont l'objet de soins spéciaux : conservés très longs (indo-chinois) ou presque enlevés, ou teints (voir n° 31).

13. **Épilation.** L'enlèvement des poils se pratique surtout chez les peuples de variétés peu velues; la barbe et la moustache sont rasées et quelquefois d'autres parties du corps sont épilées (musulmans). Les instruments. La situation sociale du coiffeur.

14. **Sommeil.** Le repos se prend ou la nuit ou le jour à certaines heures et les attitudes pendant le sommeil varient.

15. **Natation.** C'est le premier exercice corporel qu'il faut citer; chez quelques peuples (malais), on constate une prédisposition marquée pour cet exercice; méthodes diverses de natation; instruments dont s'aide le nageur; la natation est un exercice et un jeu.

16. **Équitation.** Autre exercice; très en vigueur chez les peuplades nomades; les montures, cheval, âne, mule, chameau, buffle, etc.

17. **Portage.** Les fardeaux se portent souvent à dos d'homme ou sur les épaules ou au bout d'un bâton. Quant aux moyens de transport par eau, voir n° 137, ceux par terre, n° 138.

18. **Luttes.**

19. **Jeux** ayant pour but le développement des forces muscu-

lares ou l'agilité; jeux des enfants et jeux des adultes (voir nos 15, 16 et 18).

B. — ALIMENTATION

L'alimentation joue un très grand rôle chez tous les peuples, mais elle varie suivant le climat et les ressources de la région : dans les régions polaires la nourriture est presque exclusivement animale, tandis que sous l'équateur elle est presque exclusivement végétale (quelques peuplades, comme les Veddahs, ne vivent pour ainsi dire que des produits de la chasse); dans les pays chauds l'homme trouve sa nourriture sans peine et en quantité, tandis que dans les contrées tempérées et froides, il doit par son travail se procurer sa nourriture; c'est en grande partie à ces faits qu'il faut attribuer le développement de la civilisation surtout dans les régions tempérées.

20. **Espèce de nourriture.** Les trois règnes fournissent à l'homme son alimentation : végétaux croissant à l'état sauvage ou cultivés, animaux vivant en liberté ou domestiqués, minéraux, notamment le sel qui est très recherché par les peuples à alimentation surtout végétale. Certains mets sont plutôt désirés que d'autres, soit le lait, l'huile, la graisse, le sucre.

21. **Façons de se procurer du feu.** Parmi les inventions humaines des premiers âges, l'obtention du feu par un des moyens ci-dessous est le plus grand progrès de l'humanité, car il a permis à l'homme de quitter les régions chaudes pour s'établir dans les pays à température froide dans lesquels son séjour était impossible sans une source artificielle de chaleur et de lumière : *a*) par friction, en frottant une baguette de bois dur contre une planche de bois tendre ou une branche (kokèle, océaniens); *b*) par sciage, un demi-tronc de bambou est scié par un autre morceau de bambou (birmans, malais); *c*) par giration, méthode plus répandue, un morceau de bois sec tourne rapidement sur une planche perpendiculairement à celle-ci (américains, abarambos, nègres, australiens); *d*) par percussion, en frappant l'un contre l'autre deux morceaux de pyrite de fer ou cette pyrite contre un silex (aléoutes, esquimaux, fuégiens); *e*) par compression de l'air, à l'aide d'un

briquet à air (dayaks, birmans). La conservation du feu fut, avant l'invention de ces moyens artificiels, lorsque l'homme se le procurait aux sources naturelles (volcans, foudre), une chose importante : des personnes spéciales furent chargées d'y veiller. Rôle social, domestique et religieux du feu. Légendes relatives à sa découverte. Survivances des anciens procédés dans le culte et les pratiques magiques.

22. **Préparation culinaire.** Les aliments subissent le plus souvent une préparation : ils sont mangés crus, cuits, frais, avancés, pilés ou triturés dans un mortier, sont mélangés les uns aux autres et assaisonnés. La vraie cuisson des aliments n'est possible que si l'homme connaît la poterie ; auparavant il cuisait ses aliments soit en les tenant au-dessus du feu, soit en les plaçant sur des cailloux préalablement chauffés (polynésiens), soit en les mettant dans des vases en bois avec des pierres fortement chauffées (indonésiens, indiens de l'Alaska). Certains mets peuvent répugner et ne pas faire partie de l'alimentation habituelle (voir n° 25).

23. **Cuisine.** La cuisine se présente chez les divers peuples en des formes qui se différencient à l'infini presque, tant en ce qui concerne le mobilier, les ustensiles, la forme et la disposition du foyer, qu'en ce qui a trait à la manière de préparer les repas, d'accommoder les mets et de les servir. Description d'une cuisine et de ses ustensiles.

24. **Repas.** Le nombre des repas varie de 3 à 6 ; le principal a lieu le plus souvent vers le milieu de la journée. Ils sont en général préparés par la ou les femmes. Ils sont mangés en commun, toute la famille ensemble, mais parfois aussi les hommes mangent à part, les femmes à part, les esclaves à part. Dans ces cas, il existe une interdiction de regarder manger certaines personnes (interdiction religieuse), ou la défense de manger en compagnie de personnes de rang social différent (conséquence du régime des castes, Inde), ou la crainte d'une influence magique (peuplades fétichistes), etc. Sanction aux dérogations à ces interdictions (voir n° 104).

25. **Mets permis et mets défendus.** Certains mets sont

défendus, soit qu'on ne puisse jamais en manger, soit que la défense soit limitée à une saison déterminée, soit encore qu'elle n'existe que pour une ou plusieurs catégories de personnes. Certains mets sont réservés à un sexe, à des personnes de rang ou de fonctions déterminés ; ils peuvent être préparés d'une façon toute spéciale. Les causes de ces interdictions (voir n° 104, tabou) ne sont pas souvent connues de l'indigène qui obéit à la coutume sans en rechercher le pourquoi ; elles sont ou bien d'ordre religieux (juifs), ou bien d'ordre social (chez les peuples à organisation totémique), ou d'ordre hygiénique, etc.

26. **Excitants.** Les excitants peuvent être classés en trois groupes : les végétaux que l'on fume, les solides que l'on mâche, les liquides que l'on boit : *a*) le tabac (pipe, cigare, cigarette, narghilé, etc.), l'opium, le chanvre (Congo), le haschisch ; *b*) des racines desséchées (sénégalais), le bétel (javanais, siamois, cinghalais), le tabac (marins, mineurs) ; *c*) les boissons fermentées tirées du riz, du bambou, du palmier, du sorgho, etc. (samchou des chinois, malafou des congolais, etc.). Effets produits par ces excitants.

27. **Les boissons.** La préparation des boissons, la plupart sont excitantes, est un fait ethnographique des plus intéressants ; elle se fait parfois par des personnes désignées à cet effet, dans des distilleries souvent très primitives, quelquefois plus complètes avec des ustensiles perfectionnés. L'absorption de ces liqueurs produit des effets divers.

28. **Anthropophagie** ou cannibalisme est une coutume qui consiste dans le fait de manger la chair humaine. Il faut distinguer entre l'anthropophagie occasionnelle, nécessitée par le besoin (se constate dans les régions réduites à la famine, dans les villes assiégées, lors des naufrages et n'est pas du domaine de l'ethnographie) et l'anthropophagie habituelle qui est une coutume sociale. Cette coutume est-elle ancienne dans l'humanité ? Existait-elle aux temps préhistoriques ? Il semble bien que les hommes de cette époque mangeaient de la chair humaine, car on a retrouvé dans les cavernes qu'ils habitaient des os d'hommes rongés par des dents humaines ou brisés pour en extraire la moëlle ou gisant

épars dans des restes d'un repas. A l'époque contemporaine nous trouvons l'anthropophagie répandue surtout dans les régions tropicales : Oubangi-Uellé, Congo moyen, Guinée, Sumatra, Salomon, Australie, Polynésie, indiens du Brésil, indiens des Andes. Les progrès de la civilisation font disparaître cette coutume. Les causes de l'anthropophagie sont : *a)* la famine ; *b)* la gourmandise ; *c)* la croyance que l'on hérite des vertus et des qualités de celui que l'on mange ; *d)* pour se débarrasser des prisonniers de guerre ; *e)* pour empêcher l'augmentation de la population ; *f)* la sixième cause est d'ordre rituel et religieux : des hommes sont sacrifiés sur la tombe des chefs, puis mangés.

29. **Géophagie.** Cette coutume de manger de la terre est répandue notamment au Sénégal, dans la Malaisie, au Pérou, en Bolivie ; certaines substances terreuses sont mangées : kaolin, argile calcaire, probablement parce qu'elles présentent un attrait particulier pour le goût de ceux qui les consomment ; on leur attribue aussi des vertus thérapeutiques.

30. **Conservation des aliments.** Les peuplades très peu civilisées vivent au jour le jour et ne font guère de provisions ; les autres possèdent des greniers, soit publics, soit privés, pour conserver des graines et des aliments ; ceux-ci sont cuits ou congelés, séchés ou fumés, quelquefois placés dans des silos. Les greniers sont formés d'une corbeille suspendue à un arbre (Congo), ou de petites huttes surélevées sur un piquet (Iapons), ou ^{la} partie la plus élevée de l'habitation. *L de*

C. — VÊTEMENTS.

Le vêtement, avec l'habitation dont il sera parlé ensuite, est le caractère ethnographique le plus important qu'il faille étudier relativement à la vie matérielle.

Il est d'abord à constater que certains peuples ne portent pas de vêtements et qu'il est très probable que beaucoup d'autres n'en portaient pas autrefois. En outre, chaque peuple, pour ainsi dire, a une espèce d'habillement qui lui est particulier et qui souvent permet de le reconnaître.

Si l'on peut admettre qu'à l'origine, l'humanité ne connaissait pas le vêtement, il faut rechercher les causes qui ont poussé l'homme à se vêtir. Pour tous les pays où le climat trop froid oblige l'homme à se couvrir le corps pour résister aux intempéries, l'origine du vêtement a sa cause dans la rigueur du climat. Cette cause n'a joué aucun rôle dans les régions intertropicales, si ce n'est pour se préserver de la pluie : les malais fabriquent à l'aide de feuilles de palmier des manteaux ou des nattes qu'ils placent sur leur dos pour travailler dans les rizières en temps de pluie abondante. On pourrait supposer que le premier couple humain eut le sentiment de sa nudité et que, par pudeur, il se couvrit le corps ; dans cette hypothèse, si nous rencontrons encore aujourd'hui des peuples allant nus, c'est que leurs ancêtres ont abandonné une coutume dont ils ne voyaient pas la nécessité. Cette hypothèse, qui attribue la cause du vêtement au sentiment de la pudeur, ne semble pas admissible ; s'il en était ainsi ce seraient les parties génitales qui partout devraient être cachées. Or l'on constate que suivant les peuples, c'est tantôt le visage, tantôt le pied, tantôt le haut de la tête, ici le ventre, là la poitrine qui sont les parties du corps qu'il est considéré comme impudique de laisser voir, et ailleurs le vêtement, au lieu de cacher ce qui ne devrait pas être montré, a pour effet d'attirer l'attention sur ces parties du corps. Il ne faut pas confondre deux sentiments : le sens moral, qui est inné chez l'homme, et le sentiment de la décence, qui est le produit des conditions sociales, et qui en tant que s'appliquant au corps humain est devenu le sentiment de la pudeur. Bien des peuples s'en vont tout nus et cependant chez eux le sens moral existe à un degré très élevé ; et l'on ne peut pas déduire de l'absence de vêtement chez un peuple la conclusion que ce peuple n'est pas moral. On peut dire que c'est le vêtement qui a fait naître le sentiment de la pudeur, lequel n'admet point que les parties du corps ordinairement cachées soient mises à nu. La couleur de la peau a une certaine importance.

Le climat est une cause du vêtement ; le désir de plaire, de se faire remarquer, de montrer sa richesse, sa fortune est une

deuxième cause, et alors le premier vêtement est la parure qu'elle soit à même le corps ou attachée au corps. Il semble que c'est l'homme qui le premier rechercha la parure pour paraître plus fort, plus puissant, exemple que suivit la femme comme moyen d'attraction.

La troisième cause, la plus importante peut-être, est d'ordre religieux : les primitifs croyant à la protection que peuvent leur apporter certains objets, auxquels ils attribuent une puissance magique, portèrent ces objets ostensiblement ; ce sont des amulettes, des gris-gris, des fétiches, qui s'attachèrent soit à une liane serrant les hanches (de là, la ceinture qui devint un petit tablier, puis une jupe), soit à une lanière enroulée autour du cou (de là, le manteau), soit à une corde liée autour du bras ou du poignet, soit encore à un lien entourant la tête (de là, la couronne). A ces objets religieux ou magiques, vinrent s'ajouter des parures, des coquillages, des bijoux, puis, surtout à la liane serrant les hanches, des morceaux d'écorces, des branches feuillues, des peaux d'animaux, etc.

31. Parures à même le corps, coloriage. La plupart des peuples qui ne portent pas de vêtement proprement dit se barbouillent le corps avec des matières colorantes et forment des dessins, des lignes, des cercles, etc. Ces coloriages ont pour but soit la beauté, soit le désir de faire peur, soit d'attirer l'attention sur certaine partie du corps ou encore de montrer certains sentiments, la haine, la douleur, etc. Le visage est le plus souvent colorié et ce coloriage est devenu chez quelques peuples le maquillage et le fard. On rattache au coloriage la peinture des ongles, la teinture des cheveux, des sourcils et des cils, l'application de laque sur les dents, etc.

32. Parures à même le corps, tatouage. Le tatouage est un coloriage indélébile ; il se fait de deux manières : par piqûre et par incision ou par cicatrices. Le tatouage par piqûres est employé par les peuples à peau claire et consiste en des séries de piqûres faites dans la peau au moyen d'une aiguille qui introduit une matière colorante, de la poudre noire en général. Les japonais

font ainsi de merveilleux dessins coloriés dans la peau humaine. Les peuples à peau noire ou foncée se tatouent par incisions ou cicatrices, en faisant des incisions atteignant la couche non pigmentée de la peau et qui, en se cicatrisant, laissent des traces plus claires ; quelquefois les cicatrices sont à nouveau ouvertes et de la terre est introduite dans la plaie de telle sorte qu'en se refermant elle produit des chéloïdes saillantes. Le tatouage, comme le coloriage, peut être différent suivant le sexe, l'âge, la position sociale, le groupe ethnique, ou la tribu ; les indigènes du Congo reconnaissent la nationalité des leurs par les tatouages. Le tatouage est une déformation ethnique ; voir n° 194 (ces déformations semblent bien de nature originellement religieuse).

33. Parures à même le corps, objets suspendus au corps.

D'autres déformations ont permis de porter d'autres parures : la perforation du nez, des lèvres, de l'oreille. Par les trous ainsi formés, l'indigène passe un cordon qui sert d'attache à divers objets, ou bien fait passer des morceaux d'os ou de bois, ou attache des bijoux. Il peut aussi ne pas y avoir de mutilation, c'est le cas lorsque les objets sont attachés à la ceinture, au collier, au bracelet, aux cheveux. C'est là le commencement du vêtement proprement dit.

34. Vêtements proprement dits, forme. La forme du vêtement est très diverse depuis la simple bande d'étoffe ou d'écorce d'arbre passée entre les jambes et retenue devant et derrière par une ceinture jusqu'au vêtement très compliqué des civilisés. Elle varie suivant le sexe, l'âge, le rang, la fonction ; il existe des vêtements de deuil (voir n° 98), de fête, de cérémonie, d'intérieur, des vêtements visibles et des vêtements cachés. Souvent la loi ou la coutume détermine la forme à revêtir dans des cas spéciaux, mais il peut exister une tendance à modifier cette forme (disparition de costumes locaux). Les parties du corps toujours couvertes ne sont pas partout les mêmes ; certaines parties sont découvertes par politesse (tête, voir n° 184), ou dans des cérémonies religieuses, ou dans certaines circonstances (poitrine découverte à la cour des princes javanais). La forme la plus ancienne semble être,

avec le tablier ou morceau d'étoffe pendu à la ceinture, les branchages feuillus attachés de même, les peaux d'animaux attachées au collier, les bandes d'étoffe serrant les reins. L'évolution du vêtement de la femme est intéressante, plus que l'évolution de celui de l'homme ; le costume féminin comprend trois catégories : 1° le costume le plus ancien qui consiste en une étroite ceinture entourant les hanches, qui va s'augmentant en largeur par l'ajoute d'ornements et de parures ; 2° le costume des régions tempérées où la ceinture est à la taille et qui se développe en jupon ou robe, laissant libre le haut du corps ; 3° le costume des régions arctiques dont la forme la plus ancienne est le pantalon en peau et une jaquette à manches.

35. **Vêtements proprement dits, matière.** La matière dont sont faits les vêtements est diverse : écorce d'arbre (ababua), peau d'animaux, bœuf, mouton, chien, renne, etc., grattée d'abord, puis tannée, peau de poissons (golds), etc., et enfin les étoffes tissées (voir n° 53). Le plus souvent l'indigène fabrique lui-même son vêtement et se sert des matériaux qu'il trouve sur place ; à un degré de civilisation plus avancé, le vêtement est fait par des tailleurs attitrés et la matière peut être importée.

36. **Vêtements proprement dits, chaussure.** La plupart des incultes ne connaissent pas la chaussure ; ils vont nu-pieds. Emploi de l'écorce tressée, du bois, du cuir, etc. Le cordonnier, sa situation sociale.

37. **Vêtements proprement dits, coiffure.** Inconnue souvent ; employée pour se protéger contre la pluie et le soleil. Coiffure des chefs, des féticheurs. Ligature autour de la tête, puis couronne de fleurs, de plumes, etc.

38. **Ornements et parures.** Les ornements furent d'abord des objets magiques et considérés comme protecteurs, puis des bijoux ou des objets rares, en métal précieux dans la suite. Ils déterminent le rang, la richesse, la fonction, le sexe. Ils sont attachés directement au corps ou aux vêtements ou portés au moyen d'un lien.

D. — HABITATIONS

L'habitation humaine est aussi diversifiée que le vêtement. Il est probable qu'à l'origine l'homme s'est servi des abris naturels qu'il a trouvés : cavernes, plis horizontaux des rochers, troncs d'arbres évidés, feuillages, etc., qui aujourd'hui encore sont employés dans certaines régions. La forme la plus ancienne doit être recherchée dans les abris de feuillage formés de deux branches recouvertes de feuilles et protégeant contre la pluie et le vent (australiens, veddahs). Ce serait ce paravent qui aurait donné naissance à l'habitation non transportable laquelle, sous le nom de hutte, serait dérivée de plusieurs paravents réunis et accolés. La hutte est conique, hémisphérique ou en forme de selle avec un toit à double versant. Les parois n'existent d'abord pas, les paravents étant placés à même le sol ; puis on creusa l'intérieur de la hutte, puis on suréleva les côtés sur des parois en feuillages et enfin en matériaux plus solides. Ces parois sont cylindriques, forment un carré, un octogone, etc. Une autre forme non moins ancienne est la peau de bête étendue sur le sol, puis soutenue par des pieux ; ce serait cette couverture destinée d'abord à garantir contre la pluie qui aurait donné naissance à l'habitation transportable, laquelle, sous le nom de tente, proviendrait d'un assemblage de peaux de bêtes attachées à des pieux réunis par leur sommet. Les tentes sont de formes diverses, comme les huttes, et se sont modifiées par l'ajoute de parois. Les aires de propagation des diverses espèces de huttes et de tentes.

39. **Situation.** L'inculte, comme le civilisé, ne construit pas sa demeure n'importe où ; il choisit une place convenable et se laisse guider par la nécessité d'avoir de l'eau potable à proximité ; des coutumes l'obligent à l'orienter et souvent le féticheur ou le géomancier signale la meilleure place. Des cérémonies religieuses président à la construction. Influence du climat, des habitudes ethniques, des matériaux qui sont sous la main.

40. **Habitations transportables.** Cette forme est commune à tous les peuples nomades ; les sédentaires ont des huttes qu'ils abandonnent lorsqu'ils doivent changer d'habitat.

41. **Habitation type.** Dans une monographie ethnographique, il faut décrire l'habitation dans ses moindres détails et exposer sa construction, faire connaître ceux qui l'établissent et les matériaux employés; noter son agencement, ses divisions intérieures, sa forme et sa disposition, les dépendances et les annexes, le foyer, etc., la forme du toit, etc. Il est impossible de passer en revue, même sommairement, les demeures de tous les peuples, car sans parler des constructions des civilisés, on constate un développement colossal de l'art de construire même chez les incultes: d'une part, les huttes primitives et en forme de ruches des hottentots et des cafres et d'autre part les maisons si remarquables tant au point de vue technique qu'architectonique des battaks et des dayaks. Les maisons sur pilotis ou palafittes se rencontrent sous toutes les latitudes; elles sont construites soit dans l'eau, soit sur terre; elles sont fréquentes en Malaisie et en Polynésie comme elles le furent chez les néolithiques d'Europe: une plate-forme est d'abord établie sur pilotis, puis sur cette plate-forme est construite la demeure; en général, les pilotis principaux servent d'attaches aux parois et de base au toit. Ces palafittes ont pour but: d'élever la maison au-dessus des miasmes du sol, de protéger les habitants contre les attaques d'ennemis, de pouvoir inspecter les environs, etc. On trouve aussi des demeures sur les arbres, mais elles ne servent qu'en cas de guerre ou comme lieu d'observation.

42. **Réparations et embellissements.** Les maisons construites en peau, en écorce, en branchage, en bois, en terre glaise, en torchis et paillis, en pierre enfin, doivent être réparées et sont le plus souvent ornées de dessins, de peintures et de sculptures (voir n° 129), souvent badigeonnées.

43. **Meubles et objets meublants.** Le mobilier chez les incultes, se réduit à peu de chose: de la paille ou un paquet d'herbes sèches, quelques peaux ou une planche, voilà le lit; pas de siège ni d'armoire; quelques ustensiles de cuisine. Plus tard apparaissent les chaises, les tables, les tapis et les nattes. Plus tard encore les armoires et les coffres.

44. **Eclairage.** Le foyer fut la seule source de lumière dans la

maison pendant la nuit, puis d'une part des torches, d'où dérivent les chandelles, d'autre part des réservoirs d'huile avec mèche, d'où dérivent les lampes.

45. **Chauffage.** Le foyer primitif est composé de deux pierres placées au milieu de la hutte entre lesquelles on brûle du bois; la fumée sort par les interstices du toit ou par le sommet de la hutte. Le poêle et la cheminée sont des inventions assez récentes.

46. **Village.** A côté des maisons proprement dites, on constate l'existence d'annexes qui n'apparaissent que chez les peuples un peu moins incultes; ce sont les huttes des femmes et celles des esclaves, la cuisine formant construction à part, les greniers où l'on conserve les graines et les magasins pour les provisions souvent sur pilotis ou surélevés sur un mur d'argile, des étables pour les bestiaux, des abris pour l'âme des parents décédés, etc. Les maisons sont disposées en ligne, ou en cercle, ou le long d'une route, ou éparpillées dans les champs. La réunion des demeures en un tout appelé village a pour cause soit les liens de parenté qui unissent leurs habitants, soit la nécessité de trouver secours en cas d'attaque. La souche familiale se tient volontiers à une même demeure qui s'augmente par des constructions adjacentes. Chez certains peuples de civilisation inférieure, on trouve une longue maison qui abrite toute une tribu, soit que les demeures soient accolées les unes aux autres en double rangée séparées par une rue (cameroun et ituri), soit que le bâtiment ressemble à une caserne divisée par des cloisons (Amérique du nord-ouest). C'est une des formes transitoires entre la maison et le hameau. Les peuples nomades n'ont pas l'habitude de fortifier les endroits qu'ils habitent, car leur mobilité est leur meilleure défense; par contre les populations agricoles doivent se protéger surtout dans les régions où règne l'anthropophagie, le commerce des esclaves et la piraterie; de là, l'établissement des villages dans des endroits naturellement fortifiés ou d'accès difficile, la plantation d'épines pour défendre l'étroit chemin qui conduit au village, le creusement de fossés, la construction de postes d'observation dans les arbres, etc. A ces moyens s'ajoutent les fortifications plus déve-

loppées : haïes, palissades, barrières, clôtures, portes d'entrée, tours de surveillance, trappes, etc. Outre les maisons familiales et les édifices du culte (voir n° 121), on rencontre encore des maisons réservées aux hommes non mariés, maisons communes, qui quelquefois sont le centre du village (Polynésie). En dehors du village, des huttes sont parfois établies pour y reléguer les personnes frappées d'impureté, atteintes de maladie, les accouchées, les jeunes gens avant leur initiation; enfin les hôtelleries et les grands hangars où se réunissent les hommes pour discuter des affaires de la communauté.

E. — MOYENS D'EXISTENCE, MÉTIERS, OCCUPATIONS

Pour pouvoir vivre, se procurer la nourriture nécessaire, mettre en œuvre les matériaux que lui fournit la nature, soit pour se créer un home, soit pour se fabriquer ses vêtements, l'homme a dû dès les premiers âges s'aider d'outils, d'instruments et d'armes. En possession de ceux-ci, il put faire la cueillette plus facilement, augmenter le rendement de la chasse et de la pêche, cultiver la terre et l'obliger à produire des fruits plus nombreux et mieux appropriés, domestiquer les animaux, créer des industries : la vannerie, la poterie, etc. L'industrie humaine est fille du besoin.

47. **Outils et ustensiles.** Les premiers outils étaient aussi les premières armes (voir n° 185) et furent, semble-t-il, en bois : baton, massue, pieu à la pointe durcie au feu ; en pierre, d'abord utilisée telle quelle, puis taillée, enfin polie; en os, en corne. Les outils en métal sont plus récents ; cependant certains peuples n'ont pas connu l'âge de la pierre, tels les bantous qui paraissent avoir passé directement de l'industrie du bois à l'industrie du fer. Voir au chapitre V, 2^e partie, des détails sur l'industrie des hommes de l'âge de la pierre.

48. **Cueillette.** La cueillette est la recherche des fruits qui servent à la nourriture, non seulement de ceux qui croissent sur les arbres, mais des racines qui croissent sous le sol. Les australiens en sont encore à ce stade de l'agriculture (voir n° 51).

49. **Chasse.** La chasse a pour but la capture d'animaux sau-

vages ou vivant en liberté. Primitivement, l'homme ne possédant pas d'engins, ni d'armes, devait surprendre les animaux pendant leur sommeil ou leur repas et les tuer après un combat ; puis il se servit de trappes, de pièges, de lacets ou bien les chassait devant lui et les obligeait à sauter dans des précipices. Enfin les armes de jet, pierres, lances, flèches lui furent utiles ainsi que le chien lorsqu'il fut domestiqué (voir n° 185 pour les armes et n° 52 pour la domestication des animaux). La chasse forme l'occupation la plus importante de beaucoup d'incultes qui trouvent en elle le meilleur de leurs revenus. Elle est en général réservée aux hommes.

50. **Pêche.** La pêche, ou chasse au poisson, est très pratiquée chez les incultes au moyen de pièges, de filets, de nasses ou d'armes de jet (harpons des congolais); ils détournent aussi les cours d'eau ou empoisonnent les rivières. La pêche à l'hameçon indique déjà un progrès. La chasse et la pêche se font souvent en commun, tous les habitants d'un même village y prenant part. Certains animaux ne sont ni chassés, ni pêchés, parce qu'ils ne peuvent servir à l'alimentation (voir n° 25).

51. **Agriculture.** On reconnaît plusieurs stades dans l'évolution de l'agriculture, ce terme pris dans son acception la plus large; d'abord la terre est retournée avec un pieu pointu pour la recherche des racines (australien); ensuite la culture avec le hoyau ou pieu à extrémité recourbée, instrument aratoire simple, mais déjà en progrès et plus facile; puis la culture à la houe qui se rencontre notamment dans l'Afrique tropicale et qui permet un travail plus approfondi de la terre; on voit apparaître les irrigations; les plantes cultivées ne sont pas nombreuses, mais servent à la nourriture quotidienne (stade de la cueillette; voir n° 48). La culture à la houe progresse par l'emploi d'engrais et par la culture de plantes à graines, millet, maïs, blé, riz, qui se fait non seulement pour les besoins immédiats de la famille, mais encore pour les besoins futurs et dans la suite pour la vente à d'autres (stade de la production). Cette culture à la houe se transforme d'une part en jardinage et en horticulture, d'autre part en

plantation (pays tropicaux). Enfin un dernier stade est caractérisé par l'emploi de la charrue, laquelle n'a pu être utilisée qu'après la domestication des animaux. Alors que dans les stades précédents, la terre aussitôt épuisée devait être abandonnée, dans la culture à la charrue on fouille le sol plus profondément et le système d'assolement a permis une culture continue. Dans les premiers stades, c'est la femme surtout qui s'occupe de la culture dont les produits ne sont qu'un appoint à l'occupation principale des hommes, la chasse et la pêche, mais comme les produits de la chasse devinrent aléatoires, la culture a joué un rôle de plus en plus grand et l'importance sociale de la femme s'en est augmentée. Avec la charrue disparaît le travail de la terre par la femme. Dans certains pays (Java), la culture se fait en commun et chacun reçoit des produits selon le travail accompli. Ailleurs le défrichement est fait par les hommes, la culture par les femmes (basongé). La moisson et les instruments pour faire la moisson. Coutumes magiques et fêtes relatives à la moisson ou à la récolte.

52. **Elève des bestiaux.** La domestication des animaux est le fait d'une civilisation déjà assez avancée; elle a été précédée de l'appivoisement et elle a donné naissance à la culture à la charrue. On croit qu'elle est originaire de la Babylonie où le bœuf domestiqué joua un rôle dans la religion. Les premiers animaux apprivoisés semblent être le chien (dingo australien), le chat, le porc, la poule, la chèvre, etc. La domestication s'est ensuite développée chez certains peuples et l'élève du bétail a pris de l'importance. Importance de l'élevage chez les peuples pasteurs.

53. **Tissage, couture, confection.** Le tissage a été une des premières occupations et on le retrouve partout même à des époques très reculées. Il semble qu'il fut précédé du tressage de fibres ou d'herbes. Le premier travail consiste dans la fabrication du fil produit par l'action de rouler la matière première; puis par la disposition de ces fils de façon à obtenir un tissu; enfin la découverte du fuseau, de la navette, de la disposition de la trame et de la chaîne, et d'un instrument spécial, le métier à tisser. La couture s'est faite d'abord avec des aiguilles d'os ou en plaçant

les parties à coudre l'une sur l'autre, en les transperçant et en passant par les trous la ficelle qui doit les fixer. La couture à l'aiguille est assez rare chez les incultes. La confection ne s'est développée que dans des civilisations avancées où le vêtement fut plus compliqué.

54. **Vannerie.** La vannerie est intimement liée au tissage et probablement plus ancienne. Les objets en vannerie sont roides ou flexibles et l'agencement des fibres de couleurs différentes a donné des dessins qui souvent ont servi de base à l'ornementation (voir n° 125). Certains incultes (cafres) produisent par le tressage des vases étanches et plusieurs tribus ne portent que des vêtements faits en matières végétales tressées.

55. **Poterie.** La poterie est très répandue, sauf chez les peuples nomades qui ne l'emploient pas à cause de sa fragilité et chez les australiens et les fuégiens. Les modes employés pour la fabrication des vases peuvent se ramener à quatre : le modelage ou façonnage à l'aide de la main seule, le moulage ou plaquage de la terre humide sur un moule soit extérieurement, soit intérieurement, le roulage de boudins d'argile qui sont enroulés les uns sur les autres puis bien ajustés, le tour du potier qui permet une fabrication plus rapide et meilleure. Les ornements des vases en terre se font avec l'ongle ou un stylet de fer ou de bois. Le travail de la poterie est réservé aux femmes chez les amérindiens. Les vases sont séchés au soleil, mais plus souvent cuits au feu.

56. **Métallurgie et forges.** Pendant longtemps, l'humanité ne connut point les métaux, ou du moins le profit qu'elle pouvait en tirer et des peuples en sont encore à l'âge de la pierre aujourd'hui (zélandais) ; d'autres, quoique restés incultes (nègres), sont d'excellents forgerons. En général, on explique la découverte des métaux par une succession de hasards heureux qui auraient appris à l'homme l'utilisation industrielle des métaux ; il semble aujourd'hui que toute la métallurgie primitive est un chapitre de l'histoire des religions : l'or et l'étain à l'état natif, sous forme de paillettes, auraient servi de talismans et de fétiches ; au cours d'opérations magiques, ces paillettes furent soumises à l'action du

feu et ainsi naquit l'idée de traiter de même les minerais de cuivre; le bronze resta longtemps un métal sacré. Le minerai est traité de deux manières par fusion et par martelage. La forge est chez les nègres très développée et ils emploient diverses espèces de soufflets. Souvent le forgeron jouit d'une considération spéciale, on le croit magicien. L'origine de la métallurgie en Europe (voir le Chapitre V, 2^e partie).

57. **Meunerie.** La préparation des graines pour en tirer la farine n'est pas connue de tous les peuples : il en est qui rôtissent les graines sans les moulin. La farine est obtenue par trois moyens : 1^o par le pilage, souvent occupation des femmes, consistant dans l'écrasement de la graine contre un mortier et un pilon manié à la main; 2^o par trituration ou écrasement entre deux pierres, celle de dessus étant animée d'un mouvement tournant (bochimans); 3^o par mouture au moyen d'une meule tournée à la main ou mise en mouvement par l'eau, le vent ou des animaux.

58. **Travail du bois.** Le travail du bois est général; l'homme fabriqua de bonne heure des instruments, des outils et des armes en bois, puis des meubles, des pirogues, des vases, des ustensiles de cuisine, etc. Il les décora de sculptures (voir n^o 129).

59. **Corderie.** Les incultes fabriquent des cordes et des liens en matière végétale.

60. **Tannerie.** La préparation des peaux consiste parfois en un simple grattage pour enlever les poils, ou en un polissage pour les rendre plus souples, ou en une macération pour leur donner plus de dureté. Le tannage est rare chez les incultes; il se rencontre déjà chez les mi-civilisés.

61. **Teinturerie.** Les propriétés colorantes de certaines plantes sont connues de presque tous les peuples; mais elles ont été surtout appliquées par ceux pratiquant le tissage, pour la teinture des étoffes.

62. **Extraction des minerais et des roches.** La recherche des minerais obligea souvent l'homme à creuser le sol pour les trouver en plus grande quantité, de même pour les pierres propres à faire des outils et des armes.

63. **Machines industrielles.** Chez les incultes, ces machines sont rares; à citer : le moulin, le métier à tisser, le tour du potier, le cabestan et le treuil, la pompe, la poulie et le palan, le volant, etc.

64. **Légendes relatives à l'invention des métiers.** Beaucoup de peuplades rapportent sur l'origine des métiers des légendes souvent intéressantes.

III. VIE FAMILIALE

A. — NAISSANCE

65. **Avant la naissance.** L'approche de la naissance d'un enfant donne lieu à des fêtes, à des réjouissances, parfois à des prières ou des sacrifices pour obtenir de la divinité un enfantement heureux, tandis que des mesures de protection sont prises pour soustraire la mère à l'influence des mauvais esprits : suppression d'un échelon à l'échelle donnant accès à la maison (atjeh), emploi d'amulettes, récitation de prières, actes magiques, etc. On exempte la mère des travaux trop durs et quelquefois on l'oblige d'habiter une hutte spéciale (sandwich). Mesures hygiéniques.

66. **Accouchement.** Il a lieu dans divers endroits, demeure familiale, demeure de la mère de l'accouchée, dans la forêt, au près d'une source, dans une hutte spéciale, etc. La parturiente prend des positions diverses : couchée, debout, pendue, etc., et elle reçoit l'aide d'autres femmes. La naissance d'un enfant mort-né entraîne la mise à mort de la mère, quelquefois.

67. **Soins donnés à la mère, au père.** La mère reçoit encore des soins après l'accouchement, mais elle reprend bientôt ses occupations. Parfois, c'est le père qui est soigné : il doit garder le lit, recevoir les félicitations, s'astreindre à un régime. Cette coutume est dite la couvade; elle se rencontre au Brésil, à Bornéo, au Groenland, même en Espagne et en France. Les causes de cette coutume : 1° on soigne le père pour que l'enfant ne soit pas malade (pratique magique); 2° le père affirme ainsi ses droits sur l'enfant et le reconnaît comme sien (passage du matriarcat au patriarcat (voir n° 87) ou dans les familles polyandres); 3° ce serait la preuve

publique que le mariage est réalisé en fait (mariage à l'essai). Cérémonies purificatoires.

68. **Soins donnés à l'enfant.** L'allaitement par la mère est général; le sevrage est souvent très retardé. Dans certains pays (Chine), la naissance d'un garçon est un événement heureux, celle d'une fille un désagréable. L'enfant difforme est mis à mort, la mère peut en pâtir. Le nom à donner à l'enfant est souvent choisi par le sorcier : celui d'un ancêtre, celui du jour de la naissance, celui d'une plante, un qualificatif quelconque, etc. Le nom change au cours de la vie, notamment lors des cérémonies de l'initiation (voir n° 75). Les punitions corporelles sont rares chez les incultes. L'enfant peut être la propriété du père, ou du frère de sa mère.

69. **Causes qui limitent la population.** Elles sont nombreuses et mises souvent en pratique : infanticide, notamment des filles (tibétains); mutilations pour éviter la conception (australiens); avortement; manque de soins; etc. Les mariages à un âge trop jeune, la fréquence des divorces et des séparations, la polyandrie et la polygamie peuvent diminuer la natalité.

70. **Mouvement de la population.** La population chez les incultes n'augmente pas dans les mêmes proportions que chez les civilisés. Causes.

B. — ÉDUCATION, INITIATION

71. **Education physique.** Guère soignée; des jeux d'adresse.

72. **Education intellectuelle.** Presque nulle.

73. **Education morale.** Voir n° 114.

74. **Education des prêtres.** L'éducation des féticheurs, sorciers, chamans, magiciens est faite par des féticheurs plus anciens qui leur transmettent leurs recettes et leurs formules magiques. Souvent le magicien ne reçoit aucune éducation spéciale. Dans les religions plus développées, l'éducation des prêtres est soignée et consiste surtout dans l'étude des textes sacrés et de la théologie.

75. **Initiation.** Au moment de devenir adulte, à l'âge de la puberté, chez presque tous les incultes, l'enfant reçoit une éduca-

tion spéciale caractérisée par : retraite loin du village ; enseignement de tout ce qui regarde la vie sexuelle et sociale ; épreuves physiques ; nouveau nom ; circoncision (voir n° 194) et autres déformations. Les rites d'initiation sont des rites religieux. Les différentes phases de l'initiation, qui est obligatoire pour les filles comme pour les garçons, mais souvent avec un processus simplifié, ont une durée plus ou moins longue ; les féticheurs ou des anciens y président ; l'initiation est le plus souvent nécessaire pour prendre femme ou mari ; l'initié porte des signes extérieurs prouvant sa qualité ; elle est parfois considérée comme une mort suivie d'une seconde naissance à la suite de laquelle l'initié doit tout apprendre à nouveau. Aire de propagation des coutumes d'initiation ; les raisons de cette institution sociale très répandue et très importante dans la vie des incultes.

C. — MARIAGE, RAPPORTS ENTRE LES SEXES

76. **Rapports avant le mariage.** Ces rapports sont très libres et la virginité des filles est de peu de considération. Avant l'initiation, les rapports sexuels sont en général interdits et la naissance d'un enfant considérée comme une calamité publique.

77. **Fiançailles.** Elles n'existent pas partout ; parfois elles ont lieu lorsque les enfants sont en bas-âge (chinois).

78, 79, 80. **Mariage, nature, formes, évolution.** Le mariage est l'union de deux humains de sexe différent pour former et fonder une famille. Caractéristiques : perte de liberté pour un des deux conjoints ; dépendance d'une autorité, mari, parents de la femme ; soumission à des lois ou des coutumes. D'après certains, la forme la plus ancienne serait le rapt ou enlèvement de la femme par la force (rapt vrai ou mariage par capture, patagons). Cette forme ne tarda pas à se modifier en rapt simulé dans lequel tout est préparé à l'avance et le ravisseur est d'accord avec la famille de la future (toucouleurs). Une forme plus civilisée du mariage, quoique aussi ancienne, est le mariage par achat, soit en échangeant une sœur ou une proche parente contre une future (Sumatra), soit en acquérant des droits sur une fille en se mettant au service de ses

parents (fuégiens), soit en offrant aux parents une compensation, un cadeau (bantous), soit en payant la somme fixée par les parents. Le mariage par achat a évolué en mariage par consentement mutuel, tout en conservant des caractères du mariage par achat (dot). Quelle est la forme primitive du mariage? On a prétendu qu'à l'origine l'homme vivait dans un état de promiscuité (accouplement sans règle). Bases de cette hypothèse. Les prétendues traces de promiscuité ne sont rien d'autre que des preuves de l'amour libre entre jeunes gens pubères, mais non encore mariés. La monogamie est la forme la plus ancienne. Autres formes : exogamie ou défense d'épouser une personne du même clan ; endogamie ou obligation de prendre femme dans son clan ; mélange d'exogamie et d'endogamie ; polygamie ou plusieurs femmes pour un mari ; polyandrie ou plusieurs hommes pour une femme (tibet) ; monogamie. Raisons d'être et aire de propagation de ces diverses formes. Organisations matrimoniales qui sont le mélange de diverses formes (australiens). Formes différentes chez un même peuple (malais de Menangkabao). Mariage à l'essai qui ne devient définitif qu'à la naissance d'un enfant. Droits et devoirs des époux dans chacune de ces formes. Les épouses légitimes et les concubines ; leur situation respective. Le lévirat.

81. **Cérémonies du mariage.** Chez certains peuples (esquimaux), il n'existe aucune cérémonie nuptiale, ailleurs l'entrée en mariage est fêtée par un repas monstre, ailleurs par des cérémonies symboliques qui font ressortir le lien entre les époux ou la domination de l'un sur l'autre ; souvent des cérémonies religieuses viennent donner plus d'importance à cet acte. Mariage au sens naturel et au sens légal. Chez les incultes, tout individu s'efforce de se marier aussitôt après l'âge de la puberté.

82. **Empêchements au mariage.** L'exogamie et l'endogamie sont des formes qui restreignent le choix des époux ; la défense d'épouser une proche parenté (horreur de l'inceste, pourquoi ?) ; la division en castes qui oblige presque à prendre femme dans sa caste ; le célibat obligatoire dans certaines fonctions.

83. **Le mari.** Ses pouvoirs sur sa ou ses femmes dépendent de

la forme de mariage, de même que ses droits sur les biens de sa femme. Parfois le mari habite une maison seul, ses femmes chacune une autre demeure. Les rapports entre le mari et ses beaux-parents sont souvent déterminés par la coutume. Le mari (chez les kafbélés) devient le domestique du frère aîné de sa femme; ce frère aîné est le véritable chef de la famille (système dit matriarcat).

84. **La femme.** La situation de la femme se modifie beaucoup par le mariage; son rôle dans la polygamie; le prêt des femmes, leur vente; l'adultère de la femme est le plus souvent sévèrement puni.

85. **Dissolution du mariage.** Chez les incultes, la séparation de corps, le divorce ou la répudiation sont fréquents; quelquefois des coutumes règlent les divorces. Les effets de la séparation momentanée ou définitive.

86. **Les eunuques.** Mutilation qu'ils subissent (voir n° 194). Leur rôle dans la famille.

D. — FAMILLE

87. **Autorité.** Dans la famille, c'est le père qui possède l'autorité; parfois c'est le grand-père, ou la mère, ou le fils aîné, ou le frère de la mère. Droits et devoirs du chef de famille, causes de déchéance. Le matriarcat est un système familial dans lequel la filiation est établie par les femmes, filiation utérine; il n'est pas nécessairement caractérisé par la domination de la femme, mais l'autorité appartient alors au frère de la femme et les enfants devenus grands travaillent pour leur oncle utérin et non pour leur père; à la mort de celui-ci, ils deviennent propriété de leur oncle avec tous les biens de la famille. Le système dit patriarcat est basé sur la filiation par les hommes; ici c'est le père qui possède toute autorité sur les enfants; il est beaucoup plus répandu que le matriarcat. Raisons d'être de ces deux systèmes.

88. **Composition.** La famille se compose du père, de la mère et des enfants; viennent s'y ajouter: les grands-parents, l'oncle ou frère de la mère, les femmes, suivant les systèmes. Les étran-

gers peuvent être admis dans la famille : par adoption, par échange du sang ; effets. Les esclaves (voir n° 175).

89. **Habitations.** Les enfants mariés forment le plus souvent un nouveau foyer, parfois ils demeurent avec leurs parents soit paternels, soit maternels, parfois ils agrandissent la maison paternelle par l'ajoute de nouvelles constructions.

90. **Relations entre les membres de la famille.** Des liens étroits attachent les membres ; mais en général les vieillards sont considérés comme des bouches inutiles et on désire leur disparition ; souvent on les aide à passer de vie à trépas ou on les pousse au suicide.

91. **La propriété familiale.** La propriété familiale comprend tout ce qui provient du travail en commun de tous les membres de la famille (voir nos 151 et suivants).

92. **Rôle des voisins dans la famille.**

93. **Situation sociale des membres de la famille.**

94. **Arbre généalogique.**

E. — MORT

95. **Maladies, accidents.** En général, l'inculte ne croit pas à la mort naturelle ; il l'attribue à l'influence d'esprits ou de mauvais génies ; de là le rôle des féticheurs, sorciers et guérisseurs qui emploient des moyens magiques pour guérir les maladies (voir n° 140). Ils recherchent la cause de la mort et accusent souvent une personne de l'entourage du défunt.

96. **Les derniers moments d'un moribond.** Aussi préconisent-ils des danses, des chants, le port d'amulettes, des breuvages spéciaux, etc. Le moribond est assisté dans ses derniers moments par ses proches.

97. **Le mort avant son enterrement.** Aussitôt après le décès, commencent les lamentations et les pleurs. Il peut y avoir ensevelissement ou le cadavre est changé de place, coloré, embaumé, fumé, etc. Suivant le rang social du défunt, les coutumes varient.

98. **Funérailles.** Le transport du décédé donne lieu à des cortèges funéraires, souvent à caractère religieux, auxquels prennent

part les parents en deuil, des pleureuses et l'éloge du mort est parfois prononcé.

Il ne paraît pas qu'aux époques très anciennes, l'homme ait donné une sépulture à son semblable, cependant la découverte de l'homme de la Chapelle-aux-Saints (paléolithique, voir chapitre V) laisse supposer qu'à cette époque déjà on prenait soin des cadavres et on les enterrait. Modes d'ensevelissement : anthropophagie ; abandon aux animaux sauvages ; ossuaires où les corps sont abandonnés aux oiseaux de proie (parsis) ; exposition dans les branches d'un arbre (siamois) ; jet du cadave à la mer ou à la rivière, parfois dans un canot ; crémation (les prêtres siamois) ; embaumement (égyptiens) ; exhumation et nouvelle inhumation des restes mortels ; mise en cercueil, lequel peut reproduire les traits du décédé (wangata), etc. Le cadavre est placé : couché à plat ; ou la tête relevée ; ou accroupi les genoux relevés au menton. Causes de cette dernière manière de faire : paresse des fossoyeurs ; pour rappeler la manière de se reposer pendant la vie ; pour donner au cadavre la même position que l'enfant quand il vient au monde ; pour empêcher le mort de revenir sur la terre (orifices bouchés, ligature des membres, crainte du retour de l'esprit du mort). Régions où cette coutume se rencontre. Objets placés dans la tombe ou dans la bouche du mort. Sacrifices humains et autres accompagnant l'enterrement ; leurs raisons. Les cimetières. Le deuil.

99. **Manière d'agir des parents envers le décédé.** La tombe est abandonnée ou elle reçoit la visite des parents. Offrandes sur la tombe ; lesquelles, pourquoi. La fête du mort (kameroun). Prières ; sacrifices. Certains incultes s'éloignent de la tombe de leurs parents. Des repas ont lieu sur la tombe ; la part du défunt.

100. **Modifications dans la famille par suite du décès d'un membre.** La mort du chef de famille a pour conséquence de faire passer sa veuve sous l'autorité d'une autre personne, le fils aîné souvent. Les orphelins sont recueillis. La veuve peut devenir de droit la femme du frère de son mari (lévirat). Signes de deuil : lacération de la peau ; ablation d'un membre ; taille des cheveux ; coloriage du corps ; cessation des soins de propreté ; modifications dans la manière de s'habiller, soit la couleur des habits, soit la

forme des vêtements. Cause de ces modifications : la crainte du retour de l'esprit du mort qui pourrait faire du tort à ses parents s'il les reconnaissait.

IV. VIE RELIGIEUSE

A. — IDÉES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

Le plus intéressant des caractères sociologiques est la religion. Il faut en premier lieu définir la religion : c'est 1° la reconnaissance d'un ou de plusieurs êtres personnels qui s'élèvent au-dessus des conditions terrestres et temporelles, et 2° le sentiment de dépendance vis-à-vis d'eux. Ainsi définie, la religion existe dans l'humanité entière ; la religiosité est un caractère propre à tous les hommes. Pris dans un sens moins large, le mot religion signifie une doctrine révélée avec culte et sacerdoce, enseignement et morale. Il est avéré aujourd'hui que tous les peuples possèdent le sentiment de l'existence d'un être supérieur ; mais si l'inculte a une notion de cet être supérieur, elle est parfois tellement vague qu'il est difficile de la saisir. L'inculte d'ailleurs ne donne qu'à contre-cœur des détails sur ses idées religieuses et souvent ne dit pas tout ce qu'il sait ou trompe volontairement. D'autre part, il faut se garder de conclure trop rapidement à la non-existence d'idées religieuses chez un peuple (ce que quelques voyageurs se sont empressés de faire en constatant l'absence d'objets du culte ou de temples) ou à l'existence de l'athéisme ; l'athéisme vrai, qui est le manque de toute religion, est le produit d'une civilisation excessive, jamais le fait d'une civilisation primitive.

Les idées religieuses des peuples incultes se présentent sous diverses formes que, pour plus de clarté, nous classerons sous des rubriques, sans vouloir par là affirmer qu'elles sont aussi simples et qu'un peuple ne puisse posséder qu'une seule de ces formes religieuses. Le fait capital de la vie religieuse, partout où il se produit, c'est le culte des divinités, mais comme l'ethnographie a surtout en vue l'étude des peuples incultes et que chez ceux-ci les divinités n'existent guère, nous plaçons à la fin du chapitre le paragraphe relatif aux divinités (n° 120), que nous faisons pré-

céder de celui relatif aux rites, parce que ceux-ci existent là aussi où il n'y a pas de divinités (1).

a) *Vie religieuse des incultes.*

101. **Animisme.** L'animisme est la croyance à l'existence, chez les êtres de toute espèce, d'un esprit analogue à l'âme, qui peut quitter cet être momentanément ou d'une façon permanente, apparaître sous diverses formes ou devenir invisible et jouir de pouvoirs supérieurs et avec lequel il peut entrer en relation. Origine de l'animisme : rôle du rêve, du sommeil, de l'évanouissement, de l'extase, de la folie. Aire de propagation de l'animisme.

102. **Culte des ancêtres.** De l'animisme sort directement le culte des ancêtres si répandu, notamment en Chine; il repose, à l'origine, non sur le respect dû aux morts, mais sur la crainte de l'esprit ou de l'âme du mort.

103. **Fétichisme.** Le fétichisme est la croyance à l'incarnation d'un esprit dans un objet quelconque qui peut être adoré ou vénéré, ou la croyance que certains objets renferment un esprit

(1) Dans la description des idées religieuses d'un peuple — ceci dit spécialement pour les missionnaires, voyageurs, explorateurs, etc., qui auraient l'occasion de fournir des renseignements à leur sujet —, il faut se borner à les exposer, sans les discuter, ni les apprécier; faire de la documentation et laisser à ceux qui ont une préparation spéciale le soin de discuter et de mettre en œuvre les données fournies. Donc constater des faits et les décrire. En ce qui concerne les grandes religions dont les principes, les théories, les tendances sont connues, noter spécialement tout ce qui peut faire connaître leur évolution. S'attacher, pour les autres religions, à la description de faits concrets, à la reproduction textuelle de conversations; noter chaque fois si chacun possède des idées imprécises ou précises sur sa religion et ses croyances; quelle importance prennent ces croyances dans sa vie morale, dans sa vie journalière; si, pour l'indigène, sa religion est une explication suffisante de ce qu'il voit ou de ce qu'il croit et, par exemple, noter s'il reste inquiet du mystère et montre quelque tendance vers le septicisme ou vers le progrès. Ne rien oublier, pas même les détails qui paraîtraient accessoires. Ne pas se laisser influencer par des théories et ne pas vouloir trouver dans la religion des incultes ni des traces de la révélation primitive, ni la confirmation des théories contemporaines sur l'origine de la religion. Ne pas aider l'indigène à se rendre un compte plus exact de ses croyances; les prendre telles quelles. Ne pas s'étonner des contradictions qui existent dans les idées religieuses d'un même individu et ne pas chercher à les concilier. La documentation scientifique sur la vie religieuse n'est possible qu'en appliquant ces principes.

ou portent en eux une partie de la puissance de cet esprit. Tout peut devenir fétiche et le fétichiste vit dans une crainte continue. Si l'inculte adore cet objet, celui-ci est dit fétiche; s'il ne l'adore pas mais le considère comme objet devant le protéger, il est appelé amulette, gris-gris, etc. L'inculte considéra d'abord comme amulette des choses rares ou de forme étrange, puis confia la fabrication des fétiches et des amulettes à des spécialistes, sorciers, magiciens, féticheurs qui jouirent d'un pouvoir religieux, politique, judiciaire et sont aussi médecins (voir n° 122).

104. **Tabou.** On désigne sous ce terme une série de prohibitions pas toujours coexistantes : de manger certains aliments, de toucher certaines personnes ou certaines choses, de prononcer certains mots, certains noms, de regarder certains objets ou de voir certains individus, de passer près de tel objet, d'adresser la parole à certaines personnes. Le tabou est essentiellement une observance religieuse, quoique les prêtres ne soient pas les seuls à déclarer telle ou telle chose tabouée. Il peut être général ou particulier, permanent ou temporaire, occasionnel. Les êtres et les choses taboués sont craints de l'inculte, parce qu'ils lui semblent avoir un caractère mystérieux, surnaturel ou inexplicable et qu'il croit que les infractions à ces prohibitions seront punies soit par les esprits offensés, soit par les chefs, soit par les membres des sociétés secrètes. Motifs de ces prohibitions. Exemples de tabou ; propagation.

105. **Totémisme.** Le totémisme est un système religieux et social qui est basé sur la croyance à l'existence de rapports, de relations spéciales et intimes entre l'homme et une classe d'objets matériels ou animés qui sont respectés par toute une tribu ou tout un clan. Ses caractères sont : rapports de parenté entre le totem et toutes les personnes du clan, ou entre le totem et toutes les personnes de tel sexe, ou plus rarement entre le totem et un individu. Echange de l'âme et fraternité entre tous les membres du clan. Exogamie. Interdiction de manger le totem, sauf dans des agapes rituelles. Certains cultes animaux ou végétaux sont indépendants du totémisme; celui-ci n'est pas un stade par lequel a dû passer toute religion. Evolution du totémisme dont l'origine

semble devoir être cherchée dans l'animalisme ou croyance à l'existence d'une âme chez les animaux (forme particulière de l'animisme).

106. **Magie.** La magie consiste en croyances et plus particulièrement en pratiques, en actes matériels, ayant des buts divers, notamment de forcer la nature, de faire le mal, de conserver la vie, de faire réaliser un acte dont on imite les caractères visibles. La magie comprend des agents (magiciens, sorciers, accomplissant les actes magiques, professionnels, possédant des qualités spéciales ou devenus magiciens par révélation, consécration ou tradition); des actes (rites magiques, actes manuels sympathiques ou symboliques, ou actes oraux, incantations); des croyances en l'intervention des âmes des morts, des esprits ou des génies. On distingue : 1° la magie par contagion si l'inculte croit à une sorte de sympathie secrète établie indissolublement entre des objets qui ont été une fois unis; il en déduit qu'il peut influencer de loin et à son gré toute personne ou tout objet dont il possède une parcelle; 2° la magie symbolique ou mimétique si l'inculte croit à l'existence d'une influence occulte basée sur la ressemblance des choses entre elles; il en déduit qu'il peut faire produire un acte quelconque en l'imitant; 3° le pouvoir des noms et des mots ou croyance en l'influence que possédera celui qui prononcera tel nom ou tel mot; 4° le pouvoir de tel ou tel objet qui est censé posséder une puissance magique, talismans (porte-bonheur), amulettes (protecteur); 5° la divination ou croyance à la possibilité de dire l'avenir ou de découvrir des secrets à l'aide d'objets; 6° la magie publique notamment les cérémonies australiennes dites *intichiuma*, qui ont pour but de faire produire un acte avantageux pour toute la tribu (multiplication des animaux servant de nourriture, production de la pluie, etc.); 7° la magie privée qui est pratiquée par un seul dans un but privé soit moralement bon, soit malfaisant ou nuisible (remèdes populaires, charmes, envoûtement, sort). Une pratique magique peut rentrer dans plus d'une de ces catégories. Les magiciens d'occasion et les magiciens professionnels, ce qui les distingue, leur formation, leur rôle et leur importance dans la vie des incultes. La magie se développe aussi

en marge des religions chez les peuples civilisés et la religion populaire en est pleine : sorcellerie, fantômes, revenants, etc.

107. **Idolâtrie.** Elle se différencie nettement du fétichisme ; c'est adorer et rendre un culte à des représentations matérielles d'êtres surnaturels.

108. **Culte des phénomènes physiques.** L'animisme a donné naissance aux cultes des phénomènes physiques et des forces de la nature, en attribuant à ces phénomènes et à ces forces une âme ou un esprit auxquels il convenait de rendre honneur et adoration ou bien en considérant ces phénomènes comme la demeure momentanée ou permanente de cet esprit ; de là, le culte du feu (parsis), de l'eau (fleuves sacrés), du tonnerre (germain), des saisons, du soleil (mexicains), des arbres (gaulois), des oiseaux (aigle des péruviens), des animaux (serpent dans l'Uganda), etc., cultes qui ont servi parfois de transition vers le polythéisme.

b) *L'âme humaine et la vie future.*

109. **L'âme humaine.** Chez les incultes, l'existence d'une âme ou d'un esprit dans chaque être humain est un fait auquel tout le monde croit ; mais on ne se rend pas toujours bien compte de ce qu'elle est ; on suppose qu'elle quitte le corps pendant le sommeil, et le rêve est la preuve que l'âme se détache du corps. La mort est le départ de l'âme, c'est pourquoi les cadavres sont parfois conservés jusqu'à ce qu'ils soient putréfiés. Pour certains, l'âme est le souffle, pour d'autres l'ombre. Quant à ce qu'elle devient après la mort, ils la supposent rôder autour des vivants. Certains (indous, égyptiens) croient qu'elle passe dans d'autres corps, métempsycose, d'autres qu'un séjour lui est assigné.

110. **La vie future.** Les incultes croient en général à la vie future, mais ils n'ont que peu d'idées à ce sujet, leur intelligence ne leur permettant pas d'approfondir des problèmes aussi ardu.

111. **Spiritualisme.**

112. **Matérialisme.**

c) *Religions des peuples mi-civilisés et civilisés.*

113. **Monothéisme et polythéisme.** Ces religions sont caractérisées par un culte bien établi, un sacerdoce développé, une théologie enseignée, une organisation complète. Cependant les incultes possèdent la notion d'un Dieu et on retrouve chez eux le monothéisme caché derrière des pratiques cultuelles qui ne s'adressent pas à l'Être supérieur. Ce Dieu reste, pour ainsi dire, au delà du monde accessible à l'homme ; il est présent, mais n'intervient pas dans les affaires humaines ; on ne lui rend pas, en général, de culte public et déterminé.

a) Christianisme. Religion instituée par le Christ. Divisions : trois branches principales, l'église catholique apostolique romaine, son extension, son chef, doctrines apostoliques, immuable et progressive ; l'église grecque ou d'Orient, extension, chef nominal et réel ; le protestantisme ou religion évangélique, extension, pas de chef unique, sectes nombreuses. Il faut y ajouter des églises plus petites : copte, nestorienne, arménienne, nationale des Abyssins ou monophysite. Total : 560 millions.

b) Judaïsme. Religion des juifs, extension, attend son messie, ne connaît pas le Christ. 10 millions.

c) Islamisme. Religion monothéiste, un seul dieu et des prophètes dont le plus grand est Mahomet. Le coran. Tradition religieuse. Cause de l'immobilisme oriental. 214 millions. Deux sectes : les Chiites (Perse) nient la légitimité des trois premiers califes ; les Sunnites (Turquie). Parmi les Chiites s'est formée la secte du bābisme, 5 millions, mélange d'éléments mahométans et chrétiens. Les cinq piliers de l'Islam.

d) Brahmanisme. Religion issue de la religion védique ; celle-ci est basée sur les Védas, chants sacrés, traité de théologie pratique et de philosophie, auxquels on rattache les Brahmanas et les Sutras, religion hénothéiste, plusieurs dieux mais un est suprême ; les dieux anciens ou Asuras, les moins anciens ou Devas. Sacrifices nécessaires, rites à caractère magique.

Le brahmanisme est caractérisé par une hiérarchie fondée sur la naissance et par une division nette en castes : brahmanes, ksha-

trias, vaicyas, çudras ; croyance en la métempsyose. 217 millions, extension. Il a donné naissance à : l'hindouisme ou religion populaire ; le jaïnisme, le bouddhisme.

e) Bouddhisme. Modification du brahmanisme, mais avec principes originaux et abandon de certaines pratiques ; il a dû émigrer. Le problème de la souffrance. Pas de castes. Religion altruiste cherchant des adeptes. Religion non nationale. Deux grandes églises : celle du sud et celle du nord.

f) Lamaisme. Religion issue du mayahanisme ou bouddhisme renouvelé. Tibet. Hiérarchie. Lamas. Cloîtres.

g) Foïsme. Bouddhisme chinois. Vénération d'images et de reliques, pratiques magiques.

h) Confucianisme. Religion basée sur les principes et les préceptes recueillis ou définitivement rédigés par Kong-Tse. Les king et les shou. Système philosophique, religion des lettrés en Chine. Extension. Il a remplacé l'ancienne religion chinoise, le sinisme monothéiste, d'où le culte des ancêtres.

i) Taoïsme. Religion fondée par Lao-tse basée sur le Tao-te-king, mais aujourd'hui dégénérée et mélangée de principes sinistes, confucianistes et bouddhistes avec des pratiques magiques nombreuses. Le feng-choui.

j) Shintoïsme. Religion japonaise, culte des forces de la nature mélangé avec le culte des ancêtres, des héros.

k) Mazdéisme. Religion philosophique de Zoroastre. Deux principes : le bien, Ormuzd, et le mal, Ahrimane, toujours en lutte. 100.000 aux Indes (Parsis) et 12.000 en Perse (Guèbres).

l) Religions disparues : des anciens égyptiens, des babyloniens et des assyriens, des syriens et des phéniciens, des grecs de l'antiquité, des romains, des peuplades de l'Europe (germains, gaulois, celtes, etc.), des mexicains, des incas du Pérou, etc...

Facteurs importants pour la diffusion de certaines religions.

Religions universelles et religions nationales.

d) *Théories relatives à l'évolution des religions.*

L'histoire des religions se détache de jour en jour plus nettement de l'ethnographie et forme aujourd'hui une science nouvelle

dont le but est de vérifier et d'expliquer un fait universel, la religion : l'espèce humaine est essentiellement religieuse. Nombreuses sont les théories établies pour essayer d'expliquer l'existence de religions aussi diverses que toutes celles ci-dessus et pour établir leur évolution ; voici les principales :

a) Théorie de l'évolution régressive. Dans les théories créationniste et évolutionniste spiritualiste (voir anthropogénèse, chapitre IV), l'homme a dû avoir connaissance de son Créateur et il en reçut la notion de la religion : sa destinée et la divinité. Cette notion a donné le monothéisme le plus pur qui s'est perpétué, mais aussi chez certains peuples s'est altéré progressivement tout en laissant des traces de son existence antérieure ; l'évolution dans ce dernier cas a été régressive. Arguments directs en faveur du monothéisme primitif : monothéisme hébreu, religion égyptienne monothéiste en fait, sinisme monothéiste, religion monothéiste des aryens, monothéisme perceptible chez les incultes. Arguments indirects : religions des peuples incultes incapables par elles-mêmes d'évolution, athéisme primitif inconcevable, opinion de Lang.

b) Théorie de Hegel : point de départ, le culte de la nature.

c) Théorie de Lubbock : athéisme, fétichisme, totémisme, anthropomorphisme, Dieu créateur.

d) Théorie de Spencer : point de départ, le mânisme ou culte des ancêtres.

e) Théorie de Tylor : les premières notions religieuses de l'humanité sont celles que l'on trouve à la base de l'animisme, puis l'animisme, le culte des ancêtres, le culte de la nature, le totémisme, le polythéisme, le monothéisme.

f) Théorie de Jevons : le totémisme est à la base, l'animal totem est l'incorporation de l'unique dieu de la tribu, espèce de monothéisme primitif ; si plusieurs peuples se joignent, l'apport par eux de leurs dieux donne naissance au polythéisme.

g) Théorie dite panbabylonisme : la mythologie astrale ou culte des astres est le commencement de la religion.

h) Théorie de Frazer : la magie et les pratiques magiques sont la forme la plus ancienne de la religion.

Toutes ces théories, sauf la première, partent de l'un de ces

principes, qui auraient besoin d'être mieux démontrés : l'infériorité mentale des premiers peuples, ou encore le progrès indéfini partant d'un point de départ purement animal. Elles admettent aussi, pour la plupart, ce qui de même devrait être établi scientifiquement, que les incultes actuels nous présentent les stades par lesquels toute l'humanité a passé et qu'en étudiant leurs mœurs et coutumes, surtout au point de vue religieux, on doit retrouver la plupart des échelons que l'humanité a la recherche d'une civilisation plus développée a gravis dans le cours des siècles. On considère, par exemple, les hommes de variété pygmoïde (pygmées d'Afrique, négritos d'Asie, veddahs de Ceylan, bochimans, andamans, etc.), comme la survivance de l'humanité primitive, en se basant notamment sur leurs caractères anatomiques ; on trouverait donc chez eux l'état social se rapprochant le plus de l'état primitif ; or des études récentes ont démontré leur supériorité sur leurs voisins, au point de vue moral et religieux, notamment.

e) *Morale et philosophie.*

114. **Morale.** Chez les incultes, la religion, sous la forme d'animisme, ne préconise aucun précepte de morale, et la morale est surtout affaire de convention sociale établie par la tradition et l'opinion publique. La croyance à la survivance de l'âme ne semble pas, dans la plupart des cas, avoir, en ce qui concerne la morale, la moindre influence. Cependant certains considèrent l'au delà comme un lieu où le bien sera récompensé et le mal puni. La notion du mal et du bien est très confuse chez l'inculte, du moins comparée à notre notion : est mal ce que tous désapprouvent. La charité se présente le plus souvent sous la forme de l'hospitalité et de l'aide mutuelle. On rencontre chez l'inculte des maximes et des proverbes. Dans les religions plus avancées, la morale est bien établie et ses préceptes font partie des obligations religieuses.

115. **Philosophie.** La philosophie de l'inculte se ramène le plus souvent à une espèce de fatalisme qui lui fait attribuer tout ce qui arrive à la volonté de l'Être supérieur ou, le plus souvent, des esprits.

116. La religion a une influence considérable sur la vie privée et sociale : il n'est presque pas d'acte, chez l'inculte, qui n'en dépende et les féticheurs et magiciens ont soin d'entretenir leurs concitoyens dans la crainte du mystérieux ou du surnaturel.

B. — RITES ET CULTES

Chez tous les peuples, les idées religieuses se manifestent à l'extérieur par des actes ; l'ensemble de ces actes constitue le culte que l'on peut diviser en deux parties : les rites et les cérémonies. Les rites sont les règles et les préceptes qu'il faut suivre et que l'on ne peut transgresser dans le culte ou dans les actes qui par quelque côté ont un caractère religieux ; chez les incultes, ils consistent en manières de faire spéciales connues des magiciens seulement, et parfois des chefs ; dans les religions des mi-civilisés, ils sont le plus souvent connus de tous et notamment du chef de famille ; ailleurs ils ne sont employés que par les prêtres. Les rites manuels s'appliquent aux cérémonies du culte : offrande, sacrifice ; les rites oraux s'appliquent plus spécialement à la prière et au vœu. Les rites se sont formés lentement et sont devenus obligatoires pour que la cérémonie ou l'acte religieux, voire l'acte social, soient valables. Les rites ont été classés en rites sympathiques, ceux fondés sur la croyance à l'action du semblable sur le semblable, du contraire sur le contraire, du simulacre sur l'objet, etc., et en rites contagionnistes fondés sur la croyance à la transmissibilité, par contact ou à distance, des qualités naturelles ou acquises (voir n° 106, magie). Ces rites peuvent encore être positifs ou négatifs (par exemple, les tabous, voir n° 104), directs ou indirects, animistes ou dynamistes. Des séquences cérémonielles accompagnant le passage d'une situation à une autre et d'un monde, soit cosmique, soit social, à un autre, on distingue les rites de passages qui se décomposent en rites de séparation, rites de marge et rites d'agrégation, notamment dans l'initiation, le mariage, etc. Les détails des cérémonies religieuses ou sociales (ces dernières chez les incultes sont le plus souvent religieuses aussi par quelque côté ou bien de nature originellement religieuse) se sont établis avec l'usage et petit à petit se sont fixés, souvent dans une forme

qui devient immuable. Le culte n'est pas l'essence de la religion, mais il en est l'expression nécessaire ; il figure la mise en relation de l'homme avec l'Être suprême ou les divinités ou les esprits.

117. Il n'est pas possible, dans cette partie générale, de décrire les diverses cérémonies religieuses ou sociales dans ce qu'elles ont de commun ou de rapport avec la religion, car elles sont trop variées. Citons seulement les points principaux sur lesquels l'attention doit être attirée : les représentations théâtrales, jeûnes, flagellations, pratiques austères, mutilations, purifications, mysticisme, sacrifices, offrandes, etc., les livres religieux, les cultes populaires, les mystères accessibles aux seuls initiés, etc.

118. **Mythologie et folklore.** La mythologie forme aujourd'hui une science particulière ayant pour objets : l'étude des légendes qui concernent les divinités et l'étude de l'origine des mythes, de leur signification et de leur développement. Les mythes sont un essai d'explication des phénomènes, mais où la religion, la poésie et la science interviennent avec l'imagination ; ils se présentent comme très nombreux, mais on est parvenu à les réduire à un petit nombre de motifs se retrouvant, avec des variantes, mais un fond unique, chez beaucoup de peuples. La critique doit retirer de ces récits enfantins et imagés ce qu'ils peuvent contenir d'intéressant pour établir les rapports entre peuples, la façon de penser d'un groupe, ses idées religieuses, etc. Les contes populaires et les légendes doivent être transcrits avec soin et sans altération. Le folklore est la branche de l'ethnographie qui recherche les traditions et les usages populaires, les proverbes, les formules, les préjugés, les contes, et qui les explique ; il essaye de déterminer l'état d'esprit des peuples et l'identité des habitudes et des préjugés.

119. **Sociétés secrètes.** Il existe chez les incultes des sociétés secrètes qui ont surtout un caractère social (voir n° 179), mais aussi le plus souvent un caractère religieux. Leur but est de redresser les torts et de veiller à l'observation des coutumes, parfois de punir les contrevenants. Pour en faire partie, il faut subir une initiation spéciale ; elles possèdent un cérémonial particulier.

C. — DIVINITÉS

120. **Les dieux.** Les dieux adorés par les humains sont tellement nombreux que leur nomenclature serait fastidieuse ; ils portent divers noms, possèdent divers attributs, sont représentés par des statues et des images, sont invoqués dans les buts les plus divers ; on leur attribue plus ou moins de puissance et des fêtes sont données en leur honneur, des prières leur sont adressées, des sacrifices leur sont offerts. A côté des dieux de la nation, il existe des dieux de maison, de village, de tribu ; quelquefois ces dieux sont censés faire des voyages.

121. **Les temples.** Pour accomplir les cérémonies du culte, il existe chez les peuples qui ne sont plus de vrais incultes, des temples ou bâtiments spéciaux où sont conservées les représentations des dieux et où de préférence on vient les adorer. Chez les incultes, le sacrifice se fait n'importe où, mais l'usage d'offrir des prières, des offrandes aux esprits qui doivent être apaisés les poussa à faire leurs cérémonies religieuses dans un endroit favorable, puis devant la maison du fétiche, laquelle se transforme bientôt en temple.

D. — AGENTS DU CULTE

122. **Sacerdoce.** L'inculte s'aperçut bientôt que ses sacrifices et ses offrandes ne produisaient aucun résultat ou pas le résultat désiré ; il en conclut que pour réussir il fallait suivre certaines manières de faire et il confia ce soin à un homme plus intelligent ; ainsi naquit la classe des féticheurs. Le féticheur est supposé posséder toutes les qualités requises pour fabriquer de bons fétiches ou pour rendre fétiche ou amulette tel ou tel objet ; il est en rapport avec les esprits et il possède des fétiches tout puissants auxquels rien ne résiste. De là sa puissance dans la société ; il est aussi un homme politique, car le chef ne fera rien sans avoir pris son avis ; il est aussi médecin, car il connaît la vertu des plantes ; il est aussi justicier. Toutes les manifestations de la vie familiale et sociale exigent l'intervention du féticheur. Au fur et à mesure que se développe la société, il se forme une caste sacerdotale qui

se recrute suivant des lois et qui est dépositaire de tous les pouvoirs religieux ; elle détient parfois le pouvoir temporel. Les prêtres se reconnaissent à un costume spécial, suivent certaines prescriptions, sont liés par des lois et jouissent souvent d'une situation particulière. Les prêtresses dans certains cultes. A côté du sacerdoce reconnu, il existe souvent un clergé non reconnu qui continue les pratiques magiques.

La religion ne se traduit pas seulement au dehors par des actes individuels ; elle a aussi un côté social et elle s'exprime par un organe social, l'association des fidèles.

V. VIE INTELLECTUELLE

A. — ARTS

Nous réunissons dans ce paragraphe tous les moyens employés par l'homme pour exprimer sa pensée et la faire connaître à ses semblables ; la danse, le chant et les représentations théâtrales ont ce but, qui n'est pas douteux pour le langage et l'écriture, le dessin et la sculpture. Les moyens de communiquer la pensée ont été réunis en trois groupes : ceux qui permettent de la communiquer à petite distance : gestes et parole ; ceux qui permettent de la communiquer à distance assez éloignée : gestes agrandis, signaux, langage sifflé, langage tambouriné ; ceux qui permettent de la communiquer à toute distance : l'écriture.

123. **Ecriture.** Il convient de prendre ce mot dans son acception la plus large : représentation de la pensée par le dessin, par des entailles, sculptures ou traits conventionnels. Alors l'écriture peut se subdiviser en : marques mnémoniques, pictographie, hiéroglyphes, écriture idéographique, écriture proprement dite. Les marques mnémoniques sont des entailles faites dans un objet quelconque, un morceau de bois, et ayant une signification ; ou bien des taches faites à la couleur sur un objet, un caillou, et rappelant une idée ; ou encore des nœuds faits à une corde pour ne pas perdre le souvenir d'un devoir à accomplir ; aussi les bâtons qui portent des traits et servent à annoncer une nouvelle aux personnes auxquelles on les envoie, etc. On peut rapprocher de ces marques les

objets qui par convention ont une signification : le sel, les fleurs, etc. On peut leur comparer nos marques de fabrique. La pictographie est un système d'écriture qui consiste dans l'expression des idées au moyen de scènes figurées et symboliques : l'homme signale par le dessin ou la peinture les objets dont il veut parler et lui-même dans l'attitude qu'il a lorsqu'il fait l'acte qu'il veut faire connaître (esquimaux, indiens, bochimans); ces dessins et peintures sont, dans un stade d'évolution plus avancé, schématisés et symbolisés de telle sorte qu'au lieu de représenter l'objet lui-même, l'inculte trace les parties saillantes ou caractéristiques de cet objet. A un degré plus élevé, on voit les idées abstraites figurées par des signes conventionnels. L'hiéroglyphisme sort de la pictographie; c'est un système d'écriture employant, comme la pictographie, des figures d'hommes, d'animaux, de plantes, d'objets, mais employant aussi des dessins ayant une valeur phonétique (égyptiens, chinois anciens, mexicains). L'idéographie est aussi sortie de la pictographie; elle est caractérisée par ce fait que chaque signe, qui était autrefois la représentation d'un objet, s'est modifié et simplifié, et qu'il a par lui seul une signification; ces signes se sont associés à des signes phonétiques (chinois et japonais). Le stade le plus élevé de l'écriture est l'écriture phonétique, dont l'origine n'est pas encore bien déterminée : écriture phénicienne sortie de l'hiéroglyphisme ou écriture crétoise sortie de la pictographie. A mentionner l'écriture télégraphique et la sténographie. Dans l'examen ethnographique de l'écriture, il faut constater l'espèce d'écriture, les matériaux employés, la direction des lignes d'écriture, l'encre ou la couleur, l'objet qui sert à tracer les caractères, les mouvements de la main, l'origine de l'alphabet.

En tenant compte de l'existence ou de la non existence de l'écriture, on peut classer les peuples de la façon suivante : 1^o peuples incultes ou à progrès excessivement lents, sans écriture, possédant parfois la pictographie, vivant par petits groupes; chasseurs (bochimans, fuégiens, australiens) et agriculteurs (indiens, mélanésiens, nègres); 2^o peuples mi-civilisés, à progrès appréciables, ayant une écriture idéographique ou phonétique, mais une litté-

rature rudimentaire; agriculteurs (chinois, siamois, malais), nomades (mongols, arabes); 3^o peuples civilisés, à progrès rapides, écriture phonétique et littérature développée (européens). (Classification Vierkandt-Deniker).

124. **Langage.** L'homme peut communiquer sa pensée autrement que par l'écriture et la parole. En premier lieu par les gestes qui sont des mouvements des membres, bras et mains surtout, et des muscles de la face; le plus souvent ils ne sont que des moyens employés pour rendre la parole plus expressive; ces mouvements n'ont pas partout la même signification et une même pensée n'est pas rendue par le même geste; certains peuples (indiens) parviennent à rendre par gestes tout un discours (langage des muets). Les gestes peuvent être agrandis de façon à être aperçus de très loin (signaux optiques, langage des marins). En second lieu, le langage sifflé consistant dans des modulations du sifflet; le langage tambouriné qui s'exprime par des coups de baguette variables quant au nombre et la force (bantous, kandyiens); les cris et les sons d'instruments de musique ou autres auxquels une signification conventionnelle est donnée.

Le langage a été souvent considéré comme le meilleur critérium pour classer les peuples; il n'en est rien cependant, car un peuple peut abandonner la langue de ses ancêtres et adopter entre autres la langue d'un peuple conquérant ou plus civilisé que lui (nègres d'Amérique); néanmoins le langage fournit des renseignements précieux dans la plupart des cas.

La parole est un bien commun à l'humanité tout entière et à elle seule. Son importance primordiale pour la sociabilité humaine. Hypothèses inventées pour expliquer la naissance de ce don. De tout temps, l'homme s'est différencié de l'animal par la faculté d'émettre des sons divers, qui ne sont pas des cris, et d'attacher à ces sons une valeur comme expression de sa pensée. Les langues sont constituées par un nombre limité de sons, mais la combinaison de ces sons a donné de nombreux dialectes. La division la plus courante des langues est: le groupe des langues monosyllabiques ou isolantes où tous les mots sont des racines invariables qui,

suyvant la façon dont elles sont prononcées, ont des sens diuers (chinois, indochinois, tibétain); le groupe des langues agglutinantes où les mots sont formés de plusieurs éléments collés les uns aux autres et dont un seul a une valeur propre, ce dernier étant complété par des préfixes (bantou), ou par des suffixes (turc, mongol); parmi elles se rencontrent des langues incorporantes : toute une phrase ne forme qu'un seul mot (amerind); le groupe des langues flexionnelles (Indo-européens et Sémito-chamites) où les racines, les affixes et les suffixes modifient leur forme. Cette classification généralement adoptée n'est pas à la hauteur de la science linguistique, qui distingue trois principes de classification : la morphologique, la généalogique et la psychologique; il n'y a pas de langue exclusivement isolante, ni agglutinante, ni flexionnelle. On n'a pas pu encore reconstituer la première langue de l'humanité, mais on croit auoir la certitude que toutes les langues proviennent d'une seule langue parlée par les hommes auant leur dispersion sur la terre; elle serait agglutinante, peut-être monosyllabique. Suivant Oppert, la meilleure classification des langues est celle qui part de l'expression des relations de parenté, puisque la première société fut la famille et que les premiers mots ont dû exprimer les relations de famille; on aura les langues concrètes ignorant la distinction des genres et les langues abstraites connaissant cette distinction. Ou bien en tenant compte encore de la structure physiologique, on aura les langues : monosyllabiques (chinois); incorporatives (algonquin); euphoniques (yoruba); euphoniques flexionnelles (haoussa); allitérales (bantoues); agglutinatives (japonais); agglutinatives flexionnelles (bengali); flexionnelles dissyllabiques (idiomes sémitiques); flexionnelles synthétiques (sanskrit, latin); flexionnelles analytiques (langues européennes modernes). Il faut signaler chez certains peuples : le langage des hommes et celui des femmes (caraïbes); le langage des classes supérieures et celui des classes inférieures (javanais); le langage du peuple et celui des prêtres et des magiciens ou des sorciers; le langage des initiés; les jargons ou dialectes connus de personnes exerçant le même métier, ou servant de langue véhiculaire dans les ports (pidgin-english en Extrême-Orient, chinook sur la côte

américaine du Pacifique). Il existe quelquefois un langage secret connu de quelques personnes seulement, tel le langage des initiés; il y a lieu alors d'en rechercher sa constitution, ses rapports avec la langue courante, comment il se perpétue et se conserve. Pour donner une idée exacte d'un langage, il faut établir un vocabulaire et une grammaire en interrogeant l'indigène et en prenant certaines précautions. Quelles sont les principales langues et les territoires sur lesquels elles dominent? En Europe: indo-germaniques (romanes, germaniques, letto-slaves); basque; ouralo-altaïques (turc, magyar, finnois). En Afrique: sémitiques, nègres (bantou, souahéli, etc.); hottentotes. En Asie: monosyllabiques (chinois, siamois, birman, tibétain, etc.); agglutinantes (coréen, japonais, etc.); indo-européennes (persan, indou); sémitiques (arabe). En Amérique, les langues parlées par les amerind semblent ne former qu'un seul groupe. En Océanie: malayo-polynésiennes; australiennes; tasmaniennes. Quels sont les facteurs qui poussent les langues à s'étendre sur un territoire plus grand? 1° l'augmentation de la population et l'agrandissement territorial de l'occupation; 2° la domination politique par un peuple de civilisation plus avancée; 3° la création de colonies; 4° le commerce et les communications; 5° des mesures législatives. Langues parlées dans une seule région: chinois, 400 millions; langues dérivées du sanscrit, 200 m.; russe, 85 m.; allemand, 80 m. avec ses dialectes. Langues dont le domaine est éparpillé: français, 50 m.; portugais, 20 m.; espagnol, 70 m.; anglais, 130 m. La poésie et la littérature chez les incultes.

125. **Peinture, dessin, plastique.** Sous le nom de peinture, il faut réunir ici toutes les branches de l'art qui ont pour but la représentation de la réalité sur une surface quelconque par les divers moyens de la technique. En général les images sont formées au moyen d'entailles dans cette surface ou bien par le frottement de substances colorantes sèches ou humides. Le mélange de couleurs avec de l'huile ou de la graisse est connu de beaucoup d'incultes, et ils s'en servent dans le coloriage du corps, forme la plus ancienne de l'emploi de la peinture. Les plus anciennes

œuvres artistiques que nous possédons, en fait de dessins, sont des représentations d'animaux et parfois de l'homme faites par gravure sur des os et des cornes, qui datent de l'époque paléolithique. Toute une série de peuplades qui aujourd'hui sont encore dans un état de civilisation très inférieure et qui pour la plupart vivent de la chasse nous présentent un talent tout particulier pour reproduire, par le dessin et la peinture, des animaux et des scènes de chasse (peintures rupestres des bochimans, dessins des esquimaux). Chez les peuples plus civilisés, la peinture et le dessin se sont développés jusqu'à produire des œuvres d'art véritable (grecs, japonais, chinois). L'art ornemental est plus répandu que le dessin et la peinture; ils sont rares les peuples qui ne décorent pas soit leurs armes, soit leurs instruments de travail, soit leurs habitations ou leurs édifices du culte. Nous retrouvons d'abord ce désir d'orner dans le coloriage, puis dans le tatouage. A différents points de vue, ces ornements sont intéressants: ils nous permettent d'étudier l'évolution de l'art chez chaque peuple et de déterminer l'influence de son talent artistique; chaque peuple ayant une manière à soi, un style ornemental propre, l'évolution de l'art ornemental nous permet de déterminer les influences étrangères qu'il a subies et par conséquent les peuples avec lesquels il a été en rapport. Les décors des surfaces peuvent avoir une double origine: d'une part la représentation de choses ou d'êtres, d'autre part le décor dérivé des dessins produits par l'entrelacement des fibres de couleurs différentes dans la vannerie; ce dernier se retrouve dans la céramique, sur les objets sculptés et sur les tissus peints; sa dernière évolution consiste dans la représentation d'êtres animés au moyen de figures schématiques dont les éléments sont empruntés aux dessins de la vannerie. Le but de ces décorations est souvent d'ordre magique. Tous les motifs décoratifs chez les incultes sont tirés ou inspirés par des objets ou des êtres réels; pas de dessins imaginés de toutes pièces. Ces motifs sont inspirés: par le corps humain (anthropomorphes); ou par les animaux (zoomorphes); ou par les objets fabriqués (skeiomorphes); ou par les végétaux (phitomorphes). Un premier dessin reproduit, par exemple, tel animal,

il deviendra par évolution un dessin où les traits caractéristiques de cet animal auront presque disparu, seront simplifiés et donneront une toute nouvelle ornementation qui à première vue ne présente aucun rapport avec le dessin dont elle est sortie. Ces dessins se reproduisent aussi sur la céramique, mais ici en général ils sont très simplifiés. L'art plastique se présente sous deux faces : la sculpture (voir n° 129) et la plastique proprement dite qui consiste à fabriquer des objets au moyen de terre glaise ou de métal que l'on façonne ou que l'on coule dans des formes. Ces deux modes sont connus des incultes, mais le second n'a donné que peu de choses intéressantes, si ce n'est, entre autres, sur la côte de Bénin ; chez les mi-civilisés et les civilisés, il s'est très développé. L'étude de l'art primitif peut se faire de deux façons : soit en observant les produits artistiques des incultes actuels, soit en examinant les objets découverts dans le sol et provenant des incultes des temps préhistoriques (voir le Chapitre V, 2^e partie). Ces deux méthodes conduisent sensiblement aux mêmes résultats.

126. **Danse.** La danse peut, comme la peinture, être considérée comme un moyen de communiquer ses pensées ou ses sentiments ; c'est un art qui permet d'exprimer la joie, l'amour, le sentiment religieux, la haine et les sentiments belliqueux, le deuil, etc. Elle est souvent réservée aux hommes, car elle est la partie la plus importante de la vie sociale et religieuse (australiens), et les femmes ne peuvent pas y prendre part, si ce n'est comme spectatrices ou musiciennes ; quelquefois, les hommes dansent d'abord, puis les femmes ; ailleurs, mais rarement, les femmes seules dansent. La danse consiste en mouvements divers, déplacements des jambes, des bras, contorsions, dont la cadence est marquée par la musique ou le choc des castagnettes ou le bruit des hochets et grelots de danse. Parmi les espèces de danses, une des plus intéressante est la danse rituelle intimement liée à la religion. De la danse sont sorties d'une part les représentations dramatiques (voir n° 133), d'autre part la pantomime et dans ce dernier cas par la mimique ou danse sur place avec mouvements des bras et de la tête (siamois, javanais). La danse est rendue plus attirante par les travestisse-

ments et, dans les danses rituelles surtout, par l'emploi de masques qui servent principalement lors des cérémonies du culte des morts. Les diverses espèces de masques et leurs aires de propagation. L'emploi des masques est fréquent dans les réunions des sociétés secrètes (voir n° 179), notamment en Mélanésie.

127. **Chant.** Le chant ne paraît pas s'être très développé chez les incultes; il consiste en mélopées guerrières ou en phrases rythmées pour exprimer des sentiments vulgaires; les mi-civilisés possèdent un art lyrique plus développé et souvent une poésie qui ne manque pas de charme.

128. **Musique.** La musique est, chez les peuples de civilisation inférieure, étroitement liée à la danse et au chant; l'amélioration des instruments de musique a produit le développement de la musique vraie et indépendante. Les commencements de la musique ont été peu étudiés chez les incultes; il y a sans aucun doute chez eux aussi trois principes fondamentaux: le rythme, l'harmonie et la mélodie. Non seulement le talent musical est différent, mais encore la recherche de l'application exacte de chacun de ces principes: certaines tribus ont un sentiment très développé du rythme, mais n'ont aucune idée de la mélodie; et l'harmonie dans leur musique est peu concordante avec la nôtre, soit parce qu'ils emploient une autre échelle de tons, soit parce qu'il existe divers systèmes d'harmonie. Les instruments de musique des incultes peuvent se diviser en deux groupes: ceux qui ne servent qu'à marquer la cadence et ceux qui produisent une mélodie. Les premiers n'ont en général qu'un seul ton mais plusieurs ensemble peuvent donner une mélodie: frappalements des mains ou chocs donnés au sol avec un bâton, tambours en bois, castagnettes, tambours terminés par des peaux tendues, même la trompette. Les seconds se classent en trois espèces: les instruments à vent, dont le plus ancien est le chalumeau en bambou, en jonc, etc., et qui modifié en longueur ou en diamètre donne des sons divers, de là, la trompe, la flûte et ses dérivés, les cuivres sous leurs formes diverses; les instruments à percussion, dont les plus anciens sont deux morceaux de bois frappés l'un contre l'autre, le tambour, le

gong, le grelot, et qui ont donné naissance au gamelang javanais, à la marimba des nègres, etc.; les instruments à corde, dont le plus ancien est l'arc, qui par l'ajoute d'une boîte de résonance et par la modification de la longueur de la corde a produit la cithare, la harpe, le violon et leurs dérivés. Les incultes réunissent souvent pour former un orchestre des instruments de ces diverses espèces, mais leur musique, pour l'euro péen, manque d'harmonie et de charme. Le meilleur moyen de donner une idée exacte de la musique chez les incultes est d'enregistrer leurs chants et les sons de leurs instruments par le phonographe. On a attribué l'origine de la musique à la nécessité de diriger le travail humain par la cadence. Les musiciens de profession; le rôle de la musique dans la religion, dans la vie sociale.

129. **Sculpture.** Les talents de sculpteur que possèdent les incultes sont surtout appliqués à la fabrication des fétiches, des amulettes, à la décoration des maisons, des canots, des ustensiles et des meubles. Souvent ces sculptures ont une signification magique ou bien ont pour but de rappeler les ancêtres par des représentations peu artistiques ou peu exactes. Le bois, l'os, la pierre sont le plus souvent sculptés.

130. **Talent inventif.** Il n'est guère développé chez l'inculte, quoique l'on trouve de temps en temps des œuvres qui présentent, sous ce rapport, des particularités intéressantes.

131. **Matières employées et caractéristiques des productions artistiques.**

132. **Jeux, plaisirs et délassements.** (Pour les jeux en tant qu'exercices corporels, voir nos 18 et 19). Les jeux sont nombreux; notons ceux qui sont de hasard: dés; ceux qui demandent une adresse spéciale de l'intelligence: échecs; ceux qui demandent de l'attention: deviner où un objet a été caché. Les plaisirs sont d'abord celui de la danse, de la causerie et de la longue conversation sous le hangar situé au centre du village; ou ailleurs, les représentations théâtrales et les cérémonies religieuses; ou ailleurs encore, certains spectacles favoris. Chez quelques peuples, le jeu a des conséquences sociales (passion désastreuse).

133. **Le théâtre et les représentations théâtrales non religieuses.** Presque inconnu chez les incultes.

B. — SCIENCES

134. **Astronomie.** Toute proportion gardée, les connaissances astronomiques se développèrent assez tôt, car les premiers hommes durent se servir des étoiles et des corps célestes pour fixer leur route et se retrouver, notamment les chasseurs; mais leurs idées sur la marche apparente de ces corps restèrent longtemps sans fondement scientifique; les étoiles furent d'abord réunies en groupes et sensées former des images (la grande ourse); puis des essais furent tentés pour expliquer leurs déplacements et ainsi naquit l'astrologie. Les explications des phénomènes astronomiques et météorologiques fournies par l'inculte sont parfois intéressantes.

135. **Mathématiques.** De beaucoup de peuplades incultes on dit qu'elles ne savent pas compter jusqu'à 3; cela est vrai dans ce sens qu'elles n'ont pas de nombres autres que 1 et 2, et qu'elles ne peuvent pas compter très loin. Il est probable que c'est d'abord lors des partages des produits alimentaires que la nécessité de compter s'est montrée; l'importance du nombre 2 provient de ce qu'un objet coupé donne deux morceaux; là où on prit l'habitude de compter avec les doigts, ce fut le nombre 5 qui servit de base au système numéral quinaire très fréquemment employé par les incultes, dans lequel 6 s'exprime par $5 + 1$, 7 par $5 + 2$, etc. 10 devient 2 mains, 20 un homme, etc. Certains peuples ont comme base le nombre 12. Calcul des grandeurs et des surfaces.

136. **Science de l'ingénieur.** L'inculte n'a aucune notion de cette science, car il ne sait construire une route, ni faire aucun travail demandant la mise en pratique de connaissances spéciales: ses maisons sont établies suivant un plan uniforme. Cependant il sait jeter d'une rive à l'autre un pont de lianes léger, mais solide; il pourra, pour pêcher, détourner la rivière de son cours. Dans un stade de civilisation plus avancé, on voit des travaux d'irrigation, de drainage et d'endiguement.

137. **Nautique.** Des peuples en contact avec la mer n'ont pas su en profiter comme voie de transport ou de commerce (bantous); d'autres sont devenus des navigateurs extraordinaires (polynésiens). Chez les premiers, l'art de la navigation est resté rudimentaire et ils ont pour circuler sur les fleuves des pirogues et des canots ou des outres ou des radeaux; chez les seconds, le véhicule marin est plus soigné, l'audace plus grande et une certaine connaissance des mouvements de la mer, dont ils tirent parti; leurs embarcations reçoivent des améliorations (le canot à balancier des polynésiens), ou bien sont mieux appropriées (cayak des esquimaux), ou bien prouvent une certaine habileté (bateau en écorce des peuplades sibériennes). Les embarcations des incultes sont souvent ornées de sculptures et de décorations, notamment l'avant où l'on voit des figures et des animaux protecteurs ou auxquels on attribue un pouvoir magique (mélanésiens, neu-zélandais). Le gouvernail est presque inconnu, les rameurs ayant la figure tournée vers l'avant. La navigation à voile n'a fait de grands progrès que chez les polynésiens parmi les incultes.

138. **Transport par terre.** L'évolution des méthodes de transport peut être établie comme suit: à dos d'homme (à l'aide d'une branche, d'un bâton, d'une hotte), à dos d'animal, sur des branches tirés par des animaux, sur des traîneaux, enfin sur des véhicules roulants. Types des divers véhicules, chars, charrettes, brouettes, etc.

139. **Division du temps.** En général chez les incultes, le temps est divisé en mois lunaires ou lunes, parce que les phases de la lune sont facilement observables; la division en années solaires ne se rencontre guère que chez les civilisés. L'année se divise en saisons, mais ici il y a des différences en ce qui concerne le nombre de saisons: il est variable suivant le climat. Les jours se divisent d'après la hauteur du soleil ou d'après l'ombre donnée par une perche fixée en terre. Les divers calendriers.

140. **Médecine et chirurgie.** Ces deux sciences semblent avoir été les premières qui se soient développées d'une façon indépendante et qui aient eu leurs premiers représentants attitrés. Mais

la médecine et la chirurgie des incultes n'est pas une science dans le sens que nous donnons à ce mot : ce sont le plus souvent des méthodes empiriques et des pratiques magiques qui ont pour but de chasser les mauvais esprits, cause de toute maladie, plutôt que de guérir. Ainsi les douleurs corporelles sont souvent attribuées à l'existence dans le corps de pierres ensorcelées et le guérisseur les enlève et prétend la guérison obtenue lorsqu'il les tire du corps et les montre au malade. Cependant ces guérisseurs connaissent les vertus thérapeutiques de certaines plantes et les emploient souvent ; ils savent aussi l'influence du massage et même de l'emploi de vaccins. Autres remèdes. En chirurgie, on trouve la trépanation employée, semble-t-il, pour guérir les troubles de l'intelligence, l'opération césarienne, l'ovariotomie et l'amputation des doigts. Beaucoup de remèdes agissent par suggestion. Les médecins sont en général des féticheurs ou des magiciens.

141. **Histoire.** Les renseignements historiques que peuvent nous livrer les incultes consistent d'abord en généalogies, qui ne sont qu'une suite de noms d'ancêtres ; puis à ces noms s'ajoute le souvenir de faits mémorables mais sans souci de la chronologie ; puis la légende prend le dessus, ou la mythologie. Ils conservent assez bien le souvenir de choses extraordinaires, une guerre, un grand incendie, une inondation, etc. Les périodes remplies d'événements leur paraissent très longues, tandis qu'ils considèrent comme très courtes celles où la paix a régné.

142. **Géographie.** Beaucoup d'incultes savent dessiner sur le sable ou signaler par des entailles dans une planche le cours des rivières, la direction des sentiers, les limites de leur territoire ; les esquimaux possèdent des planchettes en bois dont les contours entaillés reproduisent avec suffisamment d'exactitude les rivages de leur pays ou des îles qu'ils visitent. Certains polynésiens ont des cartes de leurs îles faites au moyen d'un canevas de branches entrelacées sur lesquelles des coquillages signalent la position exacte de ces îles. Beaucoup de dessins rupestres peuvent être considérés comme des cartes ou des indicateurs de chemin. Pour ne pas se perdre dans leurs déplacements, certaines peuplades

établissent aux endroits difficiles des tas de pierres ou ont à leur disposition d'autres moyens de s'orienter. Il est à remarquer que l'inculte possède un sens spécial de l'orientation : conduit loin de son village par une expédition de reconnaissance, il déterminera sans hésitation et sans erreur le chemin de retour le plus court.

B. — FACULTÉS INTELLECTUELLES

143. **Mémoire.**

144. **Imagination.**

145. **Invention et recherche.**

146. **Entendement.** Compréhension rapide des questions posées.

147. **Observation.**

148. **Raisonnement.** Emploi de la comparaison, du dilemme, de l'exemple, des arguments à l'appui, etc.

149. **Prévoyance.** L'impulsion du besoin présent est-elle dominante ?

150. **Perception.** La connaissance de l'universel et de l'abstrait ou bien de l'individuel et du concret seulement. Mots spéciaux pour désigner des choses abstraites : haine, amour, charité.

Les renseignements fournis par les voyageurs sur ces divers points sont ou bien trop fragmentaires ou bien trop peu précis pour pouvoir donner des aperçus généraux. Chez certaines tribus, la mémoire est très développée de même que l'entendement ; le raisonnement est souvent bien agencé ; mais la mentalité exacte de tous les incultes est loin d'être bien connue.

VI. VIE SOCIALE

L'homme est avant tout et partout un être sociable, vivant en société ; chaque homme descend d'autres êtres humains, avec lesquels il reste étroitement lié par l'hérédité de ses caractères, au moins somatiques ; l'hérédité des caractères psychiques n'est pas encore démontrée, quoique certains faits tendraient à prouver que ces caractères sont aussi dans une certaine mesure héréditaires. L'homme dans sa jeunesse ne saurait vivre sans ses parents ou quelqu'un qui les remplace ; il leur doit la forme de son langage et

une grande partie de ses connaissances. Il est fortement influencé par le milieu dans lequel il a passé ses premières années, milieu familial d'abord, milieu social ensuite. Il y a deux espèces de sociétés humaines ① la première existe dans sa forme la plus simple, dans la réunion de deux êtres de sexe différent à laquelle viennent s'ajouter les enfants; la famille est la base de la société, et toute théorie, toute politique, qui a pour but ou pour effet de détruire la famille ou de diminuer l'importance de cette cellule sociale, est destructive de la société. A côté de la famille se forment d'autres sociétés humaines où les liens de parenté n'ont aucune importance, sociétés scientifiques, politiques, religieuses, économiques, d'agrément, etc. et notamment, chez les incultes, des sociétés basées non pas sur l'attrait des sexes différents, mais sur la sympathie entre personnes de même âge ou de même sexe. *conf. ref.*

Pourquoi l'homme est-il un être sociable? Deux théories sont en lutte ② celle du contrat social qui prétend que toute société humaine est née d'un contrat entre humains, et que l'homme existait avant la société ③ celle de l'esprit social qui prétend que l'homme possède naturellement la sociabilité. Ces deux théories sont excessives. Les hommes les plus tenus par leurs groupes sociaux, les moins libres, sont les incultes; les civilisés ont sous ce rapport une grande liberté d'allure.

On admet en général que la famille est la forme la plus ancienne de la société; mais comment était constituée cette famille aux premiers âges de l'humanité? On crut longtemps qu'elle était patriarcale et polygame, puis qu'elle évolua vers la monogamie; Bachofen et d'autres prétendirent ensuite qu'elle était matriarcale et que la mère était le centre de la vie familiale, ses enfants faisant partie de sa propre famille à elle et non de celle de leur père. Des sociologues, notamment Morgan, voulurent que cette famille matriarcale ne pouvait être la forme la plus ancienne et prétendirent qu'elle devait être précédée de la promiscuité, c'est-à-dire d'un état social dans lequel il n'y aurait pas eu de mariage, mais communauté des femmes. Ces théories sont presque abandonnées aujourd'hui. L'étude des peuples incultes a prouvé que la famille est

la seule forme sociale facilement reconnaissable. L'augmentation du nombre de personnes composant la famille ou la réunion de plusieurs familles parentes produit la horde; si ces hordes conservent entre elles, quoique se répandant sur un territoire plus vaste, des relations, elles forment une tribu, laquelle n'est autre chose que la famille augmentée, que la horde agrandie. Dans ces groupes nous voyons se former, à côté de la famille et distincts d'elle, de nouvelles associations suivant le sexe ou suivant l'âge, enfants, adultes, hommes faits, vieillards, et, en opposition à la famille, un groupe d'hommes faits mais non encore mariés, souvent aussi des sociétés secrètes, dont le rôle dans la formation du droit et de l'Etat semble avoir été considérable.

A. — PROPRIÉTÉ

La propriété individuelle existe partout où deux conditions sont remplies : la chose possédée a été trouvée ou mise à jour par quelqu'un, sur cette chose il a été fait acte de propriétaire en la modifiant ou en s'en servant. La propriété familiale existe là où il a fallu l'association de tous ou de presque tous les membres d'une famille pour produire quelque chose. La propriété collective se rencontre là où l'association de plusieurs hommes est nécessaire pour acquérir quelque chose. La forme de production détermine la forme de la propriété. La terre est d'abord propriété commune, puis elle devient propriété familiale, enfin individuelle, mais chez beaucoup de peuples subsiste, à côté de la propriété familiale ou individuelle, la propriété commune d'une certaine partie du sol. Rôle du culte des morts pour la création du droit de propriété.

151, 152. **Propriété des biens mobiliers et des biens immobiliers.** La propriété de ces biens, lorsqu'ils existent chez l'inculte, appartient le plus souvent au père qui en dispose suivant sa volonté. Sont considérés parfois comme biens mobiliers, sur lesquels les droits du père sont reconnus, les enfants qui peuvent être vendus ou loués et la ou les femmes qui peuvent être prêtées. En général, la femme, qu'elle soit libre, mariée ou esclave,

ne possède rien en propre, même dans le système dit matriarcat.

153. **Nature de la propriété.** Elle est collective ou privée, individuelle ou familiale. Exemples de chaque espèce.

154. **Limites des propriétés.** Même chez les peuples nomades, les limites des territoires où ils peuvent mener paître leurs troupeaux sont connues, si pas signalées sur le terrain même. Les territoires de chasse des peuples chasseurs sont aussi limités. Et les peuplades habitant la grande forêt équatoriale savent bien jusqu'où elles peuvent aller pour récolter les produits de cette forêt. Lorsque ces limites sont signalées sur le terrain, elles le sont de diverses manières et le plus souvent elles ont un caractère religieux. Nature de ces limites.

155. **Origine de la propriété.** Voir ci-devant. Les incultes connaissent les marques de propriété, du moins dans certains cas. Nature de ces marques.

156. **Domaine public.** Il existe quelquefois une espèce de domaine public composé de biens immobiliers surtout, appartenant à tout le village ou au chef seulement, qui est mis en valeur soit par tous les habitants, soit par la famille du chef. Les revenus de ces biens sont partagés proportionnellement à la quantité de travail fournie (javanais). Les chefs ou les magiciens peuvent se réserver un domaine en déclarant une partie du territoire tabou.

157. **Location.** Ne se rencontre que très rarement chez les peuples de civilisation inférieure.

158. **Usufruit.**

159. **Droit de chasse, de pêche, etc.**

160. **Droit sur les choses trouvées.**

161. **Succession.** Chez les peuplades les plus incultes, il arrive souvent que l'on enterre avec le défunt tous les objets qu'il a possédés pendant son vivant ou bien qu'on les détruit par crainte de l'esprit du mort ; dans ces cas, les coutumes relatives au droit de succession n'existent pas et l'accumulation des richesses est inutile. Dans le système dit matriarcat, les biens du père défunt reviennent à ses propres parents et non à ses enfants qui sont de la famille de leur mère ; dans le patriarcat, les biens du père

passent au fils aîné qui possède alors toute autorité sur la veuve et ses enfants. Coutumes diverses relatives aux successions.

B. — RÉGIME ÉCONOMIQUE

162. **Commerce.** Le désir de posséder des produits naturels ou ^{changés} fabriqués que l'on sait exister chez une peuplade voisine a été, chez presque tous les peuples incultes, l'origine des rapports commerciaux. Souvent le commerce s'exprimait par des vols, des rapines et des expéditions guerrières ayant pour but d'enlever au voisin ce dont on a besoin ou ce que l'on ne peut produire soit faute de matières premières, soit faute de bras ou de connaissances industrielles ou artistiques. Ces vols et rapines ont été petit à petit remplacés par le commerce muet, c'est-à-dire par le dépôt à un endroit déterminé des objets que l'on veut vendre, lesquels objets sont enlevés par des voisins et remplacés par d'autres objets qui sont censés de même valeur (pygmées et bantous, sakai et malais). Les rapports amicaux entre peuplades sont aussi souvent une cause de commerce ; entre clans ou hordes d'une même tribu, les relations amicales s'expriment par des échanges de cadeaux, ce qui est déjà du commerce. De ces deux formes primitives du commerce, échange de cadeaux et échange de produits, est né le véritable commerce par vente et achat, d'abord sous forme de troc, puis sous forme d'achat dans des réunions fixes ou marchés et foires. On va au marché parfois comme on va à la guerre, c'est-à-dire armé de pied en cap ; ailleurs ce sont les femmes qui vont au marché et la paix y est maintenue soit par le chef, soit par le féticheur. Un nouveau progrès dans l'évolution du commerce est le commerce au loin, à grande distance, lequel est réservé aux hommes ; de là les caravanes et la naissance de peuples commerçants. Il y a lieu d'examiner en ce qui concerne le commerce d'une peuplade : quels sont les produits importés et exportés ; si le commerce de gros existe et sur quels articles il porte ; qui organise les caravanes ; en quoi consiste le commerce de détail et qui l'exerce ; tous les détails que peuvent présenter les foires et marchés ; s'il existe des contrats commerciaux ; s'il y a une juridiction commer-

ciale, comment elle fonctionne; s'il y a une juridiction spéciale pour les foires; enfin si l'on rencontre des intermédiaires commerciaux ou des auxiliaires du commerce, des courtiers, des changeurs, etc.

163. **Monnaies, mesures et poids.** Dans les formes primitives du commerce, les échanges se font directement, c'est le troc; mais bientôt on chercha des valeurs-étalons qui devaient servir de contre-valeur. Tout d'abord des parures, des bijoux, des objets d'ornement, puis des étoffes et des pelleteries, le sel, le bétail, les esclaves (objets convoités ou dont on a besoin). Dans d'autres endroits, la valeur-étalon fut des objets rares et par conséquent de grande valeur, perles fines, graines, coquillages, notamment le cauri, puis les métaux, plaques de fer (couteau-monnaie des bangala, fer de lance des bantous) ou de cuivre ou de bronze, quelquefois travaillées et devenant des pointes de lances, des couteaux, des fils de laiton. On distingue la monnaie intérieure pour les achats dans le village ou dans la tribu et la monnaie extérieure servant aux achats faits à des peuplades voisines. Les mesures et les poids sont peu connus des incultes qui n'ont qu'un commerce rudimentaire.

164. **Voies et communications.** Les routes des incultes ne sont souvent que de petits sentiers. Les voies d'eau sont plus employées. Pour les véhicules et les embarcations (voir nos 137 et 138).

165. **Industrie.** L'industrie est, chez les incultes, surtout familiale; la grande industrie n'existe pas. Les métiers les plus répandus sont ceux du forgeron, du potier, du vannier, du tisserand (voir nos 47 et suivants). Chez les mi-civilisés, on voit apparaître et prendre plus d'essor les industries les plus diverses, mais l'atelier familial fournit encore quantité de choses nécessaires ou utiles; aussi ne rencontre-t-on pas, chez les incultes et chez un certain nombre de mi-civilisés, des villes, lesquelles sont caractérisées par la division du travail et l'existence de nombreux métiers. Il semble que la division du travail exista dès les époques les plus reculées: l'homme s'occupant de la chasse, de la pêche et de la

construction des habitations, la femme s'occupant du jardinage; puis certaines industries furent réservées à un sexe (ainsi la poterie, en Mélanésie, est réservée aux femmes); ailleurs certaines industries furent réservées aux membres d'un même clan; enfin arrive le stade de l'industrie individuelle qui suppose déjà un état de civilisation plus avancé.

C. — COUTUMES JURIDIQUES

A l'origine et dans les sociétés incultes, la base du droit est la morale sociale ou base de conduite imposée aux membres de la société par l'opinion publique. On peut dire que chez les incultes la morale est tout à fait utilitaire: elle encourage les actions utiles au clan ou à la tribu (respect de la propriété commune, hospitalité, protection des enfants) et elle réprime les actions qui ne sont pas profitables au groupe (soutien des vieillards, compassion pour les esclaves).

166, 167. **Droit civil.** Les coutumes et lois relatives à la famille, au mariage, à la filiation, à la tutelle, à l'émancipation, à l'interdiction, aux successions, aux donations et aux testaments. Coutumes relatives aux contrats, aux échanges, aux aliénations, etc. Formes de ces actes. La prescription. Le prêt, avec et sans intérêt. Sanction comminée contre celui qui ne remplit pas ses obligations ou ses promesses. Le louage des choses et des personnes. Les cautions; conséquence du cautionnement.

168. **Droit pénal.** En ce qui concerne l'origine du droit pénal, on peut dire que les concepts de crime et de punition sont inconnus des peuplades les plus incultes; le crime ou meurtre est vengé par la mise à mort du meurtrier, lorsque celui-ci appartient à une autre tribu ou à un autre clan, mais il demeure impuni si le décedé appartient au même clan ou est un fugitif ou un étranger; dans ces derniers cas, c'est souvent l'assemblée des hommes qui intervient. Du droit de vengeance exercé par les particuliers et du droit de justice que s'attribuèrent les sociétés d'hommes, laissé plus tard aux sociétés secrètes, sortit le principe de la peine appliquée par l'Etat en passant par des formes transitoires, et le droit

pénal atteignit ces formes fixes que nous connaissons dans les pays civilisés, mais que l'on rencontre parfois dans les organisations sociales des peuples moins civilisés. Lois et ensemble de lois ou codes définissant et classant les infractions et établissant les peines. Peines employées : peines corporelles, peines du talion, droit de vengeance, bannissement, mutilation, contrainte par corps, etc.

169. **Recherches des délinquants et preuves du délit.** Dans la recherche du délinquant et des preuves du délit, les incultes emploient souvent des méthodes disparues de nos civilisations : les ordalies dont la direction est laissée au magicien ou au féticheur (épreuve du poison, examen du cadavre de poules ou d'animaux, divination); les combats judiciaires; le serment, etc. Comme la recherche du coupable est souvent difficile, on se venge sur n'importe quelle personne du clan, lorsque le coupable appartient à un clan différent; petit à petit, le droit de vengeance est laissé à des délégués de la société, qui deviennent des juges et des magistrats; le code pénal s'établit.

170. **Le droit d'asile.** Dans la formation du droit, il faut tenir compte de l'influence d'une coutume appelée le droit d'asile, très répandue chez les incultes et les civilisés : certains endroits protègent le malfaiteur contre toute vengeance, même si c'est la société qui veut l'exercer, ou bien tout étranger ou encore tout esclave fugitif. On le trouve établi là surtout où existent des édifices du culte et où la puissance du chef lui permet de prendre l'étranger ou le criminel sous sa protection.

D. — ORGANISATION SOCIALE

Au point de vue social, on avait pris l'habitude de classer les peuples en : peuples chasseurs vivant presque exclusivement du produit de la chasse et de la pêche, peuples nomades et parfois peuples pasteurs vivant du produit de l'élevage du bétail, peuples agriculteurs et parfois peuples sédentaires vivant surtout du produit de la culture de la terre, et l'on croyait que l'humanité avait parcouru successivement ces trois stades. Cette division laisse à désirer,

car il est des peuples agriculteurs qui sont nomades en ce sens qu'au bout de peu d'années ils doivent changer d'habitat et chercher un sol que la culture n'a pas encore appauvri et, d'autre part, il ne semble pas que tous les civilisés aient passé par ces trois stades. Une autre classification a été aussi admise : les peuples civilisés (Kulturvölker) et les incultes (Naturvölker); sous ce dernier terme on réunit tous les peuples qui sont sous la dépendance de la nature et qui sont dépourvus d'une vraie civilisation ; ils comprennent les incultes proprement dits et les demi-civilisés. On a encore proposé d'autres classifications, mais plus compliquées : par exemple celle de Sutherland que voici (1) :

1. Sauvages, se nourrissant de produits naturels et sauvages, vivant en petits groupes : *a)* inférieurs : bochimans, akkas, négritos, andamans, semangs, veddahs ; *b)* moyens : tasmaniens, australiens, ainos, hottentots, fuégiens ; *c)* supérieurs : amerinds du nord et du sud, nicobars, samoyèdes, kamtchadales.

2. Barbares, se procurant la plus grande partie de leur nourriture par l'agriculture ou l'élevage, chaque famille produit ce qui lui est nécessaire : *a)* inférieurs : iroquois, maoris, cafres, battaks, dayaks, tongouses, ostiaks, kirghises ; *b)* moyens : dahoméens, foullahs, niam-niam, fidjiens, samoans, kalmouks, grecs d'Homère, romains de Numa ; *c)* supérieurs : abyssins, somalis, malais, hawaïens, mexicains, grecs de Solon, romains de la République, juifs sous les Juges.

3. Peuples civilisés, à division du travail bien marquée, à spécialisation et développement des arts et des sciences : *a)* inférieurs : algériens, tunisiens, maures, turcomans, tibétains, annamites, coréens, mandchoux, juifs sous Salomon, grecs après Marathon, romains à l'époque d'Hannibal ; *b)* moyens : siamois, persans, birmans, afghans, grecs sous Périclès, anglais sous les Plantagenêts, français sous les Capétiens ; *c)* supérieurs : chinois, japonais, hindous, turcs, romains sous l'Empire, italiens, français, allemands au xv^e siècle.

(1) La situation géographique de ces peuples est signalée au chapitre deuxième.

4. Peuples à civilisation très avancée : les nations européennes et les Etats-Unis d'Amérique.

Malgré tout le soin mis à établir ces classifications (voir n° 123 celle de Vierkandt-Deniker), aucune n'est encore complètement satisfaisante et cela parce qu'il faut tenir compte de trop de facteurs. Les termes : primitif, barbare, sauvage sont à éviter (peuple de civilisation inférieure est le terme qui nous paraît le mieux convenir ; nous employons le terme inculte parce qu'il est plus court, mais avec la signification de peuple de civilisation inférieure et non pas de peuple sans civilisation. Primitif a le grand désavantage de laisser supposer que le peuple ainsi qualifié nous présente l'état primitif de l'humanité ; barbare et sauvage donnent à un peuple des qualificatifs qu'il ne mérite pas).

171, 172, 173. **Vie nomade, pastorale, sédentaire.** Causes qui obligent certains peuples à vivre de telle ou telle vie, causes géographiques et causes économiques.

174. **Classes et castes.** La division de la population en classes existe presque partout ; elle est basée sur la richesse, sur la force ou sur l'origine. ^{(dans ce} dans ce dernier cas, les hautes classes comprennent les derniers arrivés qui se sont établis en vainqueurs ; les classes inférieures sont composées des aborigènes qui ont été soumis ou réduits en esclavage. Les rapports entre les gens de classes différentes sont très variés suivant les pays : l'aristocratie peut jouir du droit de vie et de mort sur les gens de classe inférieure ou bien ne posséder que des droits de préséance. La caste est une institution particulière à l'Inde, quoiqu'il y ait lieu de supposer que ce système a eu pour origine une division en classe ; on dit qu'une société est soumise au régime des castes si elle est divisée en un grand nombre de groupes héréditairement spécialisés, hiérarchiquement superposés et mutuellement opposés, c'est-à-dire que l'individu fait partie de telle caste par naissance, que chaque caste est considérée comme supérieure à celle qui la suit, que les membres d'une caste ne désirent et ne peuvent avoir aucun rapport suivi avec les membres d'une caste inférieure. Il y a entre gens de castes différentes défense de manger en commun, défense

de se marier (endogamie), défense d'avoir quelque contact que ce soit.

175. **Esclavage.** Chez beaucoup de peuples, l'esclave est considéré comme membre de la famille ; à proprement parler, l'esclave est en dehors de la famille. L'esclavage peut être la condition héréditaire de certaines personnes, il peut aussi être la conséquence du non paiement de dettes, de la guerre, ou encore la condition à laquelle se soumettent de bonne volonté certaines personnes. Les esclaves forment souvent une classe à part, sans aucun droit et sous la domination complète d'autres. Les peuples incultes ne connaissent pas tous l'esclavage ; on le voit apparaître cependant chez quelques peuples pêcheurs et chasseurs. Il se développe surtout chez les agriculteurs, les industriels et les commerçants. En général, l'esclavage est une condition malheureuse, mais quelquefois très douce (Afrique centrale). Le commerce des esclaves a donné lieu à des mouvements de peuples, à des émigrations considérables.

E. — ORGANISATION POLITIQUE

La constitution de la société est en rapport étroit avec la constitution de la propriété ; là où l'organisation familiale est restée la seule existante, elle est en même temps la seule organisation sociale. Par suite, avec le développement de la famille en horde et en tribu, une organisation nouvelle naît : ce n'est plus l'ancien, le père, qui dirige toute la famille devenue trop grande et éparpillée sur un territoire trop vaste, mais un chef le remplace et hérite de son autorité. Puis à côté du chef on voit naître des officiers subalternes auxquels est confiée une partie de l'autorité du chef ; et ensuite se forment de petits états dont l'organisation sociale se présente sous des formes diverses, avec des rouages multiples.

176. **Organisation familiale.** Lorsque la famille est le seul organisme visible, l'autorité appartient au chef de la famille et il n'existe pas d'organisation politique autre.

177. **Le chef.** Toute organisation politique un peu développée

possède un chef; il a un titre, ses fonctions sont plus ou moins bien déterminées; il a des droits et des devoirs. Souvent il a un caractère religieux. Le mode de nomination du chef varie: il peut être élu, soit dans toute la population, soit dans certaines familles; son pouvoir peut être héréditaire; il peut être choisi parce que le plus brave, le plus fort, le plus riche, le plus gros. La nomination de chefs à vie est le commencement de la royauté héréditaire. Parfois c'est une femme qui remplit les fonctions de chef de village ou de tribu. Marques extérieures de l'autorité du chef (parasol, sceptre, etc.).

178. **Assemblées.** Chez les incultes on trouve souvent des assemblées qui sont composées de tous les hommes du village, le plus souvent réunis sous le hangar central où l'on discute des événements. Les palabres. Rôle des féticheurs, des prêtres. Ailleurs on rencontre des assemblées d'anciens, de notables, de chefs de famille, d'hommes libres, etc.

179. **Associations secrètes.** Les associations secrètes existent chez presque tous les peuples incultes; elles ont pour raison d'être de veiller au maintien du bon ordre, d'aider à faire justice, de punir les coupables, parfois elles ont un but religieux (voir n° 119), un but politique (soutenir le chef), ou la pratique de rapports sexuels ou la continuation de sociétés composées exclusivement d'hommes et comme telles opposées à la famille. Il est très difficile de se documenter sur ces sociétés secrètes, car des peines graves frappent le curieux, et à plus forte raison le traître. L'entrée de ces sociétés n'est souvent possible qu'après une initiation et presque toujours c'est le féticheur ou le sorcier qui en est le chef. Les membres se reconnaissent à certains signes et une très grande solidarité les unit. L'emploi de masques est fréquent dans leurs réunions.

180. **Officiers inférieurs.** Ce sont les représentants du chef dans les villages où ils jouent le rôle de petits seigneurs.

181. **Système politique.**

182. **Organisation financière.**

183. **Situation politique des étrangers.**

F. — RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

Les relations de peuple à peuple peuvent être ou pacifiques ou hostiles. Il en est de même entre villages, clans, hordes, tribus.

184. **Relations pacifiques.** Les relations pacifiques sont peu développées chez les incultes, de groupe à groupe, de clan à clan ; par contre elles sont très vivaces entre villages d'un même clan, entre familles d'un même village ou de villages voisins, mais dans ce cas pourvu qu'il existe entre eux des liens de parenté ; chez l'inculte, l'étranger est tout d'abord un ennemi. Chez les plus avancés en civilisation, ces relations pacifiques peuvent se traduire par des fêtes et par des traités d'amitié, quelquefois par l'échange du sang. Chez les civilisés on trouve des associations internationales, des congrès, des expositions, etc. L'hospitalité est une qualité très répandue : celui que l'on reçoit est assuré d'être défendu comme s'il était de la famille. Les marques de politesse sont aussi à citer comme signes de relations pacifiques : salutations, révérences, prosternations, baisers, etc.

185. **Relations guerrières.** Ce sont celles qui sont les plus fréquentes chez les incultes, les moins fréquentes chez les civilisés. La déclaration de guerre ou bien n'existe pas ou bien consiste en un acte d'hostilité qui est censé porter atteinte à l'honneur. Les armes sont de deux espèces, offensives et défensives. Les armes offensives sont des armes de main (ce sont celles qui existèrent d'abord) et des armes de jet. La plus ancienne arme de main est la branche d'arbre qui devient baton, puis massue, puis pieu et lance ; la massue et la lance subissent des modifications. Une autre arme de main aussi ancienne est la pierre, d'abord brute, puis taillée, qui devient marteau, puis hache et masse d'arme. La pierre taillée a donné le couteau qui devient sabre, ou bien le poignard qui devient épée. Influence de ces diverses formes les unes sur les autres. Les premières armes de main furent aussi les premières armes de jet : du baton sort la matraque, le boumerang des australiens, la troumbache des nègres, etc. Engins destinés à lancer des projectiles *a*) en utilisant la pression des gaz (soumpitan des malais, sarbacane des indiens) ; en augmentant la force musculaire

(fronde des polynésiens, propulseurs des malais); en utilisant l'élasticité de certains corps, l'arc. Les armes défensives furent d'abord les premières armes offensives: ainsi le bâton donna naissance au bouclier (allongé, ovalaire, rectangulaire et rond); les armures et les matériaux dont elles sont fabriquées. Quelques peuples emploient le poison pour donner plus de gravité aux blessures faites par leurs armes. La manière de combattre, la stratégie, le rôle des femmes dans le combat ou dans la préparation à la guerre. Le butin. Les prisonniers. Le pillage et l'occupation du territoire conquis.

186. **Contact avec les civilisés.** Avantages; désavantages. Modifications produites dans tous les éléments de la civilisation par ce contact qui souvent pousse l'indigène à abandonner ses anciennes coutumes.



CHAPITRE DEUXIÈME

LES GROUPES ETHNIQUES ; LEUR SITUATION GÉOGRAPHIQUE ; LEURS CARACTÈRES PARTICULIERS

La division de l'espèce humaine en groupes ethniques est basée sur les caractères sociologiques dont s'est occupé le chapitre précédent ; parmi ces caractères, les plus pratiques pour le groupement des peuples sont les caractères linguistiques (pour leur importance, voir n° 124) ; pour plus de facilité, nous partirons d'une division géographique qui est celle de la terre en continents.

1. **Europe.** Deux grands groupes linguistiques réunissent toute la population européenne, le groupe aryen qui est le plus nombreux et le groupe anaryen.

Les aryens se subdivisent en six groupes et ceux-ci à leur tour se subdivisent en groupes plus petits.

a) Le groupe latin parlant des langues dérivées du latin et qui comprend : les français du nord (en France au nord d'une ligne passant par Angoulême et Lyon, dans le sud de la Belgique et sur la frontière allemande) ; français du sud (en France au sud de la ligne ci-dessus et sur la frontière italienne ; on distingue les provençaux, les languedociens, les gascons) ; les catalans (en France dans le Roussillon, en Espagne dans la Catalogne et les Baléares) ; les castillans (en Espagne, sauf la Catalogne et la Galice) ; les portugais (en Portugal et en Galice) ; les italiens (en Italie, Sardaigne, Corse, Sicile, Istrie, Dalmatie) ; les roumains (en Moldo-Valachie, Hongrie sud-est, Serbie nord-est, Russie sud-ouest, Transylvanie) ; les roumanches-ladins (en Suisse, canton des Grisons et sud-est du Tyrol).

b) Le groupe germain parlant des langues dérivées du vieil allemand et qui comprend : les scandinaves (en Suède, Norvège et Danemark, côte de Finlande) ; les allemands (en Allemagne du nord (bas-allemands), en Hollande et nord de la Belgique (flamands),

en Allemagne du centre (allemands moyens), en Allemagne du sud (hauts allemands, dans les provinces baltiques); les anglo-frisons (dans le nord de la Hollande et le nord-ouest de l'Allemagne (frisons), en Angleterre, partie de l'Ecosse, de l'Irlande et du pays de Galles).

c) Le groupe slave qui comprend : les slaves occidentaux (en Pologne, Galicie, Prusse orientale et Lithuanie (polonais), en Bohême et en Moravie (tchèques), en Moravie et en Hongrie (slavaques), en Saxe (wendes), etc.); les slaves méridionaux (en Serbie (serbes), en Bosnie (bosniaques), au Monténégro (monténégrins), en Carniole et en Istrie (slovènes), en Croatie (croates), en Bulgarie (bulgares), etc.); les slaves orientaux (blancs russiens, grands russiens, petits russiens ou ruthènes, tous en Russie).

d) Le groupe helléno-illyrien comprenant les groupes grec et albanais.

e) Le groupe celtique comprenant le groupe gaél (en Ecosse du nord-ouest, en Irlande ouest et dans l'île de Man) et le groupe breton (dans la Bretagne française et dans le pays de Galles).

f) Le groupe letto-lithuanien qui comprend le groupe lithuanien (en Pologne russe et Prusse orientale) et le groupe lette (en Livonie et en Courlande).

Les anaryens se divisent en trois groupes :

a) Le groupe finno-ougrien qui comprend le groupe lapon (dans le nord de la Suède, de la Norvège et de la Finlande), le groupe samoyède (au nord-est de la Russie, s'étend aussi en Sibérie), le groupe finnois oriental ou ougrien (dans le nord de la Russie), le groupe finnois occidental (sur les bords de la Baltique russe, en Karelle et en Finlande) et le groupe magyar ou hongrois (en Hongrie).

b) Le groupe basque (dans le sud-ouest de la France (Basses Pyrénées) et Espagne).

c) Le groupe caucasien dans le Caucase.

2. **Afrique.** On peut supposer qu'à une époque très reculée la population de l'Afrique n'était composée que de trois groupes : les bochimans au sud, les négrières au centre, les nègres au nord. Des invasions successives de khamites, puis de sémites méridionaux,

enfin de sémites septentrionaux ou arabes, repoussèrent les populations anciennes vers le sud et les forcèrent à se mélanger. Nous pouvons classer les africains actuels en neuf grands groupes :

a) Le groupe sémito-khamite ou arabo-berber qui habite le nord de l'Afrique jusqu'au 15° de lat. N. Il comprend entre autres : les touaregs dans le Sahara occidental, les maures au sud du Maroc, les riffs du Maroc occidental, les berbères de l'Afrique septentrionale, les moghrabi à l'ouest du Nil moyen, les bédouins et les berbères sur le Nil moyen, les fellahs sur le Nil inférieur.

b) Le groupe nigritien qui habite le Soudan, le Sénégal et la Guinée; il comprend entre autres : le groupe nigritien du Soudan occidental et du Sénégal dans lequel on distingue les ouolofs du Sénégal, les toucouleurs du Sénégal et du haut Niger, les mandingues du Niger moyen; le groupe nigritien du Soudan central dans lequel on distingue les kanems au nord du lac Tchad, les haoussas entre le Niger et le Tchad, les ouadaïs à l'est du Tchad, les toubous ou tedas dans le Tibesti; le groupe nigritien du Soudan oriental dans lequel on distingue les fouravas du Darfour, les chilouks du Bahr-el-Gazal; le groupe nigritien de la Guinée dont les principales peuplades sont en commençant par l'ouest les krous, les agnis, les achantis, les évés, les yoroubas et les bénins.

c) Le groupe foubé ou peul que l'on rencontre surtout dans les vallées du Niger et du Sénégal, dans le Darfour et le Fouta-Djalon; dans les régions voisines ces foubés vivent dispersés parmi les populations nigritiennes.

d) Le groupe nubien ou éthiopien dont l'habitat s'étend du 25° de lat. N. au 4° de lat. S. entre le Nil et la mer rouge et l'océan indien; il comprend entre autres les bedjas sur la mer rouge, les abyssins en Ethiopie, les gallas au sud de l'Abyssinie, les somalis sur la côte de l'océan indien, les danakils dans les environs d'Obock entre le détroit de Bab-el-Mandeb et le plateau abyssin.

e) Le groupe asandé qui habite la région entre le Darfour et l'Uellé, le Kameroun et le lac Rodolphe; il comprend entre autres les asandés au nord de l'Ubangi, les niam-niam dans les vallées supérieures des affluents sud du Bahr-el-Arab, les mangbettous

sur l'Uellé supérieur, les massai à l'est du lac Victoria, les bandjas au nord de l'Uellé, les sakaras à l'ouest des bandjas.

f) Le groupe négrière ou pygmée vivant sporadiquement dans une région large de six degrés à cheval sur l'équateur de l'Atlantique à l'Uganda; il comprend entre autres les akkas sur le haut Nil, les wambuttis et les affis sur l'Ituri, les batuas sur le Lomami, les bayagas dans le Kameroun.

g) Le groupe bantou comprenant toutes les peuplades de langue bantoue et habitant l'Afrique centrale et méridionale, sauf les régions occupées par le groupe suivant et les européens; il comprend le groupe bantou occidental composé entre autres des fangs de l'Ogooué, des bacoundas du Kameroun, des bangalas, basongés, ababuas, baloubas, ngombés, etc. du Congo belge, des angolais de l'Angola; le groupe bantou oriental composé entre autres des wanyamwésis et des souahélis de l'est africain allemand; le groupe bantou méridional composé entre autres des ovampos au nord du sud-ouest africain allemand, des hereros au centre de la même colonie, des betchouanas (basoutos et bakalaharis) à l'est de l'Orange et à l'ouest du Transvaal, des barotsés dans le haut bassin du Zambèze, des tongas dans le Tongaland, des zoulous dans le Zoulouland, des cafres au nord-est de la colonie du Cap.

h) Le groupe hottentot-boschiman vit en familles nomades dans l'extrême-nord de la colonie du Cap, le Namaqualand et le désert du Kalahari; il comprend les namans ou hottentots dans le Namaland, les sans ou boschimans dans le Kalahari. Il paraît de plus en plus certain qu'il faut distinguer un groupe hottentot et un groupe boschiman.

i) La population de Madagascar qui se divise en trois groupes ethniques: malgache sur la côte orientale, hova au centre, sakalava à l'ouest.

3. **Asie.** Les caractéristiques orographiques de ce continent nous permettent de le diviser en six régions géographiques naturelles que nous placerons à la base de notre division ethnographique.

a) Le groupe asiatique septentrional habitant les plaines sibé-

riennes et comprenant : le groupe paléasiatique dans l'est de l'Asie septentrionale composé des restes des anciennes populations asiatiques refoulées par des envahisseurs, ou populations non mongoles du nord-est, et parmi lesquelles on distingue, entre autres, les esquimaux asiatiques ou yuit sur la mer de Behring, les kamtchadals ou itelmés dans la presqu'île du Kamtchatka, les koriaks dans le nord de la même presqu'île, les ghiliaks sur le bas Amour et à Sakhaline, les aïnous dans l'île Yéso et le sud de Sakhaline, les tchoukchis pêcheurs sur la côte nord-est de la Sibérie et éleveurs de rennes à l'intérieur; le groupe ethnique tongouse habitant au sud des paléasiatiques et se divisant en tongouses des steppes, des forêts et de la côte, et parmi lequel on distingue, entre autres, les mandchoux au sud de l'Amour de plus en plus absorbés par les chinois, les goldes sur l'Ooussouri; le groupe jénisséen dont l'habitat s'étend à l'est des paléasiatiques, qui se rattache aux finno-ougriens d'Europe et dans lequel on distingue les samoyèdes dans le nord-ouest de la Sibérie et le nord-est de la Russie, les ostiaks sur les rives de l'Obi, les wogoules à l'est de l'Oural.

b) Le groupe asiatique central habitant tout le centre de l'Asie, ne touchant pas à l'océan, et comprenant : le groupe mongol composé entre autres des kalkhas dans la Mongolie orientale, des bouriates au sud et à l'ouest du lac Baïkal, des kalmoucks dans le Tibet septentrional, en Dzoungarie et en Europe dans les environs d'Astrakhan; le groupe tibétain ou populations du Tibet ne parlant pas le mongol, composé des bods dans le Tibet méridional, des leptchas dans la vallée de Sikkim, des lolos disséminés dans le sud-est de la Chine, des miaos dans la Chine méridionale; le groupe turco-tartare ou touranien éparpillé entre le Tibet et la Caspienne et au sud de cette mer, composé des turco-tartares orientaux ou iakoutes sur les rives de la Léna, et altaïens dans les montagnes de l'Altaï; des turco-tartares centraux ou kirghiz au nord de la Caspienne et sur les rives du Syr-Daria, et ouzbegs, dans le Turkestan russe; des turco-tartares occidentaux ou turcomans à l'est de la Caspienne et dans la Perse, et turcs osmanlis, en Asie mineure et en Europe.

c) Le groupe chinois habitant la Chine et se répandant en Malaisie, en Indo-Chine, en Mandchourie et ailleurs.

d) Le groupe coréen qui habite la Corée.

e) Le groupe japonais dans les îles du Japon et se répandant en Corée, à Formose, et sur le continent. Ces trois derniers groupes peuvent être réunis sous la dénomination de groupe asiatique extrême oriental.

f) Le groupe indo-chinois comprenant les indo-chinois aborigènes qui sont les plus anciens habitants de cette région et les indo-chinois métissés qui sont le produit de la fusion des nouveaux arrivés par le sud, l'est et l'ouest avec les populations déjà existantes. Comme aborigènes, nous citerons les moïs dans l'Annam, les karens sur le Saluen, les nagas dans la Birmanie et le nord-est de l'Assam, les mincopis ou indigènes des îles Andamans, les yakuns dans la presqu'île malaise notamment aux environs de Djohore, les semangs dans les districts du centre de la presqu'île malaise. Comme indo-chinois métissés, nous citerons le groupe khmer ou cambodgien dans le sud, le groupe annamite composé des annamites et des tonkinois à l'est, le groupe thaï composé des siamois dans le Siam, des laotiens dans le Laos, des shans au nord du Siam, le groupe birman composé des birmans et des pégouans dans le bassin de l'Irraouaddy et du Saluen.

g) Le groupe formé par les populations des Indes anglaises et se divisant en deux groupes distincts : le groupe dravidien répandu dans toute l'Inde et comprenant les tamouls dans le sud de l'Inde et le nord de Ceylan, les malayalous sur la côte de Malabar, les télougous sur la côte de Coromandel, les kanaras sur le plateau de Mysore, les toulous dans les environs de Mangalore, les gonds dans les environs de la Nerbuddah, les kols dans les régions montagneuses du Bengale et les provinces du nord-ouest, les veddahs dans le centre de l'île de Ceylan ; le groupe indo-afghan répandu surtout dans l'ouest de l'Inde et en Afghanistan, composé entre autres des radjpoutes, des goudjars, des bengalis, des sindis, tous sur le continent, et des cinghalais dans l'île de Ceylan.

h) Le groupe iranien dont l'habitat s'étend sur la Perse et vers

l'ouest jusqu'au Caucase, composé des persans dans la Perse, des parsis entre Ispahan et le golfe persique et dans les Indes anglaises, des baloutchis dans le Béloutchistan, des kourdes sur la frontière de Perse et dans l'Asie mineure, des arméniens en Arménie, des ossètes dans le Caucase.

i) Le groupe sémite habitant les côtes de la Méditerranée et de la mer rouge composé des arabes en Arabie et dans les pays voisins, des syriens dans la Syrie et la Palestine, des juifs dispersés en Asie, en Judée, en Russie, en Roumanie, en Allemagne, en Autriche, etc. Ces deux derniers groupes peuvent être réunis sous la dénomination de groupe asiatique occidental.

4. Océanie. Ce continent formé de groupes d'îles se divise géographiquement en six parties qui serviront de base à notre division de sa population en groupes ethniques.

a) Le groupe malais dont l'habitat s'étend sur toute la Malaisie ; il se subdivise en deux grands groupes : le groupe malais proprement dit habitant surtout les côtes maritimes et composé des malais sur les rivages et dans les plaines des îles de Java, Bornéo et Sumatra et de la presqu'île de Malacca, des javanais dans l'est de Java, des soendanaï dans l'ouest de Java, des madoeraï dans l'île de Madoera et de Java ; le groupe indonésien habitant l'intérieur des îles de la Malaisie et composé des atchinais au nord de Sumatra, des battaks dans l'île de Sumatra, des dayaks dans l'île de Bornéo, des tagals dans les îles Philippines, des alfourous dans l'île Celebes.

b) Le groupe papou dont l'habitat s'étend sur la Papouasie ou Nouvelle Guinée et qui est composé des varopens à l'ouest, des amberbakis au nord, des motous à l'est.

c) Le groupe polynésien habitant la Polynésie et composé notamment des hawaïens dans les îles Hawaï, des samoans dans les îles Samoa, des tahitiens dans l'île Tahiti, des tongans dans l'archipel Tonga, des maoris dans la Nouvelle Zélande, des morioris dans l'île Chatham.

d) Le groupe micronésien comprenant les habitants des îles Mariannes, Marshall, Gilbert et Carolines.

e) Le groupe mélanésien habitant toute la Mélanésie, sauf la Papouasie, et composé des salomoniens dans les îles Salomon, des hébridien, des calédonien, des fidjiens.

f) Le groupe australien dont l'habitat est l'Australie et comprenant de nombreuses divisions.

g) Le groupe tasmanien aujourd'hui complètement disparu.

5. **Amérique.** Dans l'énumération des groupés ethniques de ce continent, comme d'ailleurs des autres, nous faisons abstraction des immigrés des autres continents à l'époque moderne et des métis qui proviennent de mariages entre les anciens habitants et les nouveaux venus. En Amérique, ces nouveaux venus sont des européens et des nègres, quelques chinois et japonais; au Canada et aux États-Unis, les métis ne forment qu'une partie minime de la population; au Mexique, les métis forment les 43 % de la population, mais il n'y a presque pas de nègres ni de mulâtres; dans les Antilles, à part les blancs, la population est nègre ou mulâtre.

a) Le groupe esquimau ou innuit occupant les côtes nord du continent depuis le Groenland jusqu'à l'Alaska et comprenant les esquimaux proprement dits dans le Labrador, les aléoutes dans les îles Aléoutiennes, les groenlandais dans le Groenland. On y rattache les yuit ou esquimaux asiatiques.

b) Le groupe indien dit peaux-rouges habitant autrefois le Canada et les États-Unis, aujourd'hui considérablement diminué; ils peuvent être classés en trois groupes: les indiens septentrionaux dans le versant de l'océan arctique comprenant les kenais dans l'Alaska, les athabasques du nord (loucheux, chepeyans, yukons, tinnés) de l'Alaska à la baie d'Hudson, les athabasques de l'ouest (houpas du sud de l'Orégon et du nord de la Californie), les athabasques du sud (nodés et apaches de l'Arizona et du Nouveau Mexique); les indiens occidentaux dans le versant de l'océan pacifique comprenant les thlinkits, les têtes plates, les nez percés, les indiens de Californie, les indiens puéblós; les indiens orientaux dans le versant de l'océan atlantique comprenant les iroquois dans la vallée du Tennessee, les algonquins entre la baie d'Hudson et le Mississipi, les hurons entre les lacs Ontario et Huron, les sioux

ou dakotas entre le Mississipi et les montagnes rocheuses, les muskokis à l'est du Mississipi.

c) Le groupe indien mexicain dont l'habitat couvre le Mexique et comprenant les sonoriens dans le Mexique septentrional, les aztèques sur la côte, les otomis entre Mexico et San Luiz de Potosi, les totonacs dans la province de Vera Cruz.

d) Le groupe indien centraméricain dans le nord de l'Amérique centrale et comprenant notamment les zapotèques dans l'état de Oaxaca.

e) Le groupe maya dont l'habitat s'étend sur le Yucatan, le Honduras et San Salvador.

f) Le groupe indien isthmien sur l'isthme de Panama.

g) Le groupe indien andin dont l'habitat s'étend sur la côte du Pacifique et les Andes; il comprend deux grandes divisions: les peuples appartenant à la famille linguistique chibcha qui sont les chibchas dans la Colombie, les talaricas dans le Costa Rica, les guaymis dans l'isthme de Panama; et les peuples parlant un dialecte quichua, qui sont les quichuas lesquels formaient autrefois l'empire des Incas, au sud de Quito, les huancas au sud de Lima, les aymaras sur le haut plateau de Bolivie et au Pérou, les araucans au Chili et dans l'ouest des pampas.

h) Le groupe indien amazonien dans le bassin de l'Amazone et comprenant les caraïbes (galibis et kalinas des Guyanes, makousis du Vénézuéla, bakaïris et nahuquas des rives du Xingu, palmellas du Madeira et apiaks du Tocantin), les nou-arovaks du Vénézuéla, les miranhas au nord de l'Amazone moyen, les panos au sud de l'Amazone moyen.

i) Le groupe indien brésilien comprenant les ghes ou indiens de l'est du Brésil (botocudos à l'est, kayapos au nord, akwas au centre, puris au sud), les indiens de la région centrale, les tupis ou tupis-guaranis au sud du Brésil et dans le Paraguay.

j) Le groupe pampéen habitant la région des pampas et comprenant les guaycourous au nord, les puelches au centre, les téhuelches ou patagons ou tsoon au sud.

k) Le groupe fuégien sur les côtes sud et ouest de la terre de

Feu comprenant les yahgans au sud-ouest et les aalakaloufs vers l'est.

Les caractères sociologiques et ethnographiques de l'un ou de plusieurs de ces groupes seront donnés lors de l'exposé de l'ethnographie d'une région déterminée (voir chapitre VII).



CHAPITRE TROISIÈME

ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE ; CARACTÈRES DISTINCTIFS DES VARIÉTÉS HUMAINES

Ce chapitre comprendra deux parties : la première intitulée anthropogénèse aura pour but d'exposer les résultats des recherches scientifiques relatives à quatre questions importantes, celles de l'ancienneté de l'homme, de son origine, de l'unité de l'espèce humaine et du centre d'apparition de l'homme ; la seconde fera connaître les caractères principaux sur lesquels sont basées les divisions de l'espèce humaine en variétés humaines.

I. ANTHROPOGÉNÈSE

A. Ancienneté de l'homme. Un fait indiscutable c'est que notre planète ne fut pas dès son origine dans un état permettant à l'homme d'y vivre ; depuis quand la terre est-elle habitée par l'homme ? Pour résoudre cette question, où allons-nous trouver les éléments nécessaires ? Les documents historiques ne permettent pas de remonter assez haut dans l'histoire de l'humanité ; la genèse fournit un semblant de chronologie qui, d'après les calculs de certains exégètes, placerait l'apparition de l'homme entre quatre et huit mille ans avant notre ère, mais on s'accorde à affirmer qu'il n'y a pas de vraie chronologie biblique ; les monuments découverts en Egypte et en Chaldée ainsi que les textes historiques chinois prouvent que plusieurs milliers d'années avant notre ère, il existait dans ces pays des populations très avancées en civilisation ; mais de date plus ou moins précise, ces documents ne nous en fournissent pas. Les traditions des peuples ne sont pas plus explicites. Il faut recourir aux sciences naturelles et leur poser cette double question : à quelle époque géologique trouve-t-on les premières traces de l'espèce humaine ? combien de siècles se sont écoulés depuis que l'homme a laissé ces premières traces de son existence ? La géolo-

gie établit une chronologie relative, mais pas absolue : elle divise les terrains ou les roches en archéen, primaire, secondaire, tertiaire, quaternaire, mais ne peut déterminer même approximativement la longueur de chacune des périodes qui ont produit ces roches ou ces terrains : tout essai de chronologie est jusqu'à ce jour sans valeur. La paléontologie prouve que l'homme existait au commencement de l'époque quaternaire, car on a retrouvé dans les terrains de cette période quantité d'ossements humains, des armes, des outils et des traces de travaux humains. Mais la question s'est posée souvent de savoir si l'homme n'aurait pas vécu sur la terre dès l'époque tertiaire; il est certain tout d'abord que l'homme n'aurait pu vivre pendant l'éocène, partie la plus ancienne du tertiaire; ensuite on n'a pas encore trouvé, dans des couches tertiaires bien caractérisées, d'ossements humains : les trouvailles de Castenedolo, de Trinil (Java), de Calaveras, etc., ne sont point suffisamment probantes. A défaut de restes ostéologiques, on a prétendu que certains silex, ceux trouvés à Puy-Courny, à Otta, à Saint-Prest et sur le plateau de Kent, notamment, dans des terrains tertiaires, que des os striés et incisés découverts au Monte Aperto et à Saint-Prest, entre autres, seraient des preuves évidentes de l'existence de l'homme tertiaire. La difficulté ne semble pas se résoudre dans le sens de l'affirmative. Les mêmes arguments présentés naguère en faveur de l'homme tertiaire et basés sur des silex de Saint-Prest, de Kent, etc., mais rénovés et modifiés par tout un groupe de préhistoriens, sont actuellement représentés avec une nouvelle base, les éolithes et les prééolithes ou silex employés par l'homme antérieurement à la connaissance de la taille (voir chapitre V); nous pouvons conclure que, pour le moment, la science n'a pas démontré l'existence de l'homme tertiaire, mais que sa présence dès le début du quaternaire est indéniable, sans pouvoir fixer plus exactement la date de ce commencement. Certains auteurs déclarent qu'il s'est passé de très nombreuses années entre l'apparition de l'homme et l'époque dont datent les silex taillés, cette industrie ne pouvant s'être créée rapidement.

B. Origine de l'homme. A la base de l'examen des diverses théories relatives à l'origine de l'homme se trouve une divergence de vues qu'il n'est pas du domainé de l'anthropologie, ni de l'ethnographie de discuter ou du moins de résoudre ; il s'agit de l'existence ou de la non existence chez l'homme de deux éléments distincts : l'âme, principe spirituel qui n'a pas son origine dans la matière, et le corps, partie matérielle de l'homme. La discussion de l'existence de l'âme est du domaine d'autres sciences. Quoiqu'il en soit, aucune découverte de la science n'a pu démontrer la non existence de l'âme, mais on a cherché à expliquer la formation des fonctions psychiques chez l'homme sans avoir recours à la théorie spiritualiste, et les efforts dans ce sens n'ont abouti qu'à montrer une certaine ressemblance entre les organes de l'activité psychique chez l'homme et des organes moins développés chez les animaux.

L'homme se compose de deux éléments distincts : l'âme et le corps ; on ne peut considérer l'homme comme le résultat d'une évolution aveugle et fatale, et l'origine du corps humain s'explique par deux théories : celle dite créationnisme, qui prétend que l'homme tout entier est une création d'un être supérieur, lequel façonna de toutes pièces l'organisme humain en disposant comme il convenait des éléments inorganiques et en donnant au tout la vie et l'âme, principe spirituel ; celle dite évolutionnisme spiritualiste qui prétend que l'être supérieur a choisi, pour l'élever au rang d'homme, l'organisme le plus parfait auquel avait abouti la longue évolution, voulue par lui, des êtres durant les âges précédents, auquel organisme il donna une âme, caractéristique principale de l'homme. Si l'on se refusait à croire à l'existence de l'âme ou si l'on admettait que les fonctions psychiques chez l'homme sont dues au développement lent et progressif d'organes correspondants existant chez les vertébrés inférieurs, l'origine de l'homme ne pourrait être expliquée que par la théorie de l'évolutionnisme matérialiste ou transformisme intégral, dont les représentants ne sont pas toujours d'accord sur les raisons et les causes de cet évolutionnisme. Autres théories : génération spontanée, transformation brusque, etc. Etat actuel de la question. Caractères spécifiques de l'homme et en quoi

il se différencie des animaux et notamment des anthropoïdes : la marche, les courbures, le poids du cerveau, le prognathisme, la longueur des membres, le pouvoir d'abstraire et de généraliser, perfectibilité, religiosité, langage, etc.

C. Unité de l'espèce humaine. Différences entre les diverses variétés humaines (voir ci-après : peau, chevelure, taille, forme de la tête, etc.); valeur de ces différences. Ressemblances, leur valeur. La formation des variétés, causes des dissemblances. L'infécondité des variétés. Pour expliquer les différences entre les variétés humaines, on a supposé que les hommes descendaient non pas d'un couple (monogénisme), mais de plusieurs couples (polygénisme). Examen de ces théories.

D. Centre d'apparition de l'homme. Dans la théorie polygéniste, il doit y avoir plusieurs endroits de la terre où l'homme à l'origine a grandi et fait souche; dans la théorie monogéniste, il faut admettre un centre d'apparition : zone tempérée de l'ancien continent, Afrique, Indes orientales, ailleurs ?

II. CARACTÈRES DISTINCTIFS DES VARIÉTÉS HUMAINES

La division de l'espèce humaine en variétés humaines est basée sur les caractères somatiques qui sont de trois espèces : anatomiques, physiologiques et pathologiques.

A. Caractères anatomiques. Ce sont de beaucoup les plus importants; ils se divisent en caractères anatomiques du squelette et caractères anatomiques de l'homme vivant.

a) Squelette. Des trois parties du squelette, crâne, tronc et membres, c'est la première qui, au point de vue anthropologique, est la plus intéressante.

1. Crâne (188). Caractères descriptifs et caractères crâniométriques. Il faut d'abord, dans l'examen du crâne, déterminer l'âge et le sexe en examinant les sutures et les particularités sexuelles. Ensuite, on fait le jaugeage et le cubage de la capacité crânienne en la remplissant de plomb de chasse et en versant ce plomb dans un vase gradué. Enfin, par des mensurations, on détermine exactement la forme de la boîte crânienne; ces mensurations se font

au moyen d'instruments : compas à glissière, compas d'épaisseur, ruban métrique, goniomètre facial de Broca, et d'autres plus compliqués, comme le craniophore de Martin.

Les points principaux du crâne dont il faut connaître la position sont : la glabelle ou point le plus saillant de la protubérance intersourcillière; l'inion ou protubérance occipitale externe; le basion ou point médian du bord antérieur du trou occipital; le bregma ou point médian de la suture coronale ou fronto-pariétale; le dacryon ou point de rencontre des sutures formées par le frontal, le lacrymal et la branche montante du maxillaire supérieur; le nasion ou point nasal sur le milieu de la suture naso-frontale; le point sous-nasal au milieu de la ligne tangente aux deux échancrures de l'ouverture pyriforme; le point mentonnier à l'extrémité du menton; le point alvéolaire supérieur sous le point sous-nasal à l'origine des dents.

Les mensurations les plus importantes sont : *a*) la longueur du crâne, soit le diamètre antéro-postérieur maximum qui est la distance géométrique entre la glabelle et le point le plus saillant du sus occipital (1), soit le diamètre antéro-postérieur iniaque, moins grand que le précédent, et qui est la distance géométrique entre la glabelle et l'inion (2); *b*) la largeur du crâne, ou le diamètre transverse maximum, qui est le plus grand diamètre horizontal et transversal réunissant les points où le crâne est le plus large (3); *c*) la hauteur du crâne, soit la hauteur basilo-bregmatique ou distance entre le basion et le bregma (4), soit la hauteur auriculo-bregmatique ou distance entre le bregma et la ligne idéale reliant les bords supérieurs des trous auditifs (5); *d*) la circonférence crânienne qui est la mesure du pourtour du crâne en passant par la glabelle et le point d'aboutissement du diamètre antéro-postérieur (6); *e*) la longueur de l'orbite ou distance entre le dacryon et le bord externe de l'orbite, menée parallèlement aux bords inférieur et supérieur (7); *f*) la hauteur de l'orbite ou distance entre les bords inférieur et supérieur, là où cet écart est le plus grand et perpendiculairement à la hauteur (8); *g*) la hauteur du nez qui est la distance entre le nasion et le point sous-nasal (9); *h*) la

largeur du nez ou distance maxima et horizontale séparant les bords latéraux de l'ouverture pyriforme (10); *i*) la hauteur de la face, soit le diamètre naso-mentonnier ou distance entre le nasion et le point mentonnier (11), soit le diamètre naso-alvéolaire ou distance entre le nasion et le point alvéolaire supérieur (12); *j*) la largeur de la face, ou diamètre bizygomatique qui est la distance maximum prise au niveau des apophyses zygomatiques (13).

Le rapport centésimal entre (1) [ou (2)] et (3) donne l'indice céphalique qui est calculé en multipliant par 100 la largeur du crâne (3) et en divisant le produit par la longueur (1) [ou (2)]; crânes brachycéphales ou crânes courts dont l'indice varie entre 80 et 85 (adriatiques, patagons); hyperbrachycéphales ou très courts, indice entre 85 et 90 (turco-tartars, cévenoles, lapons); mésocéphales, indice entre 75 et 80 (négritos, nord-américains); dolichocéphales ou allongés, indice entre 70 et 75 (australien, nègres, ougriens).

Le rapport centésimal entre (4) [ou (5)] et (1) [ou (2)] donne l'indice vertical qui est calculé en multipliant la hauteur (4) [ou (5)] par 100 et en divisant le produit par la longueur (1) [ou (2)]. Crânes platycéphales, orthocéphales, hypsicéphales.

Le rapport centésimal entre (7) et (8) donne l'indice orbitaire qui est calculé en multipliant la hauteur (8) par 100 et en divisant le produit par la longueur (7); orbites microsèmes ou basses, moins de 83 (tasmaniens, cafres); mésosèmes, entre 83 et 89 (japonais); mégasèmes ou hautes, plus de 89 (javanais).

Le rapport centésimal entre (9) et (10) donne l'indice nasal qui est calculé en multipliant la largeur (10) par 100 et en divisant le produit par la hauteur (9), leptorhiniens ou à nez longs, moins de 47 (européens); mésorhiniens, entre 48 et 52 (chinois); platyrhiniens ou à nez larges, plus de 52 (nègres).

Le rapport centésimal entre (13) et (11) [ou (12)] donne l'indice facial qui est calculé en multipliant la largeur (13) par 100 et en divisant le produit par la hauteur (11) [ou (12)]; crânes brachy-faciaux ou à face large et courte et dolichofaciaux ou à face étroite et haute.

L'angle facial, ou degré de saillie de la portion maxillaire de la face, se mesure au moyen du goniomètre, qui donne le nombre de degrés que forment deux lignes, l'une tangente au front et au point alvéolaire supérieur, l'autre joignant le trou auditif au point alvéolaire supérieur; crânes prognathes ou à angle facial aigu (nègres); orthognathes ou à angle droit; anelcognathes ou à angle facial obtus.

Parmi les mensurations d'ordre secondaire, il est à citer: la hauteur de la courbe alvéolaire du maxillaire supérieur et la largeur entre les extrémités des bords, mesures qui donnent en rapport centésimal, l'indice maxillo-alvéolaire déterminant les formes de mâchoire: hyperbolique, parabolique, en upsilon et elliptique; le diamètre frontal maximum et minimum; la largeur interorbitaire; la longueur et la largeur du trou occipital; etc.

Au lieu de prendre des mensurations, on peut fournir toutes les données nécessaires aux anthropologistes en faisant des projections du crâne: sur un plan horizontal (point de vue à l'infini au-dessus du crâne), sur un plan vertical transverse (point de vue en face), sur un plan vertical antéro-postérieur (point de vue sur le côté), on en prenant des photographies scientifiquement exactes par la photométrie (système Bertillon, etc.):

La crânioscopie, l'endométrie, l'endoscopie.

2. Tronc. Le tronc fournit quelques données: le degré de courbure de la colonne vertébrale; la forme du bassin, par l'indice pelvien et par l'indice du détroit supérieur; la forme de l'omoplate, par l'indice scapulaire.

3. Membres. Deux os retiennent l'attention: l'humérus à cause de la perforation de la cavité olécrânienne et du degré de torsion de cet os; le fémur qui parfois possède un troisième trochanter.

b) Le vivant. Des trois parties du corps: tête, tronc et membres, c'est encore la première qui est la plus intéressante; mais il convient de considérer d'abord le corps dans son ensemble.

1. Le corps dans son ensemble. Les proportions entre les parties du corps sont assez variables. Proportions normales. De même la taille (187) est très variée: les géants, plus de 2 mètres; les

hautes tailles, entre 1,70 et 2 m.; les moyens, entre 1,60 et 1,70; les petites tailles, entre 1,25 et 1,60; les nains, en-dessous de 1,25. Les femmes sont en général 0,12 plus petites que les hommes. Ne mesurer la taille que des adultes. Causes des variations de la taille dans l'espèce humaine. La peau (189) présente une très grande diversité de couleurs; on en a compté trente-sept, mais qui peuvent se réduire à dix : trois blancs (pâle, rosé, basané), trois jaunes (pâle, épais, brun), trois bruns (rougeâtre, chocolat, très foncé), un noir. Causes de cette diversité. Couleur des nouveaux-nés. Endroits du corps de couleur plus claire.

2. La tête (188). Comme pour le crâne, on fait des mensurations pour déterminer la forme de la tête; elles sont les mêmes et sont prises de la même façon : on les nomme mensurations céphalométriques (par opposition à crâniométriques). L'indice céphalique en céphalométrie est de deux unités plus grand que l'indice céphalique en crâniométrie. Rappelons ces mensurations : diamètre antéro-postérieur maximum (pas iniaque en céphalométrie), transverse maximum, vertical (en céphalométrie se prend aussi de la naissance des cheveux au bord inférieur de la mandibule), bizygomatique, largeur du nez (largeur maxima des ailes), hauteur du nez (du nasion à la lèvre supérieure), circonférence de la tête, angle facial. On prend parfois encore : le degré de saillie de la base du nez, la distance entre les angles internes des yeux, la largeur de la bouche, la hauteur et la largeur des oreilles. Ces mensurations donnent lieu au calcul d'indices, les mêmes qu'en crâniométrie.

La tête du vivant permet de faire des constatations nouvelles : les cheveux (190) se différencient d'abord par leur nature, ils sont droits ou lisses c'est-à-dire rectilignes et tombant en plaques sur les côtés de la tête (chinois, mongols, indiens, esquimaux, ougriens, lapons, aïnos), ou ondés ou ondulés c'est-à-dire formant d'un bout à l'autre une spirale incomplète (européens bruns et blonds), ou frisés c'est-à-dire enroulés en plusieurs tours de spire formant des anneaux larges (australien, nubiens, éthiopiens, dravidiens), ou laineux ou crépus c'est-à-dire enroulés en anneaux très étroits et

rapprochés (bochimans, négritos, nègres, papous, mélanésiens) ; ils se différencient encore par leur couleur qui s'échelonne du blond flasse au noir épais ; et encore par leur forme ou leur section qui est ellipsoïdale chez les crépus, elliptique chez les ondés, circulaire chez les droits. Le front est de diverses formes : fuyant (juifs), droit (hottentots), bombé (nègres). Les arcades sourcillières sont très effacées (mongols), très proéminentes (veddahs). Les sourcils. Les yeux se différencient par leur forme : yeux bridés ou mongoloïdes et yeux ordinaires (caractéristiques des yeux bridés : angle externe plus élevé que l'angle interne, rapprochement des paupières, boursouffure de la paupière supérieure, caroncule invisible) ; par leur couleur (celle de l'iris : foncé, clair, intermédiaire) ; par leur position et par la protection contre les rayons lumineux renvoyés par le sol. Les pommettes sont : très saillantes (mongols), peu marquées (européens), fortement élargies (nagas). Quant au nez, outre l'indice nasal, le profil (droit, aquilin, courbé, sinueux, concave, négroïde, etc.), la proéminence, la forme de la pointe, le plan des narines. La bouche a des lèvres ou fines (mongols) ou épaisses (malais) ou très épaisses (nègres). Le menton. Les oreilles. La barbe et la moustache.

3. Le tronc. Quatre parties donnent lieu à des constatations anthropologiques : le cou est long et fin ou court et gros ; les épaules sont ou larges ou étroites ; la courbure de la région dorso-lombo-sacrée est plus ou moins prononcée et peut être influencée par la stéatopygie ou l'obésité ; les seins sont : quant à leur gros-seur, exubérants, moyens ou faibles ; quant à leur rigidité, droits, penchés, pendants ; quant à leur forme (rapport entre leur hauteur et le diamètre de leur base), en forme de segment de sphère (mongoles, européennes blondes), en forme d'hémisphère (européennes du sud-est), en forme de cône (négresses), en forme très allongée (négresses) ; quant à la forme de l'aréole et du mamelon.

4. Les membres. Seule la main (192) a une importance relative : chamaecheirie et leptocheirie.

5. Le corps de l'homme et celui de la femme ; celui de l'enfant, de l'adulte et du vieillard.

c) Déformités (193) et déformations (194). Beaucoup de parties du corps peuvent être atteintes de déformités, c'est-à-dire de modifications naturelles qui, au point de vue anthropologique, ont leur importance; elles sont aussi modifiées par des déformations voulues par l'homme et par conséquent artificielles; ces dernières ont une plus grande importance ethnographique.

1. Déformités du crâne: la plagiocéphalie ou asymétrie notable; l'hydrocéphalie ou hypertrophie du volume; la microcéphalie ou atrophie du volume; l'existence de l'os des Incas ou petit os intercalaire entre les pariétaux et l'occipital, etc.

2. Déformités de la peau: l'albinisme complet ou absence de pigment; l'albinisme incomplet; la mélanémie ou surabondance de pigment; la maladie d'Addison ou coloration ardoisée de la peau.

3. Déformités autres: l'hypertrichose généralisée ou abondance manifeste de poils sur tout le corps; l'hypertrichose locale ou existence de poils là où d'ordinaire on n'en rencontre pas; le goître, ou excroissance de la gorge, endémique en certains endroits; la macrostomie et la microstomie ou ouverture trop grande ou trop petite de la bouche; la stéatopygie ou accumulation de graisse dans les cuisses, qui ne disparaît pas avec l'amaigrissement (caractéristique des hottentots et des bochimans); etc.

4. Déformations du crâne et de la tête: la déformation dite toulousaine ou aplatissement du crâne à la partie supérieure, de façon à produire un front fuyant et un grossissement de la partie postérieure de la tête (tête en pain de sucre) le tout soit par pression régulière faite par la mère, soit par application de bandages; dans ce dernier cas la tête peut devenir aussi cylindrique; les déformations du nez, des oreilles et des lèvres, qui consistent surtout en perforations pour servir d'attache à des bijoux, des baguettes, des rondelles de bois ou d'ivoire, etc. (voir n° 33); les déformations des dents qui sont ou extraction d'une ou plusieurs dents (australien), ou fracture des dents (sénégalais), ou limage des dents (malais); etc.

5. Déformations de la peau: le coloriage (voir n° 31); le tatouage (voir n° 32); etc.

6. Déformations autres : la déformation des seins, allongement (basouto); serrés par un lien (Afrique occidentale); la déformation du mamelon, allongement (cafres); déformation de la taille, corset; déformation des pieds, enserrement dans des bandages (chinoises); déformation des organes génitaux : la circoncision ou ablation du prépuce (causes : relevé d'un interdit, d'un tabou prohibant les relations sexuelles, tatouage et signe tribal, pour assurer la réincarnation, par mesure d'hygiène ou obligation religieuse, voir n° 75); l'excision ou ablation des petites lèvres ; l'infibulation ; la castration (voir n° 86) ; etc.

B. Caractères physiologiques. Ces caractères qui sont relatifs aux fonctions du corps, sont plus difficilement observables, moins souvent l'objet de constatations ; les variations individuelles sont nombreuses.

Force musculaire (195), endurance, sensibilité. Attitude du corps (196) pendant la marche, le repos, le sommeil, pour l'accouchement (voir n° 66). Acuité des sens (197), ouïe, toucher, vue, goût, odorat. Température du corps (198), odeur. Nutrition (199), quantité de nourriture, jeûne, Respiration, nombre d'inspirations, quantité d'air, diapason de la voix. La physionomie et la manifestation des sentiments. Influence du milieu physique (200), du climat, etc. Fécondité ; âge de la puberté.

C. Caractères pathologiques. Résistance ou manque de résistance aux maladies ; maladies endémiques (202), épidémiques, de la peau, fréquence des maladies, folie et idiotie, hystérie.



CHAPITRE QUATRIÈME

LES VARIÉTÉS HUMAINES ; LEUR SITUATION GÉOGRAPHIQUE ; LEURS CARACTÈRES PARTICULIERS

On a coutume de diviser l'espèce humaine, au point de vue anthropologique, en races humaines ; nous nous servirons du terme variétés humaines qui seul, à notre avis, convient. En effet le mot race a, d'une part, une acception toute spéciale : il suppose une sélection, par exemple races ovines, bovines, etc. et, en employant ces termes, on sous-entend que ces races ont été fixées par suite d'un choix ou qu'elles sont le produit de la domestication. Nous ne pourrions parler dans le même sens de races humaines ; elles ne sont pas le produit d'une sélection ou d'un élevage voulu, mais elles se sont formées librement, et à la suite de causes qui sont encore inconnues ou du moins imparfaitement connues. D'autre part, le mot race est souvent employé pour désigner un groupe ethnique, comme c'est le cas dans l'expression race française ; or anthropologiquement il n'existe pas de race comprenant tous les français, mais le peuple français est un ensemble de personnes dont les caractères somatiques sont tellement divers qu'il faut admettre un mélange de plusieurs variétés humaines. Le terme variété humaine ne prête pas à confusion semblable et nous permet d'en établir ou d'en reconnaître autant que c'est utile suivant la quantité de caractères somatologiques que nous considérons nécessaire d'examiner pour construire une classification. Cette classification ne détermine en aucune façon ni que ces variétés sont à égale distance de la souche, ni que leur importance numérique ou autre est la même, ni que celles qui sont citées l'une près de l'autre sont proches parentes. Nous partirons d'une division géographique de la terre en cinq continents.

I. **Europe.** Dans ce continent, par suite du progrès de la civilisation et des facilités de communications, la panmixie ou mé-

lange des variétés est tellement considérable qu'il est assez difficile de retrouver les types somatiques primordiaux et de déterminer l'habitat de chaque variété. Une carte anthropologique de l'Europe doit laisser sans désignation de vastes espaces où la population est très mélangée ou bien où des variétés asiatiques se sont établies.

Les principales classifications proposées jusqu'ici sont au nombre de trois :

A. La variété xanthochroïde ou européens à peau blanche pâle ou rosée, à cheveux blonds ou légèrement châtain, à yeux clairs ; ils habitent le nord et l'est de l'Europe, non comprises les régions occupées par les lapons et les ougriens. — La variété mélanochroïde ou européens à peau blanche plus ou moins basanée, à cheveux noirs ou bruns, à yeux foncés ; ils habitent le sud et le centre de l'Europe.

B. La variété germanique ou teutonique ou *homo borealis*, dolichocéphale blonde, sur les bords de la mer du nord et de la baltique. — La variété méditerranéenne ou *homo mediterraneus* ou *homo meridionalis*, dolichocéphale, foncée, habitant au sud des Alpes et sur l'atlantique. — La variété alpine ou *homo alpinus* ou variété celtique ou ligure ou celto-ligure, brachy- et hyperbrachy-céphale, brunette, taille petite, face ronde.

C. La variété européenne orientale, habitant l'est de l'Europe, représentée par les blancs russiens et certains lithuaniens, mélangée chez les grands russiens (centre et nord de la Russie), les finlandais et les prussiens de l'est ; car. anthr. : mésocéphale, cheveux droits blond filasse, leptorhinienne, peau blanc rosé, taille petite, yeux clairs. — La variété nordique, habitant la Suède, Norvège, Danemark, nord de l'Ecosse, côte est et nord de l'Angleterre, Irlande, Frise, nord de l'Allemagne, sud de la baltique ; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés blond rougeâtre, leptorhinienne, peau blanc rosé, taille élevée, yeux clairs. — La variété atlanto-méditerranéenne, habitant les bords de la Méditerranée de Gibraltar au Tibre, les bords du golfe de Gascogne, la basse vallée de la Loire, et mélangée : le nord-ouest de l'Irlande, le pays de Galles, l'est de la Belgique ; car. anthr. : mésocéphale, cheveux

ondulés noirs, leptorhinienne, peau blanc basané, taille élevée, face ovale. — La variété ibéro-insulaire, habitant la presqu'île ibérique et les îles de la Méditerranée occidentale, mélangée dans l'Angoumois, le Limousin, le Périgord, et au sud de Rome; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés noirs, leptorhinienne, peau blanc basané, taille très petite. — La variété adriatique, habitant le pourtour de l'Adriatique du nord, la Vénétie, le Tyrol, la Suisse, entre Lyon et Liège, et mélangée : la basse vallée du Pô, les Carpathes, le nord-ouest de la Bohême, l'Albanie, la Serbie, l'Alsace-Lorraine, les Vosges, les bords du Rhin, le Luxembourg, l'Autriche allemande, etc.; car. anthr. : brachycéphale, cheveux ondulés bruns, leptorhinienne, peau blanc légèrement basané, taille élevée, face allongée. — La variété cévenole, habitant les Cévennes, le plateau central français, les Alpes occidentales, et mélangée : la Bretagne, le Poitou, la moyenne vallée du Pô, l'Ombrie, le centre de la Hongrie, depuis le bassin de la moyenne Loire jusqu'au Dniéper; car. anthr. : hyperbrachycéphale, cheveux ondulés bruns ou noirs, leptorhinienne, peau blanc mat, taille petite, face ronde. — La variété laponne, habitant le nord de la Scandinavie, et mélangée chez les finnois; car. anthr. : brachycéphale, cheveux droits, leptorhinienne, peau blanc jaunâtre, taille petite, nez retroussé. † La variété ougrienne, dont l'habitat s'étend sur la partie nord orientale de la Russie et sur le nord-ouest de la Sibérie; méso- et dolichocéphale, cheveux droits, leptorhinienne, peau blanc jaunâtre, taille petite, pommettes saillantes.

II. Afrique. Les variétés africaines sont au nombre de quatre dont l'habitat ne s'étend pas en dehors de ce continent, plus deux dont on trouve aussi des représentants en Asie.

La variété bochimanne-hottentote (des recherches récentes tendent à prouver qu'il faudrait distinguer une variété bochimanne et une variété hottentote), habitant l'Afrique australe, sur les frontières du sud-ouest africain allemand et dans le nord de la colonie du Cap; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux crépus, platyrhinienne, peau brun jaunâtre, taille petite, stéatopyge. — La variété nègre, habitant le Soudan, la Guinée, le Congo, la côte est

du continent depuis Obock jusqu'au Cap, le nord des possessions anglaises du sud; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux crépus, platyrhinienne, peau noir foncé, taille élevée. — La variété éthiopienne, habitant l'Abyssinie; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux frisés, leptorhinienne, peau brun rouge, taille élevée. — La variété berbère, habitant l'Algérie, la Tunisie; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés, leptorhinienne, peau blanc basané, taille élevée, face quadrangulaire. — La variété sémite, habitant le nord du continent et l'Asie occidentale; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés, leptorhinienne, peau blanc basané, taille élevée, face elliptique, nez aquilin. — La variété négrito, habitant l'Afrique centrale, la presqu'île malaise (Asie) et le centre de l'île Luçon (Philippines) et de la Nouvelle-Guinée (Mélanésie); car. anthr. : mésocéphale, cheveux crépus, platyrhinienne, peau brun rouge, taille très petite.

III. **Asie.** Les variétés asiatiques sont au nombre de six dont l'habitat ne s'étend pas en dehors de ce continent, plus quatre dont on trouve des représentants dans d'autres continents, savoir : les variétés sémite et négrito aussi en Afrique, la variété ougrienne aussi en Europe (voir ci-dessus), et la variété esquimau aussi en Amérique et dans les régions polaires (voir ci-dessous).

La variété assyroïde, qui forme le fond de la population de la Perse; car. anthr. brachycéphale, cheveux frisés ou ondulés, leptorhinienne, peau blanc basané, taille moyenne. — La variété indo-afghane, habitant l'Indoustan et l'Afghanistan; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés, leptorhinienne, peau brun clair, taille élevée. — La variété dravidienne, habitant l'Indoustan; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés, platy- et leptorhinienne, peau brun foncé, taille petite. — La variété turco-tartare, habitant le Turkestan; car. anthr. : hyperbrachycéphale, cheveux droits, leptorhinienne, peau jaune clair, taille moyenne. — La variété mongole, habitant l'Asie orientale; car. anthr. : brachy- et mésocéphale, cheveux droits, mésorhinienne, peau jaune pâle, taille moyenne, œil mongoloïde. — La variété aïno, habitant le nord du Japon; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux droits ou ondulés,

platyrhinienne, peau brun clair, taille élevée, corps très poilu. — La variété sémite, voir ci-dessus. — La variété négrito, voir ci-dessus. — La variété ougrienne, voir ci-dessus. — La variété esquimau, voir ci-dessus.

IV. **Océanie.** Les habitants de l'Océanie peuvent être considérés, au point de vue anthropologique, comme formant quatre variétés.

La variété australienne, habitant l'Australie; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux frisés, platyrhinienne, peau brun chocolat, taille moyenne. — La variété mélanésienne, habitant la Mélanésie, la Nouvelle Guinée; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux crépus, platyrhinienne, peau brun noir, taille moyenne. — La variété polynésienne, habitant la Polynésie; car. anthr. : brachy- et mésocéphale, cheveux droits ou ondulés, mésorhinienne, peau jaune, taille élevée, face elliptique. — La variété indonésienne, habitant le centre de Sumatra, de Bornéo; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux droits ou ondulés, platyrhinienne, peau jaune, taille petite, pommettes saillantes.

V. **Amérique.** Dans ce continent, on distingue cinq variétés humaines.

La variété patagonne, habitant la Patagonie; car. anthr. : brachycéphale, cheveux droits, mésorhinienne, peau jaune chaud, taille élevée, face quadrangulaire. — La variété sud-américaine, habitant l'Amérique du sud; car. anthr. : méso- ou dolichocéphale, cheveux droits ou ondulés, mésorhinienne, peau jaune, taille petite, corps glabre. — La variété centre-américaine, habitant l'Amérique centrale; car. anthr. : brachycéphale, cheveux droits, leptorhinienne, peau jaune chaud, taille petite. — La variété nord-américaine, habitant l'Amérique du nord; car. anthr. : mésocéphale, cheveux droits, leptorhinienne, peau jaune chaud, taille élevée, nez aquilin. — La variété esquimau, habitant les contrées polaires; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux droits, mésorhinienne, peau jaune brun, taille petite, face ronde.

Les anthropologistes sont loin d'être d'accord ni sur le nombre de variétés humaines, ni sur les caractères principaux qui doivent

servir à une division de l'espèce humaine; les uns admettent comme base de leur division la couleur de la peau, d'autres la nature des cheveux, d'autres la forme du crâne, etc.; plusieurs tiennent compte de plus d'un caractère anthropologique.

Voici une division qui a des avantages : I. Anciennes variétés : paléasiatique (aïnos); éthiopienne (abyssins); pygmée (négritos). — II. Variétés principales : nordique (germanique); alpine (cévenole); méditerranéenne; asiatico-polynésienne (comprenant la mongole, la malayo-polynésienne); nigritienne (comprenant la nègre, l'indoue foncée (dravidienne), l'indonésio-océanienne (négritos d'Asie et mélanésienne, l'australienne); l'américaine. — III. Variétés métissées : la finno-ougrienne et la berbère.

En voici une autre : lothocomi (à cheveux laineux en grains de poivre, papous, hottentots); eriocomi (à cheveux laineux à implantation continue, cafres, nègres); euthycomi (à cheveux droits, australiens, malais, mongols, hyperboréens, américains); euplocomi (à cheveux bouclés, dravidiens, nubiens, aryens).

Les variétés à peau foncée ne dépassent que de très peu l'équateur vers le nord et vont jusqu'aux confins méridionaux de la terre; les variétés à peau blanche ne s'étendent pas au delà de la limite sud de la zone tempérée, les jaunes vont du nord au sud en Amérique, Asie, Malaisie et Polynésie.



CHAPITRE CINQUIÈME

PALÉANTHROPOLOGIE ET PALÉETHNOGRAPHIE

Les documents historiques ne permettent de retracer l'histoire de l'homme en Europe qu'à partir d'une date en somme peu éloignée du commencement de notre ère et dans les autres continents qu'à partir de dates en général plus rapprochées de nous ; mais depuis longtemps déjà l'Europe et les autres continents étaient habités et l'étude de ces populations qui n'ont point laissé de documents historiques fait l'objet de la paléanthropologie (étude de leurs caractères somatiques) et de la paléethnographie (étude de leur civilisation) ; cette dernière science s'appelle parfois archéologie préhistorique ou préhistoire.

Paléanthropologie européenne. De l'homme que certains prétendent avoir existé à l'époque tertiaire, nous ne possédons aucun reste ostéologique ; de l'homme quaternaire, par contre, on possède suffisamment d'ossements pour pouvoir le décrire au point de vue anthropologique. Les plus anciens restes humains découverts jusqu'à ce jour sont considérés comme datant de la dernière phase interglaciaire (les géologues admettent en général dans le quaternaire quatre ou trois périodes glaciaires séparées par trois ou deux périodes interglaciaires). C'est une mâchoire trouvée près de Heidelberg, à Mauer, et décrite par M. Schötensack, mâchoire inférieure de l'*Homo heidelbergensis*. Pendant la dernière phase glaciaire, vivait l'homme dont des ossements ont été découverts à Spy, à Krapina et à La Chapelle-aux-Saints ; avant ces trouvailles on possédait deux crânes que l'on supposait aussi anciens, ceux de Néandertal et de Cannstadt, mais leur authenticité a donné lieu à des doutes et, scientifiquement, ils doivent être considérés comme non existants. Tous ces ossements présentent d'ailleurs de grandes analogies et peu de différences ; on y ajoute ceux de Brunn (Moravie), Tilbury (Angleterre), Gibraltar, moins importants, etc. Ils appartiennent à une variété humaine très ancienne, la pre-

les
onarie
quina

Pithecanthropus

Man.
Pithecum

Meantime
Sp.
Chapel Complaint
Ferrasi
Quina

Quina (Requies)

Crohnquay

Maltrique



Dolichoplatycephali

mière peut-être qui ait habité l'Europe (à moins qu'il ne faille faire une variété à part de l'homo heidelbergensis) et dont les caractéristiques sont : dolichocéphalie ou crâne allongé, front fuyant et très bas, aplatissement de la boîte crânienne, arcades sourcilières proéminentes avec un développement énorme, prognathisme accentué, taille plutôt petite, 1 m. 60. Cette variété dénommée souvent de Néandertal, mais mieux de Spy, a dû habiter sur les bords de la Lesse (Spy), en Angleterre, sur les bords du Rhin (Néandertal?, Cannstadt?), dans le sud de la France (La Chapelle-aux-Saints, en Corrèze), en Bohême, en Moravie (Krapina), et peut-être ailleurs encore.

Certains restes humains trouvés à Laugerie, à Chancelade (Dordogne), à Sordes (Landes) tendent à faire admettre l'existence, à une époque un peu postérieure, d'une autre variété, dont les caractéristiques sont : dolichocéphalie, front large et haut, arcades sourcilières non proéminentes, pommettes saillantes, taille de 1 m. 65 environ. A cette variété, on croit pouvoir rattacher les ossements trouvés à Cro-Magnon et à Engis (ces derniers très discutés), mais l'homme de Cro-Magnon se différencie de celui de Laugerie par une dolichocéphalie plus prononcée, par une taille plus élevée, surtout. Les ossements découverts à Grimaldi sont du type de Cro-Magnon, sauf deux squelettes qu'il faut probablement rattacher à un type nouveau de caractère négroïde, dite variété de Grimaldi, dont les caractéristiques sont : dolichocéphalie, crâne elliptique, prognathisme accentué, platyrhinien, et qui serait contemporaine de la variété de Cro-Magnon ou peut-être de la variété de Spy ; elle serait originaire d'Afrique.

Ces variétés : de Spy, de Laugerie, de Cro-Magnon et de Grimaldi auraient été les seules en Europe pendant la dernière période glaciaire du quaternaire, à moins qu'il ne faille placer celle de Cro-Magnon tout à la fin du pléistocène et au commencement de l'ère moderne ; quoiqu'il en soit, ces variétés ne disparaissent pas avec la fin du pléistocène, mais continuent à subsister au point que de nos jours on rencontre encore des crânes à caractères spyoïdes. Une autre classification des variétés humaines du pléistocène vient d'être proposée ; elle est basée sur les caractères ana-



tomiques de la mandibule : d'abord une variété sans menton dont on ne connaît que le débris retrouvé près d'Heidelberg; ensuite les variétés avec menton se subdivisant en : *a*) variété de Spy (Spy, Néandertal, Ochos, Schipka, Gibraltar, Le Moustier, La Chapelle); *b*) variété de Krapina (Krapina, Malarnaud, La Naulette); *c*) variété de l'homo sapiens fossilis (Laugerie, etc.).

Au commencement de la période moderne ou quaternaire holocène, lequel succède immédiatement au quaternaire pléistocène, apparaissent, à côté des hommes des variétés précédentes, ceux de la variété dite de Grenelle, d'après des restes retrouvés à Grenelle, à la Truchère, à Kleinkems, à Furfooz et ailleurs en assez grande quantité, et dont les caractéristiques sont : brachycéphalie très marquée, taille petite. Cette variété nouvelle, amenée peut-être par une invasion, ne tarda pas à se mélanger avec les autres variétés. En Angleterre, la variété de Grenelle ou brachycéphale n'exista pas à l'époque où elle vivait en France et dans l'Europe centrale. En même temps que l'industrie des premiers métaux (cuivre et bronze), on trouve dans presque toute l'Europe le type dolichocéphale comme type le plus répandu, sauf en Angleterre où alors le type brachycéphale domine. Mais bientôt, on constate un mélange de plus en plus complet des variétés humaines.

Paléanthropologie asiatico-océanienne. Le continent asiatique et celui qui lui fait suite vers le sud, l'Océanie, n'ont pas fourni jusqu'ici de nombreux documents ostéologiques du quaternaire; un seul est à citer : c'est le *pithecanthropus erectus*, comme on le nomma après la découverte faite à Trinil, dans l'île de Java, d'un fémur, d'une calotte crânienne et de deux dents molaires dans des couches tertiaires tout à fait supérieures ou même, suivant certains, quaternaires; cette découverte fit beaucoup de bruit en son temps, mais aujourd'hui il est démontré que l'on ne peut considérer ce pithécanthrope comme un ascendant de l'homme.

Paléanthropologie africaine. Rien de bien marquant à signaler en fait de découverte d'ossements humains datant du quaternaire pléistocène.

Paléanthropologie américaine. Les ossements humains du

quaternaire dans ce continent sont peu nombreux et en outre très douteux : ainsi le crâne brachycéphale de Calaveras, celui dolichocéphale de Pontimelo, etc.

Paléethnographie. Toute la période de l'histoire de l'homme qui précède le moment où les documents historiques font leur première apparition s'appelle les temps préhistoriques, lesquels se divisent en temps préhistoriques proprement dits et en temps protohistoriques. Les temps préhistoriques comprennent : 1° l'éolithique ou période pendant laquelle l'homme a utilisé le silex comme outil ou comme arme, mais tel que la nature le lui fournissait ou en lui faisant subir de légères retouches (beaucoup de préhistoriens n'admettent pas cette période comme distincte de la suivante; l'existence des éolithes s'explique, pour eux, par des causes naturelles et lorsque des retouches bien évidentes sont constatées sur un silex, celui-ci est, pour eux, de la période paléolithique; l'existence d'une période éolithique serait difficile à prouver, car l'éolithe ne peut être la caractéristique d'une civilisation); 2° le paléolithique ou période pendant laquelle l'homme utilise la pierre pour fabriquer, en la taillant par éclats, des outils et des armes; elle est aussi appelée période de la pierre taillée. Elle commence peu après le commencement du quaternaire pour se terminer à peu près avec la fin du quaternaire ancien ou pléistocène. Elle comprend des divisions sur lesquelles tous les préhistoriens ne sont pas d'accord et qui sont souvent remaniées; nous citerons : le reutélien, le mesvinien, le strépyien (pour certains ces trois premières divisions sont de la période éolithique), le chelléen, l'acheuléen, le moustérien, le solutréen (d'aucuns disent l'aurignacien ou l'éburnéen), le magdalénien (certains disent le tarandien); 3° le mésolithique ou période intermédiaire qui dura peu et se place à la fin du pléistocène et au commencement de l'holocène; 4° le néolithique ou période pendant laquelle l'homme taille encore le silex, mais surtout polit la pierre pour se fabriquer des outils et des armes, travaille l'os avec plus de soin et développe l'art de la céramique; elle est aussi appelée période de la pierre polie. Elle commence avec le quaternaire holocène (surtout

pour ceux qui n'admettent pas la période mésolithique), et ne prend fin qu'avec le commencement de la période suivante; elle se divise aussi, mais ici moins nettement encore que le paléolithique. Les temps protohistoriques ou période des métaux se divisent en : 1^o la période du cuivre; 2^o celle du bronze et 3^o celle du fer. Il est à remarquer que, pour beaucoup de peuples, la période du fer fait déjà partie des temps historiques, et que tous les peuples n'ont pas passé par toutes ces périodes.

Paléethnographie européenne. Durant le reutélien, le mesvinien et le strépyien, on retrouve des poignards assez simples, des coups de poing et des racloirs. L'industrie chelléenne (de Chelles-sur-Marne) est caractérisée par le coup de poing en silex de forme triangulaire ou amygdaloïde taillé très fruste, grattoir, pierre de jet et poignard; de l'homme qui fabriqua ces outils, on ne sait rien (probablement il était chasseur et vivait sous un climat chaud). L'industrie acheuléenne (de Saint-Acheul, Somme) est un perfectionnement de la précédente avec coup de poing plus plat, à tranchant rectiligne et taillé à plus petits éclats; de l'homme de cette industrie, on ne sait rien (probablement il commence à se vêtir, le climat se refroidissant). L'industrie moustérienne (de Moustier, Périgord) est caractérisée par le coup de poing lancéolé, taillé par éclats sur une seule face, par des pointes, etc.; l'homme ayant fabriqué ces objets moustériens est l'homme de la variété de Spy. L'industrie solutréenne (de Solutré, Bourgogne), appelée d'une façon plus exacte industrie aurignacienne (d'Aurignac, Haute-Garonne), ou bien éburnéenne (travail de l'os et de l'ivoire) est caractérisée par des silex taillés avec perfection en forme de feuille de laurier, des harpons et des aiguilles en os, etc.; l'homme de cette industrie est l'homme de Spy et peut-être déjà celui de Laugerie. L'industrie magdalénienne (de la Madeleine, Périgord) est le nom donné (certains préfèrent tarandienne) à l'ensemble des œuvres artistiques et des outils de l'homme des cavernes, contemporain du renne; l'homme ayant fabriqué ces outils est de la variété de Laugerie et probablement aussi de celle de Cro-Magnon.

Après la civilisation magdalénienne, l'adoucissement de la température et le retour de l'humidité permettent à l'homme de ne plus habiter exclusivement les cavernes, mais la plaine, les hauts plateaux, les rives fertiles des fleuves et des lacs ; la période néolithique commence en même temps que l'époque dite moderne en géologie ou quaternaire holocène. Nous passons sous silence la période mésolithique dont les caractères n'ont pas encore été bien déterminés ; elle prend place à la fin du magdalénien et par certains côtés (travail du silex) se rattache à cette période, tandis que par d'autres (travail de l'os) elle annonce le néolithique.

Les néolithiques, c'est-à-dire plus spécialement les hommes de la variété de Grenelle, auxquels viennent s'ajouter les descendants des variétés du paléolithique, qui ne s'éteignirent pas, disposaient de ressources très étendues et leur civilisation était considérablement plus avancée que celle des paléolithiques : ils possédaient des animaux domestiques, ils cultivaient certaines céréales, ils plantaient des arbres à fruit. Leur industrie dite néolithique est caractérisée par les outils en pierre polie, surtout des haches, mais les objets en silex taillés se rencontrent en grand nombre encore ; le travail de l'os est très développé, harpons, objets divers sculptés et gravés, polissoirs, maillets, pirogues d'un seul bloc de bois ; la céramique se développe considérablement et artistiquement, ornements et formes diverses de vases ; la peinture est connue et ils possèdent des objets de parure, des pendeloques et des amulettes ; ils connaissent le tissage, la corderie et la vannerie, aussi la sculpture sur pierre ; ils commencent à commercer.

A d'autres points de vue, la civilisation néolithique se caractérise par : 1° les kjökkenmöddings ou monticules de débris et de rebuts entassés au bord de la mer par une population de pêcheurs et de chasseurs pauvres ; 2° des stations terrestres se répartissant théoriquement en : fonds de cabanes, villages et bourgades, ateliers d'exploitation de la pierre ; 3° des stations lacustres ou villages construits sur pilotis au bord des lacs ; 4° des remparts et retranchements au sommet de collines ou à l'extrémité de plateaux ; 5° des monuments mégalithiques comprenant : les dolmens,

les allées couvertes, les cistes ou coffres de pierre, les menhirs ou obélisques, les alignements de menhirs, les cromlechs ou menhirs disposés en cercle, les trilithes ou deux menhirs reliés à la partie supérieure par un linteau en pierre; ces monuments sont inconnus des paléolithiques et prouvent des conceptions religieuses, une densité de population plus grande et un certain soin dans la construction des sépultures.

La période des métaux succède immédiatement au néolithique et comprend : 1° l'industrie du cuivre; les armes fabriquées à l'aide de ce métal présentent d'abord la forme des armes néolithiques, mais les outils et les armes en pierre ne sont pas complètement abandonnés; 2° l'industrie du bronze; ce métal fut plus employé que le cuivre et son industrie dura plus longtemps; 3° l'industrie du fer qui fit faire de considérables progrès à l'humanité et qui se divise en deux parties: celle de Hallstadt et celle de la Tène; elle serait originaire d'Afrique (voir n° 56) ou, d'après certains ethnographes, du continent asiatique.

Paléethnographie asiatico-océanienne. Dans ces continents, on a retrouvé des outils et des armes, des monuments qui prouvent l'existence de l'homme quaternaire, avec des industries similaires à celles que nous venons de voir en Europe, mais, surtout pour l'Océanie, il n'y a pas synchronisme entre deux périodes de mêmes noms en Europe et dans la région asiatico-océanienne.

Paléethnographie africaine. Dans ce continent, si l'on retrouve à certains endroits des pierres taillées et polies, il semble bien que le paléolithique et le néolithique ne sont pas des civilisations s'étant répandues sur toute l'Afrique; beaucoup de peuplades sont passées de la période du travail du bois et de l'os à la période des métaux, peut-être directement à celle du fer.

Paléethnographie américaine. Des trouvailles assez peu nombreuses tendent à prouver l'existence d'une industrie paléolithique; l'industrie néolithique y est caractérisée par des *kjökkenmøddings*, des tombes, des enceintes fortifiées, des constructions en pierre dans les rochers.

CHAPITRE SIXIÈME

NOTIONS D'ANTHROPOGÉOGRAPHIE

L'anthropogéographie a pour but l'étude des influences telluriques sur l'homme vivant en société, c'est-à-dire l'étude des influences des phénomènes géographiques sur la société humaine, et aussi l'étude de l'influence de l'homme sur la terre; on appelle aussi cette science la géographie humaine.

I. L'espèce humaine n'a pu naître en un moment donné sur toutes les terres émergeant des eaux; le globe s'est peuplé insensiblement par migrations d'hommes allant à la recherche de terres plus riches et plus fécondes. Lorsque la population augmente considérablement dans une région, le sol de cette région ne suffit plus pour nourrir ses habitants; il faut alors ou bien réglementer cette augmentation soit en tuant des enfants (Polynésie, Chine), soit en prenant des mesures préventives contre toute augmentation inconsiderée (australien); ou bien faire la guerre pour conquérir de nouveaux territoires; ou bien chercher de nouvelles sources de revenus par une culture plus intensive; ou bien émigrer et coloniser de nouvelles régions. Le pillage de tribus voisines se modifia en relations commerciales qui préparèrent les migrations. Ces migrations se firent par des routes que déterminèrent soit les relations commerciales, soit la différence de climat, soit la différence de fertilité du sol. L'homme s'acclimate dans toutes les régions de la terre.

II. L'homme ne peut vivre que sur la terre ferme; les limites de son expansion sont celles des terres. La partie de la terre habitée s'appelle l'oïkoumèné; son étendue vers les régions polaires arctiques et antarctiques; endroits non habités entre le 70° lat. N. et le 50° lat. S.; déserts et montagnes à neige perpétuelle; conclusions anthropogéographiques; peuples habitant sur les limites de l'œkoumène, leur état de civilisation.

III. L'étude des influences du milieu géographique sur la société

humaine est: difficile (les divers facteurs agissent ensemble et l'action de chacun ne peut pas toujours être étudiée isolément), délicate (influences dont la perception quantitativement n'est pas aisée), dangereuse (les faits historiques ne doivent pas être expliqués rien que par l'influence du cadre naturel). Les principaux phénomènes géographiques à considérer sont: 1° la terre ferme; son peu d'étendue comparativement à la surface totale de la terre; sa forme (échancrures et îles); superficie inégale dans les deux hémisphères; continuité plus parfaite dans l'hémisphère nord; 2° la mer et les océans; leur importance pour la civilisation; conditions requises pour qu'un peuple devienne navigateur; influence de la mer sur les peuples navigateurs; bases de l'importance anthropogéographique de la mer; valeur des découpures littorales; 3° la plaine et la montagne; caractères des plaines; caractères communs aux habitants des steppes; les pays de collines; caractères des montagnes; importance anthropogéographique des montagnes; frontières; 4° les sources, les cours d'eau et les lacs: nécessité pour l'homme de s'établir près de l'eau; les fleuves d'abord barrières, puis voies de communication; pourquoi les fleuves attirent l'homme; les établissements humains dans les vallées fluviales; 5° le climat; facteurs du climat; les zones climatiques et les zones culturelles; pourquoi la zone tempérée boréale est la zone de la civilisation; 6° la faune et la flore; leur importance ethnographique; 7° le sol; sa fertilité et sa richesse en minéraux; 8° l'horizon géographique: un des grands facteurs de la civilisation est la fréquence des rapports des peuples entre eux; 9° les voies de communication, naturelles, artificielles.

IV. L'influence des mariages entre personnes de variétés différentes. L'influence du milieu social: sans la compénétration des divers milieux sociaux, l'humanité ne fait guère de progrès.

V. Influences de l'homme sur la nature.

VI. Population du globe; sa répartition dans chaque continent; son accroissement; causes de l'augmentation de la population; accumulation de la population dans certaines régions, ses causes. La densité de la population; comment elle s'exprime; les cartes de

densité et les principes suivis pour les établir ; leur valeur. Population agglomérée et population disséminée. Hameaux, villages et villes, leur formation, leurs caractères ; importance des villes, leurs influences.

VII. Les mouvements des peuples, émigration, colonisation par terre et par mer, transhumance, l'attraction des villes.



CHAPITRE SEPTIÈME

ETHNOGRAPHIE D'UNE RÉGION DÉTERMINÉE OU ÉTUDE D'UN GROUPE ETHNIQUE

Ce chapitre, dont il n'est pas possible de donner même un résumé, puisque chaque année il traitera d'un sujet différent, aura pour objet soit l'ethnographie d'une région, par exemple : le Congo, Ceylan, Java, Groenland, Australie, etc., etc., soit les mœurs et coutumes d'un peuple, par exemple les Veddahs, les Ababua, les Fuégiens, les Mongols, etc.; etc. Ces monographies seront faites en suivant l'ordre établi dans les chapitres premier et troisième. On pourra consulter avec fruit une série de monographies ethnographiques (actuellement au nombre de dix-sept) publiées sous la direction de M. C. van Overbergh, dans : Collection de monographies ethnographiques, Bruxelles, Dewit, soit par lui-même, soit par divers collaborateurs, toutes sur le plan que nous avons établi pour notre questionnaire ethnographique et sociologique et que nous avons repris dans ce cours.



CONCLUSION

A l'aide des renseignements qui précèdent, et qui, au cours, seront développés, à l'aide des constatations des ethnographes et des déductions des ethnologues, retraçons rapidement les grandes étapes de la civilisation humaine, car le but de l'ethnographie est précisément de montrer les progrès accomplis par l'homme s'élevant vers une civilisation toujours meilleure, de signaler les étapes parcourues et de décrire l'état social à chaque tournant de l'histoire de l'humanité.

Les hommes des époques les plus anciennes possédaient, semblait-il, des outils en silex ou en pierre cassée à la main, des bâtons qui servaient à la fois d'armes offensives et de boucliers, des pieux, des sacs en peau d'animaux, des manteaux de peau pour se protéger, le cas échéant, contre les rigueurs du climat, des paravents servant de huttes ou des abris sous roches, probablement des corbeilles en vannerie et un instrument pour produire le feu par giration. Leur nourriture consistait en plantes, racines, fruits (cueillette) et en produits de la chasse ; les femmes s'occupaient de la recherche de la nourriture végétale, les hommes de celle de la nourriture animale. Au point de vue religieux, ils croyaient à la magie et aux pratiques magiques, craignaient les esprits et avaient la notion, peut-être assez précise, d'un dieu créateur. Ils n'enterraient pas leurs morts ou bien les plaçaient dans des cavernes ou dans des troncs d'arbres naturellement évidés.

En décrivant ainsi l'homme inculte des premiers âges, dont certains peuples encore aujourd'hui semblent très rapprochés (austroasiens, fuégiens), nous ne voulons pas assurer que c'était là l'état matériel, social, religieux et mental de l'homme primitif ou l'état primitif de l'humanité. La théorie évolutionniste appliquée dans toute sa rigueur à la civilisation humaine veut que cette civilisation soit partie d'un état social et moral tout à fait inférieur, en réalité d'un état sans civilisation, et que l'humanité tende toujours

et partout vers un progrès indéfini. Mais il n'est pas démontré encore que ce soit là le processus exact; il est probable que cet état primitif était déjà un état de civilisation et que certains peuples sont devenus moins civilisés que les primitifs. La théorie de l'évolution régressive, considérée pendant longtemps comme exacte, est aujourd'hui de plus en plus abandonnée en tant que théorie générale, car il semble bien en fait et dans quelques cas particuliers (ainsi les tasmaniens, lorsqu'on les étudia, ne connaissaient plus la navigation ni l'art de construire des canots) que l'état social de certains peuples est un état dégénéré plutôt que d'être le résultat d'une évolution progressive.

De toutes les régions de la terre, c'est le continent asiatique qui joua le rôle le plus important dans l'évolution de la civilisation; de ce continent, vers tous les autres, sont partis de nouveaux éléments de civilisation, comme sont parties aussi de considérables migrations humaines. Et l'Asie conserva ce rang primordial dans l'évolution de la civilisation jusqu'au moment où les civilisations du sud-est de l'Europe, puis de l'Europe occidentale l'emportèrent.

Ces nouveaux éléments, parmi lesquels il faut faire une place toute spéciale aux idées religieuses, morales et philosophiques, partis non pas d'un centre unique en Asie, mais de plusieurs centres asiatiques, se sont répandus sur le monde en suivant certaines directions, se sont croisés et ont influencé considérablement les civilisations inférieures qu'ils ont rencontrées. Modifiés à leur tour par les peuples qui en appréciaient les avantages, ils ont continué leur route, et l'on peut suivre, ainsi que nous l'avons sommairement signalé, l'évolution des armes, du vêtement, de l'habitation, des idées religieuses, des coutumes juridiques et sociales, etc., etc., non seulement d'une façon générale, mais encore chez chaque peuple, et constater ainsi des progrès considérables, ici dans telle partie de la vie matérielle, là dans telle autre, ailleurs dans la vie religieuse ou familiale ou sociale, dus à la propagation de nouveaux éléments de civilisation venus du dehors.

Certains de ces éléments de civilisation, dont quelques-uns sans doute provenaient aussi d'ailleurs que de l'Asie et naquirent spon-

tanément dans d'autres continents ou furent l'œuvre de personnalités inconnues, n'atteignirent pas certains peuples ou ne furent pas mis à profit par eux, le plus souvent, dans ce dernier cas, à cause du milieu géographique qui s'opposait à leur propagation; la civilisation de ces peuples ne progressa que dans certaines directions déterminées; d'autres éléments modifiés par les milieux où ils passèrent, revinrent à leur point de départ et à leurs points de passage pour influencer à nouveau les peuples qui les avaient possédés d'abord ou qui en avaient profité une première fois.

A noter à ce sujet les résultats intéressants, mais non encore définitifs, de recherches ayant pour but d'une part d'établir des provinces ethnographiques et culturelles dont les limites sont celles des aires de propagation de certains objets caractéristiques de civilisation : huttes, canots, arcs, flèches, instruments de musique, etc. (1); d'autre part de déterminer les couches culturelles qui dans une même région ou chez un même peuple se sont superposées et ont fini par se fondre (2).

C'est à ces influences diverses et parfois réciproques, qu'il faut attribuer d'une part un assez grand nombre d'éléments de civilisation possédés par toute l'humanité, d'autre part l'existence chez certains peuples d'une évolution considérable dans telle ou telle partie de la civilisation.

Actuellement l'humanité marche à grands pas vers une civilisation unique formée de la civilisation européenne à la base, laquelle au point de vue moral et religieux est chrétienne et se caractérise surtout par ses grands principes d'altruisme et de

(1) Par exemple on a pu représenter cartographiquement l'aire de propagation en Afrique centrale des diverses espèces de huttes et déterminer ainsi l'origine de chaque espèce de hutte et la propagation de la civilisation dont cette espèce de hutte est une des caractéristiques.

(2) Par exemple on a constaté en Australie, au-dessus d'une couche culturelle très ancienne, trois couches culturelles superposées : d'abord celle caractérisée par le boumerang, la hache en pierre, la hutte en forme de ruche, etc.; ensuite celle caractérisée par le totémisme, la circoncision, etc., venue du nord par la Nouvelle-Guinée; enfin celle caractérisée par le système des deux classes, l'anthropophagie, le matriarcat, les boucliers larges, etc., venue de l'est. Et tout au nord de l'île, une nouvelle couche culturelle créée par l'influence de la civilisation papoue.

charité. Nous sommes tout proches d'une civilisation cosmopolite, qui elle-même évoluera très rapidement par suite du contact toujours plus grand des peuples et de la compénétration des idées et des résultats scientifiques acquis par chacun dans des milieux géographiques différents et sous l'influence de mentalités diverses qui pendant longtemps abandonnées à elles-mêmes se sont développées dans des sens particuliers.

Tous les hommes sont frères et les plus civilisés ont pour devoir de venir en aide aux autres, pour leur permettre de jouir des bienfaits d'une civilisation meilleure et d'un état social plus conforme à la vraie justice.



BIBLIOGRAPHIE ETHNOGRAPHIQUE

S'il fallait dresser une liste assez complète des ouvrages d'ethnographie dont la lecture est nécessaire pour être au courant de cette science, plusieurs pages ne seraient pas suffisantes et en outre cette liste n'aurait de valeur qu'à la condition de signaler les qualités, les tendances et les défauts de chaque volume; voici quelques indications qui pourront être utiles à ceux désirant une orientation première et des renseignements bibliographiques généraux.

Atlas. Wagner, Atlas der Völkerkunde (partie de Berghaus, Physikalischer Atlas). Gotha, 1892. — Debes, Neuer Handatlas. Leipzig, 1900 (donne la situation géographique des groupes ethniques). — Les autres grands atlas de Stieler, Andree, Vidal.

Questionnaires. Broca, Instructions générales pour les recherches anthropologiques. Paris, 1879. — Topinard, Instructions anthropométriques pour les voyageurs. Paris, 1885. — Questionnaire ethnographique publié par l'Etat Indépendant du Congo. 1898. — Jacques, Carnet d'observations ethnologiques. 1898. — Garson and Read, Notes and queries in anthropology. 1899. — Keller, Queries in ethnography. 1903. — Anleitung für ethnographische Beobachtungen und Sammlungen in Afrika und Oceanien. Berlin, 1904. — Schmidt, Questionnaire pour les recherches ethnologiques. 1905. — Jos. Halkin, Questionnaire ethnographique et sociologique. Bruxelles, 1905. — Directions for ethnographic observations and collections. Manille, 1908. — Read, Anthropological queries for Central Africa. Londres, s. d.

Manuels : a) en français : Hovelacque et Hervé, Précis d'anthropologie. Paris, 1887. — Topinard, L'anthropologie. Paris, 1895. — Girard, Aide mémoire d'anthropologie et d'ethnographie. Paris, 1898. — Deniker, Races et peuples de la terre. Paris, 1900. — de Quatrefages, L'espèce humaine. Paris, 1901. — Déchelette, Manuel d'archéologie préhistorique. Paris, 1908.

b) en anglais : Brinton, Races and peoples. New-York, 1890. — Tylor, Anthropology. Londres, 1895. — Keane, Man past and pre-

sent. Cambridge, 1900. — Ripley, *The races of Europe*. New-York, 1900. — Keane, *Ethnology*. Cambridge, 1901. — Deniker, *The races and peoples of the world*. Londres, 1901. — Keane, *The world's peoples*. Londres, 1908. — Haddon, *Races of man*. Londres, s. d.

c) en allemand : Waitz, *Anthropologie der Naturvölker*. Leipzig, 1860-1872. — Ranke, *Der Mensch*. Leipzig, 1887. — Ratzel, *Völkerkunde*. Leipzig, 1895. — Vierkandt, *Natur- und Culturvölker*. Leipzig, 1896. — Peschel, *Völkerkunde*. Leipzig, 1897. — Haberlandt, *Völkerkunde*. Leipzig, 1898. — Lampert, *Die Völker der Erde*. Stuttgart, s. d. — Sokolowsky, *Menschenkunde*. Stuttgart, s. d. — Schurtz, *Urgeschichte der Kultur*. Leipzig, 1900. — Schurtz, *Völkerkunde*. Leipzig, 1903. — Ratzel, *Anthropogeographie*. Leipzig, 1909. — Buschan, *Menschenkunde*. Stuttgart, s. d. (1909). — Buschan, *Illustrierte Völkerkunde*. Stuttgart, s. d. (1909).

Principales revues : *Zeitschrift für Ethnologie* (Berlin, depuis 1868). — *Archiv für Anthropologie* (Brunswick, depuis 1873). — *The journal of the royal anthropological Institute of Great Britain and Ireland* (Londres, depuis 1870). — *Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Bruxelles* (depuis 1881). — *American Anthropologist* (Washington, depuis 1888). — *Internationales Archiv für Ethnographie* (Leide, depuis 1888). — *L'Anthropologie* (Paris, depuis 1889). — *Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris* (depuis 1891). — *Mouvement sociologique international* (Bruxelles, depuis 1899). — *Man* (Londres, depuis 1900). — *Anthropos* (Vienne, depuis 1906). — *Revue d'ethnographie et de sociologie* (Paris, depuis 1908).

Bibliographies : *Zentralblatt für Anthropologie* (Brunswick, depuis 1895). — Durkheim, *Année sociologique* (Paris, depuis 1897). — Jos. Halkin, *Revue bibliographique de sociologie ethnographique* (Bruxelles, depuis juillet 1908, dans le *Mouvement sociologique international*; elle classe les ouvrages et les articles de revues sous des rubriques qui sont les mêmes que celles adoptées pour ce cours, chapitre I et III). La plupart des revues donnent des bibliographies sommaires et certaines publient des analyses critiques.

Les ouvrages spéciaux, c'est-à-dire traitant d'une façon approfondie de l'une ou l'autre coutume, ou étudiant une peuplade déterminée, sont très nombreux : on trouvera dans les revues bibliographiques citées ci-dessus les titres de ces volumes avec un compte-rendu ou une analyse critique. Pour le surplus, la lecture des revues périodiques d'anthropologie, d'ethnologie, d'ethnographie, de géographie et d'archéologie préhistorique tiendra au courant des progrès de ces diverses sciences et du mouvement scientifique.

Le bureau international d'ethnographie, créé à Bruxelles à la suite de vœux émis par de nombreux savants et ratifiés par le Congrès international d'expansion économique mondiale, tenu à Mons en 1905, distribue aux missionnaires, voyageurs, explorateurs, etc., se rendant dans les pays de civilisation inférieure, des exemplaires de notre Questionnaire ethnographique et sociologique. Il se tient à la disposition des savants pour leur fournir tous les renseignements possibles, et par ses soins toute la littérature relative aux peuples incultes de l'Afrique centrale a été dépouillée sur fiches. (Il a pour président M. C. van Overbergh et pour secrétaire l'auteur de ce Cours). Voir les rapports de la 5^e section du Congrès de Mons.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	pp. 5 à 8
* Les sciences anthropologiques, divisions et définition, p. 5; histoire de l'ethnographie, p. 6; méthode de l'ethnographie, p. 7; utilité des études ethnographiques, p. 8.	
CHAPITRE I ^{er} . Ethnographie générale; caractères distinctifs des groupes ethniques	pp. 9 à 72
Renseignements ethnographiques et géographiques généraux, p. 9.	
Vie matérielle, pp. 10-28; soins donnés au corps et exercices corporels, p. 10; alimentation, p. 12; vêtements, p. 15; habitations, p. 20; moyens d'existence, métiers, occupations, p. 23.	
Vie familiale, pp. 23-35; naissance, p. 28; éducation, initiation, p. 29; mariage, rapports entre les sexes, p. 30; famille, p. 32; mort, p. 33.	
Vie religieuse, pp. 35-47; idées religieuses et philosophiques, p. 35; vie religieuse des incultes, p. 36; l'âme humaine et la vie future, p. 39; religions des peuples mi-civilisés et civilisés, p. 40; théories relatives à l'évolution des religions, p. 41; morale et philosophie, p. 43; rites et cultes, p. 44; divinités, p. 46; agents du culte, p. 46.	
Vie intellectuelle, pp. 47-59; arts, p. 47; sciences, p. 56; facultés intellectuelles, p. 59.	
Vie sociale, pp. 59-72; propriété, p. 61; régime économique, p. 63; coutumes juridiques, p. 65; organisation sociale, p. 66; organisation politique, p. 69; relations avec l'extérieur, p. 71.	
CHAPITRE II. Les groupes ethniques; leur situation géographique; leurs caractères particuliers	pp. 73 à 82
Europe, p. 73; Afrique, p. 74; Asie, p. 76; Océanie, p. 79; Amérique, p. 80.	
CHAPITRE III. Anthropologie générale; caractères distinctifs des variétés humaines	pp. 83 à 93
Anthropogénèse, pp. 83-86; ancienneté de l'homme, p. 83; origine de l'homme, p. 85; unité de l'espèce humaine, p. 86; centre d'apparition de l'homme, p. 86.	

Caractères distinctifs des variétés humaines, pp. 86-93; caractères anatomiques du squelette et mensurations anthropologiques, p. 86; caractères anatomiques du vivant et mensurations anthropologiques, p. 89; déformités et déformations, p. 92; caractères physiologiques, p. 93; caractères pathologiques, p. 93.

CHAPITRE IV. Les variétés humaines; leur situation géographique; leurs caractères particuliers . . . pp. 94 à 99

Europe, p. 94; Afrique, p. 96; Asie, p. 97; Océanie, p. 98; Amérique, p. 98.

CHAPITRE V. Paléanthropologie et paléethnographie. pp. 100 à 106

Paléanthropologie européenne, p. 100; paléanthropologie des autres continents, p. 102; paléethnographie générale, p. 103; paléethnographie européenne, p. 104; paléethnographie des autres continents, p. 106.

CHAPITRE VI. Notions d'anthropogéographie . . . pp. 107 à 109

L'oekumène, p. 107; influences du milieu géographique sur la société humaine, p. 107; métissages, influences du milieu social, p. 108; influences de l'homme sur la nature, p. 108; population, densité, p. 108; mouvements des peuples, p. 109.

CHAPITRE VII. Ethnographie d'une région déterminée ou étude d'un groupe ethnique p. 110

Conclusion pp. 111 à 114

Bibliographie ethnographique pp. 115 à 117

Atlas, questionnaires, manuels, p. 115; principales revues, bibliographies, p. 116; le bureau international d'ethnographie, p. 117.



ULg - C. I. C. B.



LIBER

Joseph HALKIN
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

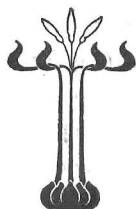
≡ COURS D'ETHNOGRAPHIE ≡

ET DE

GÉOGRAPHIE ETHNOGRAPHIQUE



COMPLÉMENT A LA 3^e ÉDITION



CE COMPLÉMENT DOIT
REEMPLACER LES PAGES
107, 108 ET 109 DE LA
3^e ÉDITION DU COURS



IMPRIMERIE D. CORMAUX

LIÈGE

CHAPITRE SIXIÈME

NOTIONS D'ANTHROPOGÉOGRAPHIE

Parmi les sciences qui étudient la vie psychique et sociale des hommes et des peuples, l'anthropogéographie a été signalée (voir p. 6) ; souvent, elle permet à l'ethnographe et plus encore à l'ethnologue de se rendre compte des raisons de tel fait ethnographique ou sociologique, surtout si ce fait est, par quelque côté, dans la dépendance de phénomènes géographiques.

L'anthropogéographie a pour but l'étude des influences telluriques sur l'homme vivant en société, c'est-à-dire l'étude des influences des phénomènes géographiques sur la société humaine ainsi que l'étude des influences de l'homme sur la terre ; on appelle aussi cette science la géographie humaine.

Deux principes importants sont à la base de l'anthropogéographie. Tout d'abord le principe d'activité : les faits géographiques, surtout humains, sont des faits en perpétuelle transformation et doivent être étudiés comme tels. Ensuite le principe de connexité, que certains appellent principe d'interdépendance : les faits de la réalité géographique sont étroitement liés entre eux et doivent être étudiés dans leurs multiples connexions. A ces deux principes, il faut en ajouter trois autres. Le principe d'étendue : il faut déterminer l'extension des phénomènes géographiques à la surface du globe. Le principe de coordination : l'étude d'un fait géographique consiste non seulement dans l'étude de ce fait lui-même, tel qu'on le constate, localisé à tel ou tel endroit, mais encore dans l'étude des faits analogues qui peuvent se présenter en d'autres points du globe. Le principe de causalité : il faut toujours non pas seulement constater et décrire un fait géographique, mais en rechercher les causes.

Cette science est relativement récente, quoique des philosophes de l'antiquité aient essayé de résoudre le problème des rapports et des dépendances entre le milieu dans lequel l'homme vit et le développement et l'état de la civilisation. Si nous faisons abstraction de ces philosophes et du géographe Strabon (lequel tenta, par des observations géographiques, d'expliquer les influences de la nature sur les établissements humains), l'anthropogéographie date de Carl Ritter, le fondateur de la géographie comparée,

et fut développée par Oscar Peschel et principalement par Friedrich Ratzel (décédé en 1904).

I. Le peuplement du globe terrestre. L'espèce humaine n'a pu apparaître à un moment donné (voir Ancienneté de l'homme, p. 83) sur toutes les terres émergeant de l'eau ; cette possibilité est rejetée par la théorie du monogénisme et elle serait difficilement acceptable par la théorie du polygénisme. La surface terrestre s'est donc peuplée insensiblement par migrations d'hommes allant à la recherche de terres plus riches ou plus fécondes. Si l'on n'a pu déterminer avec précision le centre d'apparition de l'homme (voir p. 86), on a cependant constaté l'existence, à des époques même très reculées, de grands mouvements de peuples.

Lorsque la population augmente considérablement dans une région, le sol de cette contrée ne suffit plus pour nourrir tous ses habitants. Il faut alors : 1° ou bien réglementer l'augmentation de la population, soit en tuant des enfants ou en supprimant des vieillards (Polynésie, Chine), soit en prenant des mesures contre toute augmentation inconsidérée ; 2° ou bien faire la guerre, soit pour enlever au voisin ses provisions ou ses richesses, soit pour s'approprier des terres plus fertiles, soit pour éliminer une partie de la population ; 3° ou bien chercher une nouvelle source de revenus par une culture plus intensive ou par un développement plus considérable du commerce ou de l'industrie ; 4° ou bien émigrer et coloniser de nouvelles régions jusque-là inhabitées ou occupées par une population de civilisation inférieure. Le pillage des tribus voisines se modifia en relations commerciales qui préparèrent les migrations. Ces migrations se firent par des routes que déterminaient soit les relations commerciales, soit la différence de climat, soit la différence de fertilité du sol. On a essayé de découvrir les lois déterminant la direction des migrations humaines et la marche de la civilisation ; mais rien ne prouve que l'histoire du genre humain soit dominée par une marche fatale suivant tel ou tel point cardinal. Il semble bien que l'océan atlantique fut, jusqu'au xv^e siècle, la grande vallée qui sépara les enfants d'une même famille partis à la conquête du monde dans des directions opposées.

II. L'homme au point de vue géographique. L'homme ne peut vivre que sur la terre ferme ; ses séjours dans les airs ou sur l'eau sont forcément de très courte durée. Les limites de son expansion sont aussi celles des terres.

La partie habitée de la terre s'appelle l'œcumène ; elle est limitée par les océans (ceux-ci sont cependant habités : navires et passagers) et aussi

vers le Nord et vers le Sud par des régions inhabitées. L'œcumène n'a pas eu à toutes les époques les mêmes limites. Actuellement, elles sont reculées le plus possible. Ces limites sont au Nord : une ligne passant au Nord de l'Islande et de la Norwège, à l'entrée de la mer Blanche, par le milieu de la presqu'île de Kanin, au Sud de la Nouvelle Zemble, au Nord de la presqu'île des Samoyèdes, suivant le 75° de lat. N., les côtes de la Sibérie à partir de la presqu'île de Tamyr, les côtes Nord de l'Amérique, traversant les terres polaires américaines pour atteindre le 78° de lat. N., enfin une ligne parallèle au rivage du Groenland, soit d'une façon générale le 70° lat. N. qui est dépassé dans la terre de Baffin, le Groenland et la Sibérie. Au Sud, ces limites sont une ligne joignant le cap de Bonne-Espérance, l'île Auckland et le cap Horn, soit d'une façon générale le 50° de lat. S. Conclusions anthropogéographiques : l'habitat de l'homme s'étend 20 degrés plus au Nord qu'au Sud de l'équateur. D'un examen de la carte, on peut encore déduire : que la zone habitée est plus étendue dans l'hémisphère boréal que dans l'hémisphère austral. Et de l'étude des peuples habitant les diverses régions de la terre : la zone de civilisation est la zone tempérée Nord ; les peuples habitant dans les régions périphériques de l'œcumène sont dans un état de civilisation moins avancé et ont une plus faible densité de population (peuples refoulés).

III. **Quelques phénomènes géographiques importants en anthropogéographie.** L'étude des influences du milieu géographique sur la société humaine est : difficile (les divers facteurs agissent ensemble et quelquefois diversement suivant le lieu et l'époque, et chacun d'eux ne peut pas toujours être étudié isolément), délicate (ce sont des influences dont la perception quantitativement n'est pas aisée), dangereuse (tous les faits historiques ne doivent pas être expliqués rien que par l'influence du cadre naturel).

Les principaux phénomènes géographiques à considérer sont :

1° La terre ferme. Elle est caractérisée par son peu d'étendue comparativement à la surface totale du globe (un quart environ), par sa forme (les terres ne sont pas réunies en une masse aux contours géométriques, mais fortement entaillées par des golfes et des mers et séparées en continents par les océans ; les côtes ne sont que très rarement en ligne droite, presque toujours échancrées), par sa superficie inégale dans les deux hémisphères austral et boréal (hémisphère continental et hémisphère maritime), par l'irrégularité du relief continental (les 3/4 de l'Europe sont à une altitude de 500 mètres, le 1/3 de l'Asie est à plus de 1000 mètres), par

sa continuité plus grande dans l'hémisphère Nord (la plus grande masse des terres est dans les environs du 65° de lat. N.), par l'existence d'îles qui bordent les continents. La terre ferme est l'habitat de l'homme, mais toute la terre n'est pas également habitée : les parties hors de l'œkumène sont inhabitées et presque toutes inhabitables à cause du revêtement de glace ou de neige; dans l'œkumène sont inhabités ou peu habités les déserts et les hautes montagnes.

2° La mer. Son importance pour la civilisation : les océans et les mers furent d'abord des barrières pour l'homme ; aujourd'hui ce sont des territoires internationaux et de grandes voies commerciales accessibles à tous. Importance pour un Etat de la possession d'une côte. La mer, au point de vue anthropogéographique, est caractérisée par son étendue (sa superficie est triple de celle de la terre ferme), par sa continuité absolue (les terres sont des îles), par son unité et son uniformité. Tous les peuples en contact avec la mer ne sont pas devenus navigateurs; conditions requises pour qu'un peuple devienne navigateur; influence de la mer sur les peuples navigateurs. Bases de l'importance anthropogéographique de la mer (la forme et la dimension des côtes, le relief océanique tout près de la côte, la zone côtière, valeur des découpures littorales, influence de la mer sur le climat).

3° Les montagnes et les plaines. Leur distribution géographique diverse suivant les continents; influence anthropogéographique du relief et de la direction des grandes chaînes de montagnes. Les montagnes furent des barrières; importance des passes et des cols. Dans les régions montagneuses, le climat est moins chaud, la fertilité du sol moins grande. Les aborigènes, chassés par des envahisseurs plus civilisés, y trouvent un refuge. Le rôle des montagnes comme frontières politiques. — Les pays de collines réunissent les propriétés des pays de montagne et des pays de plaine, mais dans une forme adoucie. — Les pays de plaine donnent à leurs habitants des caractères communs (habitants des steppes, nomades). Caractères anthropogéographiques des pays de plaine : uniformité du sol, degré de fertilité, climat, manque de limites aux mouvements de la population. Les déserts et leur valeur anthropogéographique.

4° Les sources, cours d'eau et lacs. Importance des sources pour la localisation et la répartition des agglomérations humaines (voir ci-après, formation des villes). — Les cours d'eau attirent l'homme (ils fournissent de l'eau et de la nourriture; ce sont des voies de communication; dans les vallées les terres sont en général plus fertiles; utilisation industrielle des

cours d'eau). L'importance des fleuves croit avec l'accroissement de la population dans leur vallée et dépend souvent de leur régime. La localisation des établissements humains dans les vallées fluviales (où il y a lieu à débordement, où la navigation cesse et où elle commence, où le fleuve est coupé par une voie commerciale, au confluent d'une rivière importante, où la navigation maritime cesse, le rôle des îles fluviales, etc.). L'estuaire d'un grand fleuve est un bras de mer s'avancant à l'intérieur des terres; situation des grands ports. — Les lacs peuvent être considérés le plus souvent comme des élargissements d'un fleuve. Caractères anthropogéographiques des lacs. Contrées riches en lacs et contrées pauvres en lacs. Nature des rapports qui existent au moyen des lacs : rapports économiques locaux, rapports créés ou augmentés par l'affluence des touristes, rapports économiques de transit. Localisation des établissements humains sur les bords des lacs : à l'endroit où les eaux du lac s'écoulent par un fleuve, à l'endroit où une rivière se jette dans le lac, au fond des baies, là où le lac se rétrécit.

5. Le climat. Les facteurs du climat sont : énergie solaire, latitude, atmosphère, obliquité de l'axe de la terre sur l'écliptique, répartition des terres et des mers. Climat continental et climat maritime, leur influence. Les zones climatiques et les zones culturelles; rapport entre ces zones; pourquoi la zone tempérée boréale est la zone de la plus grande civilisation.

6. La flore et la faune. Leur importance anthropogéographique. Les contrées à végétation nulle s'opposent à la création d'établissements humains durables.

7. Le sol. Sa fertilité; de quoi elle dépend; comment la fertilité est augmentée par l'homme; importance de l'irrigation. Le sous-sol; un sous-sol riche en minéraux exploités est le plus souvent la cause de l'existence de régions industrielles.

8. L'horizon géographique. Un des grands facteurs de la civilisation est la fréquence des rapports des peuples entre eux.

9. Les voies de communication. Elles sont naturelles ou artificielles. Leur importance anthropogéographique.

IV. L'influence du mélange des sangs. L'influence du mélange des sangs, c'est-à-dire des mariages entre personnes de variétés différentes, n'a pas encore été étudiée d'une façon approfondie. Il semble que les peuples formés d'un mélange de variétés diverses (Europe, Amérique du Nord, Japon) acquièrent plus rapidement un haut degré de civilisation. Cependant certains métissages ne donnent pas ce résultat. Le milieu

social, formé de l'ensemble des mœurs et coutumes d'un peuple, façonne les enfants de ce peuple d'une manière uniforme tendant à conserver ces mœurs et ces coutumes. Importance de la compénétration des divers milieux sociaux.

V. **Influences de l'homme sur la nature.** Ces influences ont été classées en trois groupes [Brunhes, Géographie humaine] : les faits d'occupation improductive du sol : maisons et chemins ; les faits de conquête végétale et animale : cultures et élevages ; les faits d'économie destructive : dévastations végétales, dévastations animales, exploitations minérales. — Dans les pays de civilisation avancée, l'homme a modifié certaines conditions physiques : des montagnes sont percées par des tunnels ; des canaux rapprochent les océans ; le régime des fleuves est régularisé par des digues, des réservoirs, des écluses ; la fertilité du sol est rétablie ou améliorée par l'irrigation ; de nouveaux sols sont conquis sur la mer ; les marais sont asséchés ; le sous-sol est exploité et les résidus de cette exploitation modifient la forme de la surface terrestre aux abords de l'exploitation ; la capture des eaux alimentaires influence le débit des sources ; l'utilisation de la houille blanche et de la houille verte diminue l'action de l'eau sur le modelé de la terre ; la déforestation a des conséquences graves sur le régime hydrologique et sur la navigabilité des cours d'eau ; la création de puits artésiens fait naître des oasis dans les déserts ; des régions naturellement peu habitables deviennent des contrées à population dense, etc.

VI. **La population de la terre.** Cette population est évaluée, en chiffres ronds, à 1.600 millions d'habitants, savoir 850 en Asie, 400 en Europe, 175 en Afrique, 150 en Amérique et 7 en Océanie. La population relative de l'Europe est de 40 habitants par kilomètre carré, de l'Asie 20, de l'Afrique 5 et de l'Amérique 3. L'accroissement annuel est d'environ 2/3 pour cent, mais elle n'est pas la même pour tous les pays. L'accroissement et la diminution de la population dépendent de causes naturelles, accidentelles, politiques, morales et économiques. Certaines régions sont très peuplées : ont plus de 150 habitants par kilomètre carré : Nord et Ouest de Java, Sud du Japon, Est de la Chine, vallée du Gange, côte Sud de l'Indoustan, Angleterre, Belgique, Nord-Est de la France, bord du Rhin allemand, etc. Causes de l'accumulation de la population dans ces régions.

La densité de la population s'exprime de deux manières : autant d'habitants par kilomètre carré et autant de surface pour un seul habitant. Les cartes signalant la densité de la population et les principes suivis pour les établir. Valeur de ces cartes.

Dans un même pays, les établissements humains sont ou bien agglomérés en hameaux, villages, bourgs et villes, ou bien disséminés en fermes isolées et en petits hameaux. Causes.

Le problème de la formation des villes est très complexe ; l'homme a été guidé, dans le choix de l'emplacement des villages et des villes, par des faits d'ordre géographique, économique et historique. Diverses solutions données à ce problème. — Les établissements humains peuvent être classés en : habitations isolées, hameaux, villages, bourgs et villes. La ville présente des caractéristiques qui la différencient du village : fossés, remparts, maisons et édifices, situation juridique et économique des habitants, industrie, commerce. La ville est une accumulation durable d'hommes et de demeures humaines qui couvrent un territoire assez étendu au point de jonction de grandes voies commerciales. — Conditions qui déterminent la localisation des habitations humaines : *a)* conditions géographiques : 1° l'eau sous forme de source, rivière, fleuve et océan ; les cartes hydrographiques et les cartes de population ; 2° fertilité du sol et climat ; 3° altitude et relief du sol ; 4° le sous-sol. Importance de ces conditions géographiques. *b)* conditions économiques : commerce, voies de communication. *c)* conditions historiques : point de vue militaire, protection effective, château ; religieux, protection morale, église et monastère ; économique, marché, foire ; politique. Mouvements des agglomérations humaines sous l'influence de ces conditions. — Conditions pour qu'une agglomération humaine devienne une ville. Le premier motif qui poussa à la construction de villes fut la nécessité de se protéger ; fortification naturelle et artificielle. Avec les progrès de la civilisation qui amenèrent aussi une sécurité plus grande, ce sont les motifs économiques qui agissent surtout. Divers types de ville. — Histoire du développement des villes. Antiquité : petites villes ; la grande ville naît à l'époque impériale. Diminution des villes après les invasions ; elles renaissent à la fin du moyen âge, mais la grande ville n'apparaît qu'au XIX^e siècle. Influence du commerce et des voies de communication. — La forme des villes. Plans des villes : deux types, irrégulier avec rues en zigzags, régulier avec rues droites. Comment s'agrandit la ville dans chaque cas ; plan des nouveaux quartiers. Les trois stades dans l'accroissement des villes ; sens de cet accroissement ; les villes créées de toutes pièces. Forme en élévation : autrefois, aujourd'hui ; la vieille ville et la nouvelle ; les divers quartiers. Population absolue et population relative des divers quartiers. Les boulevards, caractéristiques des villes modernes et des parties modernes de villes anciennes ; leur importance historique. —

Conséquences du développement des villes : *a*) aspect de la ville moderne ; *b*) conséquences morales : criminalité plus forte ; *c*) conséquences démographiques ; *d*) conséquences hygiéniques : logements surpeuplés, maladies ; *e*) conséquences politiques : importance plus grande des régions industrielles ou à nombreuses villes ; *f*) conséquences économiques : la grande ville est un grand débouché pour les produits ruraux ; émigration des ruraux ; *g*) conséquences sociales : importance de plus en plus grande du prolétariat des grandes agglomérations industrielles et urbaines.

VII. Les mouvements des peuples. Emigration et immigration. Causes qui poussent à l'émigration ; l'importance de ce mouvement chez les divers peuples. Colonisation par terre et par mer ; peuples colonisateurs. Le nomadisme, où on le rencontre, ses causes, son influence. La transhumance ou mouvement périodique d'une population déterminée par la nécessité de trouver des pâturages ; sa répartition géographique. L'attraction des villes et des régions industrielles, les villes tentaculaires. L'exode rural, ses causes : développement des villes, progrès des moyens de communication, surpopulation relative des campagnes ; formes : émigration permanente, quotidienne, saisonnière. Le retour aux champs : déplacement des industries vers la campagne.

Complément au chapitre : Bibliographie ethnographique

(pages 115-117 du Cours).

- Manuels** : Brunhes, Géographie humaine. Paris, 1910. — Haberlandt, Völkerkunde, 2^e éd., Leipzig, 1906. — Sergi, L'Uomo secondo le origini, l'antichità, le variazioni e la distribuzione geographica. Turin, 1911.
- Guides** : Führer durch das Museum für Völkerkunde zu Berlin, 14^e éd., 1908. — Führer durch das Museum für Völkerkunde der Stadt Köln, 2^e éd., 1908. — British Museum, Handbook to ethnographical collections, 1910. — Catalogus des 's rijks ethnographisch Museum te Leiden, 1910-11.
- Musées d'ethnographie** : en Belgique : Musée de Tervueren, Musées royaux du Cinquantenaire. — en France : Musée du Trocadéro et Musée Guimet à Paris. — en Allemagne : Museum für Völkerkunde de Berlin, Leipzig, Hambourg, Cologne, Stuttgart, etc. — en Hollande : 's Rijks ethnographisch Museum de Leyde. — en Angleterre : British Museum de Londres. — en Autriche : Musée d'ethnographie de Vienne. — etc., etc.
- Associations internationales d'ethnographie** : Bureau international d'ethnographie, créé à Bruxelles en 1905. — Die internationale Gesellschaft für Ethnographie, établie à Leyde en 1906. — L'Institut ethnographique international, créé à Paris en 1911.

